VOLUME VIII—No 124 MONTREAL, MARDI 29 MAI 1917 DEUX SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS $5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire

CANADA $2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTRÉAL

TELEPHONES :
ADMINISTRATION: Main 7461
RÉDACTION: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LA CONSCRIPTION

II

" Nous en avons fait assez "

Si le recrutement des troupes était la seule ou la principale considération du moment, le gouvernement serait, ou plutôt, *aurait été* justifiable de faire voter la conscription. Du jour où l'on a dépassé le chiffre normal des enrôlements volontaires, *réellement* volontaires, on aurait dû rendre le service obligatoire. A plusieurs reprises, j'ai exprimé l'avis que la conscription eût mieux valu que le pernicieux système d'enrôlement, si *faussement* appelé "volontaire", pratiqué par l'Etat et par les agent recruteurs de tout acabit [1]. Je n'ai pas changé d'opinion. Je dirai davantage. Si le gouvernement et le parlement étaient sincères lorsqu'ils proclamaient à l'envi leur détermination de consacrer toutes les ressources du pays, en hommes et en argent, au salut de l'Empire, de la France, de la "civilisation supérieure" et de la "démocratie", ils auraient dû, comme le Congrès américain, adopter dès le début une loi de conscription *sélective*. C'était la seule méthode rationelle d'assurer l'effort maximum du pays, dans l'ordre militaire et dans l'ordre économique, de recruter une nombreuse armée sans désorganiser l'agriculture et les industries essentielles. Faute d'une réelle intelligence de la situation, ou du courage pour y faire face, le gouvernement a organisé son armée par les méthodes que l'on sait; et il a désorganisé, ou laissé désorganiser tout le reste. Chaque jour, chaque semaine, chaque mois, le mal a été en s'aggravant.

"Mais alors", objecteront peut-être les partisans de la conscription, "la mesure proposée par le ministère, pour tardive qu'elle soit, n'en constitue pas moins, de votre propre aveu, une amélioration, un remède au mal." Non; il est trop tard: le remède serait, aujourd'hui, pire que le mal. C'est ce que je me propose de démontrer.

Un mot, avant d'entrer dans le vif du débat et d'embrayer l'argumentation et la preuve. Ainsi que je l'annonçais, hier, je ne veux apporter à ma démonstration que des arguments que peuvent accepter tous les hommes de bonne volonté, libéraux ou conservateurs, nationalistes ou impérialistes, partisans ou adversaires de l'intervention du Canada dans la guerre européenne. Tout ce que je demande à mes lecteurs c'est que, sans "chercher la petite bête", ils étudient mes arguments à leur valeur intrinsèque, et qu'ils en fassent de bonne foi l'application à l'objet qu'ils poursuivent. Les uns veulent avant tout le salut et la force de l'Empire, d'autres, le triomphe des Alliés; à nos yeux, le salut et la grandeur de la patrie canadienne restent le principal objectif; — mais je prends pour acquis que nous sommes tous d'accord sur un point initial: *la nécessité de sauver l'unité nationale du Canada et de préserver son armature économique.* Pour nous, c'est la fin principale, sinon unique; pour les impérialistes, ou les partisans de l'intervention, c'est le moyen le plus sûr d'atteindre leur objet.

Quant aux énergumènes et aux affolés qui persistent à vouloir *"ruiner le Canada pour sauver la mère-patrie"*, il serait oiseux de chercher une base d'entente avec eux. Dans l'état d'esprit où j'ai résolu de me placer, ce qui me parait le plus pratique, c'est de les mettre à l'écart, pour l'instant. Tout au plus céderai-je à la tentation de répéter le mot d'un très gros personnage anglais, à qui j'avais soumis cette formule de "dévotion" impériale. "Vous savez", me dit-il, en excellent français, avec un sourire indulgent, "dans tous les pays et dans tous les gouverne-"ments, il y a des hommes toujours *jeunes*, ... et aussi des sots." — "D'accord, monsieur l' ...."

* * *

Dans l'ordre purement militaire, le temps de la conscription est passé. Ce qui presse, ce n'est pas d'envoyer plus de soldats, *c'est de n'en plus envoyer.*

A l'assemblée de Lachine — qui restera, je pense, le modèle des manifestations anticonscriptionnistes — un Anglo-Canadien intelligent et courtois, M. Guy Morey, partisan de la conscription, a prononcé ces paroles très sensées: "Si vous êtes logiques, vous êtes contre tout enrôlement futur."

C'est l'exacte vérité. Tous les Canadiens qui veulent combattre la conscription avec une logique efficacité doivent avoir le courage de dire et de répéter partout: *"Pas de conscription! pas d'enrôlement! Le Canada en a fait assez."*

Comparons l'effort militaire du Canada à celui des nations dont le rapprochent davantage sa situation, ses intérêts, ses sympathies et les principaux éléments de sa population: l'Angleterre, la France et les Etats-Unis.

Nous avons actuellement, en Europe ou dans les camps d'entrainement au Canada, 420,000 hommes de troupe et des services auxiliaires. Si l'on estime la population du Canada, au début de la guerre, à 7,000,000 — et, défalcation faite des nombreux étrangers qui ont quitté le pays en 1914, c'est le gros chiffre — nous avons donc enrôlé, pour la guerre européenne, 6% de la population.

C'est l'équivalent d'une armée de 2,400,000 pour la France et de 2,700,000 pour le Royaume-Uni. Or, en dépit de ses cadres *sur papier*, l'Angleterre n'a pas encore envoyé en France, en deux ans et dix mois de guerre, ce nombre d'hommes. On admettra, je suppose, que l'Angleterre a un intérêt pour le moins égal à celui du Canada à empêcher l'armée allemande d'arriver à Calais.

Une autre question s'impose à l'équité de nos principaux alliés : *Combien de soldats la France, et même l'Angleterre, enverraient-elles en Amérique, si le Canada était attaqué par les Etats-Unis?*

Si l'on mesure l'effort militaire en tenant compte à la fois de la population, du chiffre des effectifs et du *coût des armées*, la comparaison est encore plus frappante. Prenons pour acquis que le Canada dépense, pour son armée, trois fois plus, par tête de soldat, que l'Angleterre et quatre fois plus que la France. (Si l'on tient compte de la différence de la solde, des pensions, des transports, etc., ces chiffres sont très modérés). Il faut donc multiplier par quatre le chiffre comparatif attribué à la France et par trois celui de l'Angleterre. Conclusion: l'armée *actuelle* du Canada lui coûte ce que coûterait à l'Angleterre une armée de 8,100,000 hommes, à la France une armée de 9,600,000 hommes. *C'est plus que nos deux "mères-patries" ne mettront sur pied, durant toute la guerre, dût-elle durer cinq ans!* Or la France et l'Angleterre sont, après les Etats-Unis aujourd'hui, *les deux nations les plus riches du globe*, et le Canada, l'une des plus pauvres.

* * *

La comparaison avec les Etats-Unis est, à certains égards, plus probante encore. La situation des deux pays est identique; le danger, fort lointain, d'une agression allemande est le même pour les deux pays. La nation américaine est *quatorze* fois plus populeuse que nous et *soixante-quatorze* fois plus riche. Pour égaler l'effort *actuel* du Canada, les Etats-Unis devraient mettre sur pied et expédier en Europe une armée de *six millions* d'hommes et s'engager dans une dépense certaine d'au moins *cent milliards*. Or les plus extravagants des jingos américains, ceux qui laissent bien loin en arrière le bouillant colonel Roosevelt, ont parlé d'une armée possible de trois millions, après deux années de préparation. Ce serait l'exacte moitié de ce que le Canada a fait jusqu'ici.* Les Américains qui représentent le plus exactement l'opinion officielle, celle qui prévaudra, en toute probabilité, estiment à un million le nombre de soldats américains qui prendront part à la guerre, en Europe. En ce cas, l'effort militaire du Canada serait *six fois* plus élevé que celui des Etats-Unis, et il aurait duré trois ans de plus.

Calculée en piastres et en sous, la disparité est encore plus grande. Les Etats-Unis paient $1.00 par jour à leurs soldats; le Canada, $1.10. En prenant pour base l'armée actuelle de 420,000 hommes, pour le Canada, et une armée possible de 2,000,000, pour les Etats-Unis (moyenne entre le chiffre généralement accepté et le calcul le plus extrême), chaque contribuable canadien (homme, femme et enfant) paie $24 par année pour son armée, tandis que l'Américain ne paiera que $7. Si la guerre finit l'an prochain, le Canadien aura payé ou devra payer $96, l'Américain, $7; si la guerre se prolonge jusqu'en 1919, les Canadiens *écoperont* à raison de $120 par tête tandis que l'Américain en sera quitte pour $14. Notez que ce calcul ne porte que sur la solde des simples soldats. En faisant le compte de tout — traitement des officiers, indemnités, pensions, transports, armes, etc., — on arriverait à une différence beaucoup plus considérable.

On peut affirmer, sans la moindre hésitation, que l'effort militaire des Etats-Unis, à quelque degré d'intensité qu'il s'élève, va coûter *dix fois moins cher* à chaque Américain, que l'effort du Canada à chaque Canadien, *en supposant que le Canada n'enrôle pas un homme de plus* qu'il n'en a actuellement sous les armes.

Comment, en vérité, peut-il se trouver un seul Canadien pour ne pas dire hautement: Nous avons fait notre part, et plus que notre part!

* * *

Demain, nous aborderons l'aspect économique.

Henri BOURASSA.

[1] On retrouvera la trace de cette opinion dans un article publié le 26 juillet 1915: *La Conscription*, et dans l'une de mes conférences de 1916, réunies en volume sous le titre: *Hier, Aujourd'hui, Demain.*

A OTTAWA

LA VISITE DE M. BALFOUR

DEMOCRATIE ET AUTOCRATIE — LE MINISTRE ANGLAIS FAIT UN APPEL DISCRET A L'HARMONIE ET LAISSE ENTENDRE QUE LE PARLEMENT DEVRAIT ETRE UNANIME POUR CE QUI TOUCHE A LA PART DU CANADA PENDANT LA GUERRE.

(Par Ernest BILODEAU)

Ottawa, 28 mai 1917.

M. Arthur Balfour est aujourd'hui l'homme du jour, dans la politique canadienne. Il est venu, on l'a vu, il a parlé, on l'a acclamé. Une foule énorme, plus considérable que pour la visite de la mission française, s'est massée jusque dans le dernier coin du parquet et de la galerie en hémicycle des Communes, et l'on pense bien qu'elle ne s'est pas privée de manifester sa sympathie au représentant direct de la "motherland". Les acclamations qui ont accueilli le distingué voyageur lorsqu'il est entré, puis lorsqu'il s'est levé pour parler, et à la fin de son discours, ont été aussi vibrantes qu'on le pouvait souhaiter. Et il est à noter que sir Robert Borden a été moins acclamé que M. Laurier, bien que le premier ministre se soit acquitté de sa tâche avec une suffisante éloquence. La population d'Ottawa conserve évidemment le faible qu'elle a depuis longtemps pour le vieux chef libéral, et elle le lui a fait voir une fois de plus. Ajoutons, pour brosser tout de suite les grandes lignes du décor, que des drapeaux britanniques en nombre entouraient l'hémicycle et le trône du président de la Chambre, et que M. Balfour est un grand monsieur débonnaire et souriant, aux cheveux blancs et rares, et qui parle avec une lente délibération, ne se cachant pas de chercher parfois le mot précis qui rendra sa pensée. Le geste occasionnel de ses deux bras longs et un peu gauches souligne alors quelque point important de l'argumentation; cet homme n'est point avant tout et surtout un orateur, comme par exemple le visiteur français de l'autre jour. C'est plutôt un homme d'étude n'ayant pas de prétention aux phrases brûlantes ou entrainantes. Mais il ne parle pas pour rien dire; toutes ses phrases portent et s'ordonnent fidèlement en vue de l'argument final. Il est clair, châtié, plausible, convaincant.

Par ailleurs, il n'y a pas à se dissimuler que l'on pourrait en toute vérité appliquer à ses paroles ce que disait Guy de Cassagnac d'un discours de sir Edward Grey : " Furieusement anglais ". Car le secrétaire des Affaires étrangères britanniques a pris un peu l'attitude d'un bon papa faisant appel à l'esprit de famille de ses fils, et les morigénant doucement de leurs querelles intempestives. Et la morale de son allocution, c'est que pour faire la guerre avec succès, une démocratie doit abdiquer momentanément ses prérogatives chèrement acquises et confier aveuglément son sort à ceux qui la dirigent dans le moment. Démocratie dans la paix, autocratie dans la guerre, voilà à peu près à quoi se résument les paroles prononcées aujourd'hui par le ministre anglais et le premier ministre canadien. On pensait volontairement, en écoutant cela, à l'apostrophe semi-méprisante du patricien Pétrone, dans le roman de Sienkiewycz : " Et maintenant, va te coucher, chère plèbe ! "

L'arrivée de M. Balfour

La séance régulière du Parlement s'est ouverte à deux heures, et s'est ajournée immédiatement, sur proposition de M. Rogers, qui n'a manqué aujourd'hui aucune occasion de se mettre en évidence, afin que l'on pût bien voir qu'il n'est pas inquiet et qu'il a le sourire. Déjà, à ce moment, la foule commençait à se masser dans les rues et à arriver au Musée Victoria, dont les deux escaliers conduisant aux galeries furent vite pris d'assaut, ainsi qu'il se produit dans toutes les grandes circonstances.

Un peu avant trois heures les portes furent ouvertes et tout ce monde put s'installer, ministres, sénateurs et leurs femmes étant admis sur le parquet de la Chambre, tandis que les autres devaient se contenter des galeries. Des groupes demeuraient dans le grand vestibule pour assister à l'arrivée des visiteurs. MM. Borden et Laurier vinrent à un moment donné jusqu'à la porte extérieure, mais c'était prématurément, car le carrosse d'honneur n'était pas encore en vue. Les deux chefs attendirent donc pendant quelques minutes au pied du grand escalier, où on les voyait avec curiosité causer cordialement ensemble tout comme si une partie mortelle n'était pas à se jouer entre eux. Puis un officier de police vint avec un salut militaire informer le premier ministre de l'arrivée prochaine du visiteur, et les deux hommes d'Etat s'avancèrent vers la grande porte, où ils attendirent que M. Balfour et sa suite eussent monté les quelques marches de l'escalier. On remarqua qu'en traversant la petite porte du vestibule, les deux hommes politiques canadiens ne s'étaient ni l'un ni l'autre effacés poliment, et qu'ils avaient passé de front. De même, à l'arrivée de M. Balfour, fut-on un peu étonné de voir qu'il serrait d'abord la main de M. Laurier, et s'entretenait avec lui comme avec un vieil ami retrouvé. On oubliait que le visiteur avait passé la journée de la veille en la compagnie de M. Borden, et l'on devait bien, du reste, s'en apercevoir au ton et à la substance de son discours.

Entre les deux chefs canadiens, l'homme d'Etat anglais s'avança vers l'entrée des Communes; dans le grand vestibule à trois étages, les applaudissements éclatèrent. Avec un large sourire, M. Balfour s'arrêta et jeta un coup d'oeil vers les étages supérieurs, où les employés et quelques visiteurs étaient comme accrochés et l'acclamaient avec entrain. Cette attention, et cette marque évidente d'un caractère sympathique gagnèrent tout de suite les coeurs au visiteur, et donnaient déjà la note dominante de sa réception. Un homme affable, courtois et souriant. Il a un sourire, une bonhomie irrésistibles. Et les chances sont que l'on ne manquera pas de l'envoyer porter cette huile apaisante sur la mer agitée de la métropole canadienne.

Les discours de M. Balfour

Lorsque l'éminent visiteur se fût assis sur le trône, à la droite du président Rhodes et à la gauche de la duchesse de Devonshire, le président donna lecture d'une adresse de bienvenue en anglais, puis le président du Sénat, M. Bolduc, donna lecture du texte français équivalent. Bienvenue, allusion aux cir-

(*Suite à la 5ème page.*)

LORD SHAUGHNESSY ET LA CONSCRIPTION

Le plus gros événement de la journée, en matière de conscription, c'est assurément la déclaration faite hier à Ottawa par lord Shaughnessy.

Le président du *Pacifique* n'a pas l'habitude de parler pour le plaisir de parler. Il occupe une situation, il représente des intérêts dont l'importance lui interdit toute parole en l'air.

Or, après les phrases préliminaires et de style, pourrait-on dire, sur la participation à la guerre, que dit lord Shaughnessy ? *"On propose comme alternative* [au volontariat] *la conscription par sélection. Mais, comme cela comporte le service militaire obligatoire, cela devient la plus grave question législative dont le parlement ait encore eu à s'occuper. Cette proposition de service militaire obligatoire outre-mer répugnera (will be obnoxious) à un grand nombre de gens dans DIFFERENTES sections du pays; la législation nécessaire pour le mettre en vigueur sera TRES IMPOPULAIRE auprès de ces gens et peut provoquer d'ardentes protestations publiques et de l'agitation d'un caractère grave. De là pourrait naître une situation très déplorable, car l'effet de la splendide contribution apportée par le Canada à la cause de la Grande-Bretagne et des Alliés pourrait être dans une large mesure neutralisé si l'ennemi pouvait désigner le Canada comme une nation divisée contre elle-même."*

Notez d'abord que lord Shaughnessy, qui dispose de moyens d'information de premier ordre, pour les provinces anglaises surtout, a bien soin de spécifier que les protestations dont il souligne la gravité viendraient de DIFFERENTES parties du pays. Il sait, comme tous ceux qui ont pris la peine de regarder, que l'opposition à la conscription n'est pas chose essentiellement québecquoise.

On sera frappé ensuite de la solennité presque avec laquelle le président du *Pacifique* signale le danger que ferait courir à l'unité nationale l'adoption de la loi. (Cela se voit encore mieux à la lecture du texte entier de sa déclaration, qu'on trouvera ailleurs). Il est à présumer que c'est un point sur lequel il a dû insister auprès de M. Borden. — Le fait que la déclaration est datée d'Ottawa permet en effet de croire qu'elle n'est que l'écho d'avertissements préalablement servis au premier ministre. (Lord Shaughnessy n'a pas l'habitude non plus de s'adresser d'abord aux journaux pour atteindre les chefs de l'Etat; s'il le fait, on a le droit de croire que c'est pour fortifier ses appels privés).

On a le droit de croire aussi qu'il a dû invoquer auprès du premier ministre — et qu'il invoquera, auprès du public, si la chose devient nécessaire — d'autres arguments. Le chef du *Pacifique* tient à trop d'intérêts matériels pour n'être pas touché au vif par tous les arguments d'ordre économique qui militent contre d'accroissement du corps expéditionnaire.

Rappelez-vous son fameux conseil de mars 1916: *Go slow about recruiting! Ne pressez point le recrutement!* et vous devinerez ce qu'il doit penser, non seulement de la conscription, mais de la participation à outrance.

Omer HEROUX.

BLOC - NOTES

Ils ont raison

MM. Ainey, Côté et Villeneuve n'ont pas voulu endosser, hier, non plus que M. Martin, l'attitude du commissaire, M. Ross, parlant d'empêcher les manifestations publiques contre la conscription, sous prétexte qu'elles pourraient dégénérer en émeutes. Ils ont invoqué la liberté de parole et ils ont eu raison. Félicitons-les en. Ce qu'il convient d'empêcher, ce ne sont pas les manifestations sur une question libre, mais le désordre à ces assemblées. Les incidents de la semaine dernière n'ont été que le fait d'une poignée de gens étourdis et que la masse des manifestants a désapprouvés. Le rappel à l'ordre et au calme a eu ceci de bon que, depuis samedi, tout s'est bien passé, à Montréal. Une mesure de rigueur comme celle dont parlait M. Ross serait plutôt cause de réunions tumultueuses et de bagarres. Ses collègues l'ont mieux et plus vite compris qu'il ne l'a fait.

L'avis du "Sun"

Le *Sun*, de Toronto, organe d'un groupe agricole considérable de l'Ontario, accueille avec plus ou moins d'enthousiasme le projet de conscription du ministère Borden. "Le Canada a déjà, dit-il, fait un effort prodigieux et, sans parler de ses pertes en hommes, a pris sur ses épaules des fardeaux tels que cette génération-ci restera dans la pénurie. ...Si les Etats-Unis en faisaient autant que nous, ils enverraient cinq millions d'hommes outre-mer. Il semble donc qu'il soit du devoir du gouvernement d'étayer sa demande non seulement de sentiments de rivalité, mais de preuves claires et convaincantes de la nécessité d'un sacrifice encore plus grand. Il est peu probable que les dispositifs de la loi exemptant l'agriculteur empêchent une plus grande diminution de la main-d'oeuvre agricole. Les fournisseurs de matériel militaire, qui ont été assez influents pour empêcher le recrutement parmi les ouvriers aux munitions et, plus tard, pour faire imposer au pays les futiles projets de l'enregistration et de la levée de troupes pour le service territorial, garderont leurs hommes. La conscription portera donc sur la main-d'oeuvre inexperte, dont les rangs se rempliront de gens attirés de la terre par les salaires élevés. Selon les statistiques bien fondées, la guerre nous a pris maintenant plus de la moitié des hommes du pays, de 18 à 45 ans. Au surplus, la conscription ne pourra pas ne pas paraitre dirigée contre le Québec, auquel on a pourtant enseigné, comme au reste du Canada, que la participation à la guerre est volontaire. Enfin, plusieurs se demanderont sérieusement si un parlement qui n'est plus à vrai dire le représentant du peuple peut rompre avec la tradition canadienne en des circonstances si graves."

En septembre

M. Baker, le secrétaire de la Guerre, aux Etats-Unis, écrivait l'autre jour au sénateur Jones, de Washington, que les Etats-Unis ne commenceront qu'en septembre prochain à lever les 500,000 hommes dont se formera la première grande armée de conscrits américains. D'ici là, si les projets de M. Borden aboutissent, l'Angleterre aura vu notre pays enrégimenter probablement le dernier des 500,000 hommes que notre premier ministre lui a offerts, sans mandat. S'il y a un des deux pays qui doit se hâter de fournir maintenant des renforts aux Alliés, est-ce le Canada ou bien la république américaine?

À regarder

L'*Overseas*, revue mensuelle publiée par l'*Overseas Club*, association impérialiste anglaise, vient de publier dans sa dernière livraison une carte mondiale intitulée *WHAT GERMANY WANTS*, fondée sur les demandes que Berlin a formulées par l'intermédiaire de ses principaux auteurs et publicistes. Ceux qui s'imaginent ou croient que l'Allemagne convoite le Canada feraient bien de se reporter à cette carte coloriée, où tous les territoires que, d'après ses hommes publics et ses auteurs, Berlin veut annexer à l'empire teuton sont passés au carmin. On y voit bien que Tannenberg, dans le *Gross Deutchland*, réclame pour son pays la Hollande, ainsi que ses colonies, l'Angola, le Conga, les possessions asiatiques de la Turquie, les bassins du fleuve Jaune et du Yang-tsé-Kiang, en Chine, Cuba, l'Afrique Centrale, l'Asie Mineure, la Syrie et la Mésopotamie; que Werner Sombart veut pour l'Allemagne Douvres, Malte, la région de Suez; que le *Deutsche Schriften*, de Paul de Lagarde, propose que Berlin s'approprie une partie de la Russie; que Bernhardi parle de la possession nécessaire du Danemark par l'Allemagne; que Ernst Hasse parle de celle de la Scandinavie; que Fritz Bley réclame la suprématie allemande sur tout le bassin du Rhin; que dans *Weltpolitik*, Hasse propose que l'Allemagne s'attribue le Luxembourg, la Suisse, les Balkans; que le général von Schellendorf veut l'annexion de tout le nord de la France jusqu'à la Loire; que Friedrich Lange n'ambitionne rien moins pour son pays que la souveraineté sur toutes les républiques de l'Amérique du Sud; que Maximilien Harden veut pour sa part le Maroc, l'Egypte, l'Inde, la Belgique, Calais; Paul Rorhbach, toute l'Autriche-Hongrie; et les associations industrielles allemandes, tout le bassin de la Meuse, de Briey, de Longwy, ainsi que la Lorraine. La carte d'*Overseas* donne 36 citations d'auteurs allemands pour établir la liste des ambitions de Guillaume. Et pourtant, si l'on étudie la carte ainsi dressée par des géographes anglais qui, à une telle époque, ont intérêt à magnifier les réclamations teutonnes, afin de représenter Berlin comme un ogre insatiable, on constate qu'il n'y a pas, hors Cuba, un seul pouce de territoire nord-américain dont l'Allemagne désire l'annexion. Les Etats-Unis et le Canada restent entiers. Voilà qui en un sens fera faire une jolie grimace aux politiciens qui nous crient que l'Allemagne tente fort sur le Canada et qu'elle voudrait bien s'en emparer de préférence à n'importe quelle autre colonie anglaise! Nous tenons cette carte à la disposition de ces faux patriotes, pour les éclairer, s'il y a possibilité.

G. P.

PÉTITIONNONS !

L'APPEL DE LA LIGUE PATRIOTIQUE DES INTERETS CANADIENS AUX CITOYENS ET AUX MERES DE FAMILLE.

La Ligue patriotique des Intérêts canadiens propose à la signature des citoyens et des mères de famille les deux pétitions suivantes, adressées aux membres de la Chambre des Communes.

Pour les citoyens:

"Confiants dans la déclaration faite le 17 janvier 1916 par le Très Honorable sir Robert Borden, premier ministre: "J'AI CLAIREMENT FAIT ENTENDRE A LA POPULATION CANADIENNE QUE NOUS N'ENTENDIONS PAS ETABLIR LA CONSCRIPTION. JE LE DECLARE DE NOUVEAU EXPLICITEMENT;" — Forts des paroles prononcées le même jour par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, chef de l'opposition: — "AU CANADA, LA CONSCRIPTION N'EXISTERA PAS"; — les soussignés vous demandent de ne pas adopter de loi ou de résolution décrétant la conscription pour le service d'outre-mer, ou tendant à rendre ce service obligatoire."

Pour les mères de famille:

"Nous, mères canadiennes, prêtes à sacrifier librement nos fils pour la défense du territoire canadien, mais confiantes dans les garanties données, le 17 janvier 1916, par le Très Honorable Sir Robert Borden, premier ministre, et par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, chef de l'opposition, vous supplions de n'adopter aucune mesure pour rendre obligatoire le service militaire d'outre-mer."

Des formules bilingues de ces deux pétitions sont à la disposition de tous ceux qui, individus ou associations, veulent contribuer au succès du pétitionnement, au secrétariat de la Ligue patriotique des Intérêts canadiens, bureau 12, rue Notre-Dame-est, 92, à Montréal.

Pour défrayer les frais du pétitionnement: impressions, expéditions, etc., comme pour la campagne qui pourra suivre, la Ligue acceptera volontiers les souscriptions qu'on voudra bien lui offrir.

Adresser ces souscriptions et les demamdes de renseignements et formules au chef du secrétariat, M. Wilfrid Deschesnes, bureau 12, rue Notre-Dame-est, 92, à Montréal.

UNE CIRCULAIRE

Le DEVOIR fait distribuer de ce temps-ci une circulaire de propagande, exposant le but et l'œuvre du journal, surtout par rapport aux événements actuels.

Ceux de nos amis qui désireraient s'en procurer afin d'en distribuer dans leur entourage devront s'adresser à l'administration, qui leur en fera tenir un certain nombre d'exemplaires.

DEMAIN SOIR, AU MONUMENT NATIONAL, SOIREE ACADIENNE. PRENDRONT LA PAROLE MM. V. MORIN, L'ABBE GROULX ET HENRI BOURASSA.

PRIX DES BILLETS : 75, 50, 35 ET 25 SOUS. EN VENTE CHEZ GRANGER ET ARCHAMBAULT

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

L'ATTITUDE DE M. GARCEAU

Drummondville, Ont., 28 *mai* 1917.

M. Omer Héroux,
Le Devoir,
Montréal.

Cher Monsieur,

Je me permets de vous demander la réparation d'une omission que je considère importante, dans votre rapport, sur la convention de l'Unité Nationale, tenue à la salle Windsor, la semaine dernière (25 *mai*).

Dans ce rapport, vous déclarez bien que j'ai invoqué le droit pour M. Taylor d'exprimer librement son opinion, mais vous avez oublié une chose que je considère très importante, et c'est de dire que j'ai secondé son amendement qui demandait que cette conscription ne soit adoptée qu'en autant qu'elle aura reçu auparavant l'approbation populaire.

Je considère plus important d'avoir secondé telle proposition, que d'avoir invoqué le droit à la liberté de parole, qui ne comporte pas nécessairement l'approbation de la mesure proposée, étant le seul avec M. Taylor qui a pris ouvertement cette position.

Je crois que dans les circonstances difficiles que nous traversons, il est juste que le public soit renseigné.

D'ailleurs, la Gazette *du 25 mentionne le fait.*

J'ose donc espérer que vous insèrerez que j'ai non seulement défendu M. Taylor, mais aussi pris position avec lui et comme lui.

Merci d'avance,
Bien à vous,
Nap. GARCEAU.

CHEZ LES SOEURS DU ST. NOM DE JESUS

VISITE DE SIR PIERRE-E. LEBLANC AU COUVENT D'HOCHELAGA.

Une grande réception avait lieu, mercredi après-midi, le 23, au couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga. Sir P.-E. Leblanc, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, se rendait à l'invitation des religieuses en visitant leur institution.

Aux sons d'une musique brillante, Son Honneur fit son entrée dans la salle où étaient réunis la communauté et le pensionnat. Le lieutenant-gouverneur était accompagné de son aide-de-camp, le major V. Pelletier, et suivi de quelques membres du clergé et autres personnes venues pour cette fête.

On exécuta le bel "Hymne au Créateur", de Victor Paul. Mlle Simone Leclerc, chargée des soli, chanta d'une manière délicieuse, et fut vivement applaudie.

La lecture de l'adresse fut faite par Mlle Mariette O'Broady, de Sherbrooke.

M. le gouverneur y répondit d'une manière très agréable, et accorda, avec grand plaisir, un grand congé.

Pendant le chant de "O Canada" et du "God save the King", Son Honneur présenta à la Mère assistante générale, la médaille que les lieutenants-gouverneurs de la province accordent gracieusement, chaque année, à l'Institution.

Le lieutenant-gouverneur visita les différentes pièces du pensionnat. A la chapelle, on joua une marche solennelle, et on passa ensuite à la bibliothèque. Pendant qu'on servait le café, M. le lieutenant-gouverneur adressa des paroles aimables à tous et à chacun des visiteurs.

Vu son état de santé, lady Leblanc n'avait pu se rendre à l'invitation de visiter le couvent d'Hochelaga. Un joli travail sur porcelaine lui fut envoyé au nom des religieuses et des élèves, avec leurs hommages et leurs souhaits.

(Communiqué).

LE CAPT. TALBOT PAPINEAU AU FRONT

Londres, 29. — Le capitaine Talbot Papineau, de Montréal, qui depuis quelque temps était attaché aux quartiers-généraux, est reparti pour le front avec le grade de major, où il combattra avec le bataillon Patricia. Plusieurs affirment qu'il se lancera dans la tourmente électorale aux prochaines élections.

N'hésitez pas trop longtemps

ou vous laisserez les meilleures occasions vous échapper. L'expansion de la partie aristocratique des faubourgs de l'ouest de Montréal, se renouvelle aujourd'hui le long des bords du Lac, et il y a maintenant des occasions d'y devenir acquéreur d'un chez-soi qui ne se représenteront pas. A vous d'en profiter. Pensez-y: une maison à vous pour $100 au comptant et de $22.50 à $50.00 par mois, valant de $3,250 à $6,500. Demandez "Thrift" où vous trouverez représentées plusieurs de ces magnifiques demeures.

MARCIL TRUST COMPANY
180 S.-JACQUES
MAIN 3791.
33ème année. Actif: plus de $4,000,000

ITALIE

GAINS ACCRUS DES ITALIENS

LES AUTRICHIENS DOIVENT CELER CE QUI LEUR RESTAIT, A L'EST ET AU SUD-OUEST DE JAMIANO, DE LA FAMEUSE LIGNE QU'ILS CROYAIENT INEXPUGNABLE.

Rome, 29.— Malgré le mauvais temps, dit le bulletin officiel, les Italiens ont accru, hier, leurs gains, sur le front julien et ont consolidé les positions antérieurement capturées.

Sur le Carso, à la suite d'une vive préparation d'artillerie, les Italiens se sont emparés d'autres positions puissamment fortifiées, à l'est et au sud-est de Jamiano. Ils ont franchi la rivière Timava, et ont occupé le village de San Giovanni, au nord-ouest de Runio. Ils ont pris 9 canons de 149 millimètres.

Dans la région de Goritz, les troupes du général Cadorna ont repoussé deux attaques consécutives, dans le secteur du Vodice, et sur les hauteurs, à l'est de la ville. Sur la colline 206, au sud de Grazina, l'ennemi a pris pied à un endroit, mais les Italiens l'ont complètement délogé au cours d'une contre-attaque, faisant 156 prisonniers, dont 3 officiers.

Une dépêche au *Daily News* dit : " On confirme maintenant le rapport que les non-combattants ont reçu l'ordre d'évacuer Trieste, d'où l'on a enlevé les archives de l'Etat et de la ville et les dépôts des ban-
" La confiance des Autrichiens
" La confiance des A9utrichiens dans les positions de défense de la ville diminue, à cause de l'irrésistible avance des Italiens. A cela s'ajoute la crainte d'une soudaine offensive de la part des Russes, perspective qui rendrait dangereux le retrait de canons et de troupes du front galicien. "

Les combats de dimanche, écrit un correspondant, ont complété les succès de samedi, sur la basse terrasse d'Hermada, en transformant un avant-poste précairement occupé en une ligne bien consolidée. La première attaque a été dirigée à partir des positions nouvellement capturées à Jamiano, à l'est et au sud-ouest, contre ce qui restait de la grande ligne autrichienne, la continuation au nord de la fameuse ligne Flondar. C'était dans un sens la ligne Hindenbourg des Autrichiens, par rapport au front du Carso. C'était une des quatre positions que les Autrichiens regardaient comme imprenables, à cause de leur masse et des obstacles de toute nature que l'ennemi y avait concentrés. Le village de Flondar n'est plus qu'un nom et qu'un monceau de ruines. Les prisonniers sont peu nombreux, car après la première attaque, la plupart des Autrichiens se sont repliés.

Bien que les Italiens soient rendus à moins de 13 milles de Trieste, il est probable qu'ils n'étendront pas le mouvement plus loin que Duino, (qui fut inverti, mais non capturé, le 17 mai, comme le disait à tort une dépêche de Paris), tant qu'ils n'auront pas pratiqué une importante avance sur le plateau de Carso même. Quand les Italiens sont entrés en guerre, leur aile droite était suffisamment protégée par les navires de guerre, et ils auraient avancé si les Autrichiens n'avaient pas été maitres des hauteurs de la région de Goritz qui couvrent cette partie du Carso. Les pics les plus puissamment fortifiés de ce plateau qui rend impossible une ruée directe contre Trieste sont tous situés dans une superficie de 25 milles carrés, à 10 milles à peine de la ville.

CHILI

LA SAUVEGARDE DE LA DIGNITÉ DE LA NATION

LE CHILI SUR LE POINT D'ADOPTER L'ATTITUDE DU BRESIL.

Santiago, Chili, 29. — Le Chili supportera le Brésil en adoptant des mesures vigoureuses contre l'Allemagne, dit le "Diario Illustrado", en commentant le nouvel aspect de la situation internationale créée par l'action du président Braz, du Brésil, qui a demandé au congrès de révoquer le décret de neutralité dans la guerre entre l'Allemagne et les Etats-Unis, et de l'autoriser à prendre des mesures pour la défense de la dignité de la nation.

"Ce n'est plus une question de congrès des nations neutres d'Amérique, dit le journal, non plus que la formation d'une politique théorique pour produire une action uniforme. Les récents événements ont produit un changement dans le panaméricanisme et la doctrine Monroe a une plus grande signification que jamais.

"Le Brésil a accusé l'Allemagne d'actes préjudiciables au pan-américanisme. Aujourd'hui, c'est le Brésil et deux autres nations qui feront la même accusation. Pour la sauvegarde du trafic maritime, plusieurs nations vont offrir des facilités aux navires de guerre américains engagés dans ce travail. Le Chili sera aussi ami des Etats-Unis que le Brésil et l'Uruguay."

LE RAID BOCHE EN ANGLETERRE

FOLKESTONE ET DOUVRES SONT LES DEUX VILLES QUI ONT LE PLUS SOUFFERT.

Londres, 29. — Le raid aérien de vendredi a surtout jeté l'émoi dans la ville de Folkestone, où les pertes sont grandes, ainsi qu'à Douvres. Ce raid a fait dans le sud-est de l'Angleterre soixante-seize victimes et le nombre des blessés s'élève à 174. L'escadrille ennemie comprenait seize aéroplanes qui jetèrent leurs bombes çà et là et s'attardèrent au-dessus de certaines petites villes qui ont été particulièrement maltraitées.

Folkestone est un port de pêche très actif et compte près de 35,000 habitants.

ETATS-UNIS

ON DÉMASQUE UN COMPLOT

LA POLICE AMERICAINE A ARRETE ONZE PERSONNES QUI ONT TENTE DE S'OPPOSER A L'APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI DE LA CONSCRIPTION. — UN SERMENT SECRET.

Washington, 29. — On a appris hier que des Allemands ont mis la main sur une association de coopérative d'achat du Texas et l'ont transformée en une arme destinée à combattre le recensement national qui doit avoir lieu le 5 juin, en vertu de la loi de conscription par sélection. Le ministère de la justice a annoncé que les autorités ont opéré l'arrestation de onze personnes qui ont tenté de s'opposer à l'application de la nouvelle loi de la conscription. Quelques-uns des prévenus comptaient parmi les principaux membres de l'association du Texas. L'organisation avait un serment secret et avait obtenu de puissants fusils pour intimider les personnes affectées par l'enregistrement. Les deux autres inculpés vivaient dans la région des montagnes de la Virginie.

Un communiqué publié hier soir dit : "Deux des hommes arrêtés et tous deux incarcérés, étaient les organisateurs d'une bande armée dans la région montagneuse de la Virginie, bande qui se proposait de munir ses membres de fusils et de munitions. Les autres hommes qui ont tous été mis en accusation, comptaient parmi les principaux membres d'une organisation d'achat. Les membres devaient prêter un serment secret.

"A la suite de l'adoption de la loi de la conscription par sélection, une forte influence allemande a réussi à induire l'association à combattre la conscription, et elle a obtenu de puissants fusils pour intimider les personnes affectées par l'enregistrement et les préposés à cet enregistrement."

Commentant ces cas, le procureur général Gregory a déclaré : "Le pays en général doit voir dans ces arrestations un avertissement contre une ingérence dans l'application des dispositions de la nouvelle loi ; elles démontrent simplement la ligne de conduite que le ministère de la justice se propose de suivre dans chaque cas où l'on tenterait d'empêcher ou de décourager les gens de s'enregistrer. On a signalé quelques cas de gens qui ont proféré la menace de s'opposer à l'application de la loi. Chaque fois que les fonctionnaires du ministère de la justice connaîtront ces cas, les coupables seront arrêtés et cités devant les commissaires du pays pour être mis en accusation par les grands jurés.

Les indices décèlent que, dans une ou deux villes du centre-ouest, on tentera d'empêcher l'enregistrement. Le ministère est prêt à faire face à la situation, et ses représentants seront chargés de veiller à ce que les préposés à l'enregistrement s'acquittent comme il faut de leur devoir et à ce qu'ils ne soient pas molestés dans l'exécution de leurs fonctions."

Le ministère de la justice n'utilise pas seulement ses agences dans tout le pays pour appliquer rigoureusement la loi du service obligatoire, mais il se servira aussi de la police municipale et de celle de chaque Etat. Il fait appel à plusieurs sociétés patriotiques et à plusieurs associations commerciales, leur demandant de voir à ce que les violations de la loi soient promptement signalées et punies.

Le général Crowder a nié hier le bien-fondé de la rumeur voulant que le gouvernement ait décidé d'exempter les hommes mariés de la loi de conscription par sélection.

Il a déclaré que la loi autorise le président à exempter les hommes dont les charges de famille rendent cette exemption désirable. Mais le recensement établit que presque la moitié des hommes affectés par la conscription sont mariés, et toute exclusion radicale de cette catégorie serait donc inopportune. "Seuls les hommes qui sont les seuls soutiens de leurs proches doivent demander l'exemption, et comme de raison, tous les hommes mariés âgés de 21 à 30 ans inclusivement, doivent donner leurs noms, qu'ils aient ou non l'intention de demander leur libération du service militaire."

VIENT DE PARAÎTRE

LA CORVEE, résultat du concours de la société Saint-Jean-Baptiste, in-8, 240 pages, est en vente au prix de 75 sous, p. poste 85s. Nous avons toujours les nouveautés littéraires canadiennes dès leur apparition. Langevin et L'Archevêque, libraires, imprimeurs, 31-ouest, rue Notre-Dame, Montréal. Main 1948.

ASSEMBLÉE

La Fédération des clubs ouvriers de Montréal tiendra une grande assemblée en plein air, ce soir, à l'angle des rues Davidson et Ontario, dans le quartier Hochelaga.

Plusieurs orateurs y porteront la parole pour protester contre le coût de la vie et la conscription.

IL VOUS LA FAUT

Une grande maison de librairie montréalaise, qui a écoulé en un mois 150 exemplaires de *Tout est cher... Pourquoi?* de M. Georges Pelletier, vient d'en commander 50 autres. Le deuxième mille est fortement entamé et les commandes continuent de venir. Cette brochure de 60 pages prend une actualité de plus en plus grande, à mesure que passent les semaines, puisque les prix montent de l'une à l'autre. Il n'y aura pas de nouveau tirage de cette étude, de sorte que si vous ne l'avez pas, vous feriez bien de l'acheter tout de suite; autrement vous risquez de n'en plus trouver en librairie, à la fin de mai.

RUSSIE

LA FIN DE LA GUERRE

C'EST LA SEULE SOLUTION POSSIBLE DES DIFFICULTES ACTUELLES, DISENT LES MINISTRES SOCIALISTES DANS LE CABINET RUSSE. — SEUL UN MIRACLE PEUT SAUVER LE PAYS.

Pétrograd, 28, par voie de Londres, 29. — La crise industrielle est tellement aiguë en Russie, que selon une déclaration récemment faite par le ministre des Finances, M. Shingaroff, seul un miracle peut sauver le pays de la ruine économique. Les demandes des ouvriers sont si énormes, a-t-il affirmé, qu'il semble impossible de continuer à maintenir les industries. A une récente réunion du cabinet, les ministres socialistes ont dit que la seule solution possible des difficultés, à leurs yeux, c'est la fin de la guerre.

Ni le cabinet de coalition ni la commission nouvellement choisie pour régler les difficultés entre le capital et le travail n'ont encore trouvé un moyen de résoudre la crise industrielle. La commission se compose des ministres des finances, du commerce et de l'industrie, et du travail, mais vu qu'il existe une grande divergence d'opinions entre le ministre des finances et le nouveau ministre socialiste du travail, il semble probable que cette commission se heurtera aux difficultés antérieurement rencontrées.

Une enquête sur la situation dans les fabriques de Pétrograd amène l'alarmante mais inévitable conclusion que la plupart des usines travaillant pour la défense nationale seront obligées de fermer leurs portes d'ici à quelques mois, si le gouvernement ne trouve pas le moyen de régler les difficultés actuelles.

Les mêmes difficultés existent pratiquement dans toutes les fabriques de la capitale, et des rapports apparemment exacts de Moscou, de Dunaetz et des régions de l'Oural révèlent une désorganisation générale. Dans plusieurs des ateliers les demandes d'augmentation de salaire des ouvriers dépassent les profits entiers des fabricants, dans les conditions de production les plus avantageuses. Par leurs comités, les ouvriers sont les maîtres virtuels des fabriques et toutes les affaires doivent être soumises à leur approbation. Dans la plupart des usines, les salaires accusent déjà une hausse de 100 à 150 pour cent, mais cette augmentation n'est pas compensée par une hausse du prix de vente.

Dans une des usines de Pétrograd, les employés ont récemment demandé le payement immédiat de 13 millions de roubles soit $6,500,000 en temps normal, pour une augmentation de 10 kopeks par jour sur le salaire de chaque ouvrier, depuis le début de la guerre. Les directeurs de l'entreprise se sont immédiatement mis en communication avec le gouvernement, et ont demandé leur incarcération volontaire, par mesure de protection contre les menaces qui, comme d'habitude, ont accompagné les demandes des ouvriers. Les directeurs ont logé deux jours au ministère de la justice. Le gouvernement a finalement informé les directeurs qu'il prendrait la chose en considération, et les directeurs sont retournés à leur usine.

La journée de 8 heures a été établie dans toutes les fabriques. Un des principaux fabricants estime que la production a diminué en moyenne de 40 pour cent dans ces fabriques qui sont toutes exposées au péril imminent d'une pénurie de matière et de la banqueroute. Nou seulement le prix des produits n'est pas en rapport avec le relèvement des salaires, mais de plus les fabricants éprouvent tellement de peine à se faire payer qu'ils ont fort besoin de capitaux. Ils peuvent difficilement emprunter des banques qui hésitent à fournir des fonds à des fabriques contrôlées par les comités ouvriers. Il en résulte, dit cet informateur, que plusieurs usines devront fermer leurs portes d'ici à un mois. Ironie de la situation, des fabricants qui subissent ainsi des pertes financières n'osent pas clore leurs établissements par crainte d'attentats. M. Kutler, président de l'union du commerce et de l'industrie, a assisté à une conférence démontrant que les demandes des ouvriers de la région de Dunaetz et de l'Oural excèdent de beaucoup les profits qu'aucune fabrique espère réaliser et que les fabricants ne peuvent continuer ainsi leurs affaires pendant longtemps. M. Kutler a affirmé que dans la région de Donets, les demandes des ouvriers dépassent le chiffre des capitaux investis et des profits annuels. Dans certaines usines, les propriétaires ont cédé tous leurs profits à leurs employés, sans satisfaire encore leurs exorbitantes exigences. Les demandes des ouvriers des fabriques de la Russie méridionale se chiffrent par 800,000,000 de roubles.

LE PRIX DU PAIN VA-T-IL BAISSER?

On a appris, hier soir, que le prix du pain était à la baisse à Toronto. Une importante compagnie de cette ville déclarait, hier, que Montréal suivrait bientôt l'exemple de la Ville-Reine; cependant la plupart des boulangers de la ville s'accordent à dire qu'il n'a pas encore été question de cela, car on dit que la farine se vend encore trop cher.

Le prix de la farine a baissé, au cours de la journée d'hier, d'un dollar par baril. On paye maintenant $13.50 pour meilleure farine. Le marché du blé est aussi à la baisse. Samedi dernier, à Winnipeg, il a subi des fluctuations; de 34 à 36 sous il a baissé à 30 3-4.

Les nouvelles municipales du NATIONALISTE sont uniques. Elles sont vraies et spirituellement tournées.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

AGENTS DEMANDES. — Position permanente, territoire exclusif, ouvrage facile et agréable. Les commissions payées permettent à un bon solliciteur de se faire un salaire de $25 et plus par semaine. S'adresser à la Cie Mutuelle d'Immeubles Ltée, 706-est, rue Ste-Catherine, entre 3 et 5 heures p.m.

A LOUER

HÔTEL À LOUER

Magnifique hôtel situé au centre de la ville, nouvellement construit et très moderne, comprenant 60 pièces bien éclairées, chauffage à eau chaude, système d'éclairage, d'alarme et nettoyage à l'électricité, 1 lavabo dans chaque chambre, bain dans 26 d'icelles, plancher ciré, téléphone dans chaque chambre, ascenseur automatique à l'électricité. Pour tout renseignement, s'ad. à Alex. Desmarteau, 60-est, Notre-Dame.

MAISON à louer ou à vendre, parc Laval, avec eau, arbres fruitiers et beau terrain bien cultivé, à 2 minutes des chars, logement très propre. S'adresser à 2524 St-Hubert, dentiste Danais. Tél. St-Louis 7166.

RESIDENCE d'été à louer au terminus des chars, au bord de l'eau, avec beaucoup d'arbres autour de la maison, magnifique grève ; 4 chambres, avec passage ; électricité, eau, chambre de bain, à 3 minutes des chars, en face de l'église St-Vincent de Paul.

S'adresser 2524 St-Hubert, dentiste Danais, tél. St-Louis 7166.

A VENDRE

A VENDRE, oeufs de poule de race pour incubation. S'adresser Gunn, Langlois et Cie. — Plymouth Rock barré, Leghorn, Rhode Island, Wyandotte blanche ; aussi poules couveuses et pondeuses.

A VENDRE.—Un bon tombereau. S'adresser à A. Martineau, 354, rue Cartier.

A VENDRE. — Une machine à additionner "Burroughs", a coûté $375, est presque neuve, vendrait pour $250. S'adresser Chambre 820, édifice Power.

A VENDRE.— Un surrey-phaeton McLaughlin, mieux que neuf, coûtant $300 pour $215 ; un harnais avec boucles argentées, coûtant $100 pour $40; un bon cheval de famille, bien dompté à la ville. Vendrait aussi séparément. S'adresser à E. Boisvert, 540, rue Amherst.

A VENDRE — A Vaudreuil, belle terre de 80 arpents sur le bord de l'eau, entre les deux villages, 240 pieds de grève, 2 maisons, grange et écurie; magnifique site d'été. Conditions faciles. S'ad. à J. E. Lefebvre, sur les lieux ou à Montréal, 28-est, boulevard St-Joseph. Tél. St-Louis 4872.

PROPRIETE en très bon ordre et très bien louée, située à Verdun, angle 1ère avenue et Chemin Lasalle, deux magasins et deux logis. Pour de plus amples informations, s'adresser à la Compagnie Mutuelle d'Immeubles, limitée, 706, rue Sainte-Catherine-est.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'AI A PRETER $1,500 à $30,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabriques, à Montréal. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques. Main 6615.

Avez-vous besoin d'un poseur d'appareils de chauffage ou plomberie pratique, avec au-delà de vingt années d'expérience pratique? Adressez-vous à J.-A. Brûlé, 2279, Christophe-Colomb. St-Louis 1354.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turcot, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

Tél. Est 5526. **E. ROY** Cordonnerie Mécanique
528 rue Sainte-Catherine est, entre Saint-Timothée et Amherst, près Moulin Rouge. Ressemelage et rapiéçage à la mécanique, exécutés en un clin d'oeil. Appelez: Est 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

OEUFS POUR INCUBATION

La saison d'incubation arrivée nous sommes prêts, avec le plus beau stock de volailles de races pures, Poules, Canards, Oies, Dindes, Pintades, Faisans, Pigeons, Lapins, Outardes et Canards Sauvages, Paons, Cygnes, etc. Quelques reproducteurs à disposer à des prix très raisonnables. Poules et poulettes de toutes races en main. Jars Toulouse, Embden Canards Pekin, Coureurs Indiens, etc. Mâles Pintades et quelques couples aussi. Oeufs de dindes prêts à la fin du mois $4.00 pour 10; $5.00 pour 15. Nous avons 45 mères dindes et des grands reproducteurs. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures indispensable aux commerçants, 15 sous par malle. Traité élémentaire sur l'élevage du dindon, en français. Elevez vos propres dindons, 25 sous par malle. Timbres pour informations. Ecrivez, nous avons tout en fait de volailles de races pures. LA FERME AVICOLE, YAMASKA. Saint-Hyacinthe, Qué.

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en anglais et en français.—Préparation aux examens: brevets, service civil, etc.

Cours privés et semi-privés à termes faciles le jour et le soir

Cours de KERMENO

Directeur RENE SAVOIE, I.C., et I.E. Bachelier ès arts et ès sciences appliquées
238 Saint-Denis. Tél. Est 6162
près Sainte-Catherine

INVENTIONS
PROTEGEES EN TOUS PAYS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
825, Power Bldg. Tel. Main 3025
Montreal.

BREVETS D'INVENTION
En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université. Montréal.

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix $2.50 à $3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, $2.50 par jour.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél Main 1250-1251. Codes : lebers West. Un.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT
Chambre 12. 97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice Banque d'Hochelaga
Tél. Main 1422

LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL
avocats, édifice Banque de Québec, 11, place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J.-C. Lamothe, LL. D., C.R., Emilien Gadbois, LL. L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713, Ch. 53, édifice Duluth, rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence : 2466 avenue du Parc. Rockland, 2459.

THEODULE RHEAUME
C. R.
180, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 4571 et 4572. Suite 411

Domicile: Est 1369.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213.—Bureau 53.
97, rue Saint-Jacques

Résidence: 180 Jeanne-Mance
Tél. Est 5973
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2632

NOTAIRES

Bélanger et Bélanger
Notaires
30, RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST & LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de creances. Règlement de successions. Tél. Main 1859.

ROCH-ALBERT BERGERON
NOTAIRE
Domicile : Edifice Duluth
528, Parc Lafontaine, 50 rue Notre-Dame O.
Tél. Saint-Louis, 4935. Téléphone Main 4369

ARTHUR COURTOIS
NOTAIRE
Immeuble du Crédit Foncier, F.C.
35, SAINT-JACQUES,
Tél. Main 5030
Bureau du soir :
262A rue Visitation. Tél. Est 3435

J.-ALEX. O'GLEMAN
NOTAIRE
90, SAINT-JACQUES. MAIN 2663
Prêts sur propriété de ville et terre près Montréal.

LE NOTAIRE
ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants $1,000 à $5,000, 1ère hypothèque. Règlement de succession
Rés. 568, Fullum. Las. 637

J.-H.-H. LIPPÉ
NOTAIRE
ARGENT A PRETER
180, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL
Tél. Main 4571. Bureau, 411

Bureau: Main 2431.
J.-A. NADEAU
Notaire
Immeuble "Versailles"
90, RUE SAINT-JACQUES. MONTREAL

PROULX ET PROULX
NOTAIRES
99, RUE SAINT-JACQUES
Bâtisse Banque Nationale. Tél. Main 2959
W.-J. Proulx, L.L.B. bureau du soir : Jos. Proulx, L.L.L. bureau du soir :
283 Ave Esplanade. Ahuntsic
Tél. Saint-Louis, 1760. Tél. Saint-Louis, 5350

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER
541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1929
AUSSI, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST
Tél. Victoria 1529
SPECIALITES. — Maladies des femmes et jeunes filles, obstétriques, accouchements.

TEL. SAINT-LOUIS 1685
Dr Tancrède BISSONNETTE
DES HOPITAUX DE NEW-YORK
Consultations: 8 à 9 heures a.m., 1 à 3 heures p.m., 6 à 8 heures p.m.
98, RACHEL EST. MONTREAL

Diplôme en hygiène publique. — Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p. m.
TEL. SAINT-LOUIS 3275
Dr Jos.-N. Chaussé
MEDECIN-CHIRURGIEN
Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

GUERISON RADICALE
Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy, hystérie, alcoolomanie par traitement rationnel.
Dr EDGAR TURGEON, 410A Parc Lafontaine
Saint-Louis, 7607

DENTISTES

Dr NAP. DESJARDINS
CHIRURGIEN-DENTISTE
Autrefois de Saint-Henri
Bureau ouvert de 9.00a.m. à 9.00 p.m.
1111, RUE SAINT-DENIS
Près Marie-Anne
Tél. Saint-Louis, 3947.

DENTISTES GENDREAU
543, RUE SAINT-DENIS, coin Cherrier
TEL. EST 2916
BUREAU DE 9 HEURES A. M., A 5 HEURES P.M., LE SOIR SUR ENGAGEMENT

COMPTABLES

Benoit & De Grosbois
COMPTABLES — AUDITEURS
LIQUIDATEURS
Chambre 5. 3 rue Notre-Dame-est
Tél. Main 2617

H. BEAUREGARD
Entrepreneur général en construction
Edifice "Power", 83-ouest, Craig
Tél. Main 4165

COURTIERS EN ASSURANCES

ALBERT LEFORT
ASSURANCE AUTOMOBILE
A 25 P. C. ET 50 P. C. DE REDUCTION
CHAMBRE 36, 164 SAINT-JACQUES
Assurances générales aux meilleurs taux

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398

Rolland Bedding Co.
907, Henri-Julien. Saint-Louis 9198
REPARATIONS : — Matelas refaits, solidifiés, rembourrés, polis, meubles sur commande, emballage : : : 40 ans d'expérience

REPARATIONS de poêles à charbon et à gaz
S. McARTHUR
ancien contremaitre chez R. W. Kerr, 91, rue Mansfield. Tél. Up. 6904

LIQUIDATEURS

Jour: Tél. Main 1473. Soir: Tél. Est 199
OSCAR BEAUCHAMP
CURATEUR, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR
EDIFICE "LA PRESSE", SUITES 13-15
51, rue Saint-Jacques. Montréal, Can.

DIVERS

AUTOMOBILISTES
Pour vos pneus, vos lubrifiants et tous vos accessoires
APPELEZ EST 6876
La Cie d'Accessoires d'Automobiles Renaud
La Maison avec le Service
326 Sainte-Catherine est. Ouvert le soir

Tél. Saint-Louis: 3946.
BURKE & CONSTANTIN
Autrefois de la Cadillac Motors, Limited
Experts dans les Automobiles Cadillac
Réparations de toutes sortes, faites avec diligence: tous nos travaux garantis
104, RUE DES CARRIERES, MONTREAL

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue, vous transigerez avec moi seulement. M. Lemieux, 37, Boulevard Saint-Joseph ouest.

Cours privés le jour et le soir. Cours spéciaux de "diction". Préparation aux brevets
EDMOND LAROCHE, B. S.
PROFESSEUR
"APPARTEMENTS SALABERRY, ANGLE SHERBROOKE ET SAINT-DENIS
Tél. Est 1162

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

Royal Silver Plate Co. Dorure, argenture, réparations d'argenteries, ornements d'église, bronzes, cuivrerie. A. Giroux, gérant, 207, St-Jacques. Main, 1387.

Tél. Est 7059. Réparations de tous genres
J.-O. MIRON & CIE
Nickelage, Placage et Argenteur, Finisseur en Cuivre, Fabrication d'Electroliers Spécialité, Carburateur, Coil Moteur, Magneto, etc., etc.
175 Amherst. SATISFACTION GARANTIE

Est 3412-3267. 221 Ave. Hôtel de Ville
LA CIE D'EXPRESS E. ROCHON, LIMITEE
Tous les genres de travaux — déménagements, pianos, coffres-forts et machineries, attention spéciale. La nuit et le dimanche appelez Est 3412.

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARPENTEURS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
99, rue Saint-Jacques
TELEPHONES:
Bureau: Main 7618.
Résidence: Tél. Rockland 2050

Arthur Vincent
INGENIEUR-ARPENTEUR
ARCHITECTE
Tél. Main 1168. 76, rue Saint-Gabriel
Bâtisse Chambre de Commerce

Saint-Louis 5649.
P. SCOTT
PEINTRE DECORATEUR
Tapissier, Blanchisseur, Platrage, Etc.
905, rue Berri
MONTREAL.

HOTEL

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1687. — William R. Hobbs, gérant, de la cité et du district de Montréal, demandeur, vs Harry Brougham Gordon, autrefois de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 25 mai 1917.
T. DEPATIE,
Dép.-protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit du district de Montréal, No 6976. — Les commissaires d'écoles pour la municipalité de la paroisse de Sainte-Clotilde, dans le comté d'Hochelaga, corps légalement constitué, ayant son principal bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, demandeurs, vs Elisée Cordeau et Emile Cordeau, ci-devant des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 25 mai 1916.
U. BOUVIER,
Député-greffier de la dite Cour.
J. B. Bissonnette, procureurs des demandeurs.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 5170. — Dame Alice Martin, fille majeure, d'Outremont, dans le district de Montréal, demanderesse, vs J. C. Oswald Chaput, courtier, autrefois des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, défendeur, et Joseph-Henri Bastien, de la cité et du district de Montréal, tiers-saisi. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 25 mai 1917.
T. DEPATIE,
Dép.-protonotaire.
Place et Stockwell, procureurs de la demanderesse.

LE CALME RENAIT MAIS LA VOLONTE DE LUTTER SANS TREVE CONTRE la CONSCRIPTION CONTINUE à S'AFFIRMER avec ENERGIE

MONTRONS - NOUS DIGNES DE NOTRE CAUSE !

LES ORATEURS ANTICONSCRIPTIONNISTES PRECHENT TOUS, AU MARCHE SAINT-JEAN-BAPTISTE, LE CALME ET EXORTENT LE PEUPLE A LUTTER AVEC FERMETE DANS LES BORNES DE LA LEGALITE — UN PASTEUR ANGLO-CANADIEN DENONCE LA CONTRAINTE ET LES FANATIQUES QUI INSULTENT LES CANADIES-FRANÇAIS.

C'est devant un groupe d'environ 4,000 personnes que parlèrent hier soir les orateurs anticonscriptionnistes, au marché St-Jean-Baptiste de Montréal. Et comme ces orateurs, à l'exception d'un, étaient les mêmes que ceux qui s'étaient fait entendre lors des manifestations de la semaine dernière, ils ont pour la plupart exposé les mêmes arguments devant une foule nouvelle.

M. Elie Lalumière présidait.

Nous sommes réunis ce soir, dit-il, afin de lutter ensemble contre le danger commun (à bas la conscription!) Que nous soyons rouges ou bleus ou nationalistes, nous devons laisser les questions de partis pour combattre dans un commun effort la pieuvre qui nous menace (vive Bourassa!) M. Bourassa vous a annoncé depuis au delà de 10 ans les choses qui vous arrivent aujourd'hui, et depuis le début de cette campagne on se demandait de toutes parts: va-t-il venir? va-t-il parler? prendre parti pour nous? Il a commencé, il n'est pas si déloyal qu'on le pensait à notre cause (Appl.) et il faut espérer que les deux grands chefs canadiens-français trouveront le moyen de se rapprocher, de se donner la main et de vivre ensemble pour le plus grand bien de la race canadienne-française.

M. Ubald Paquin prend alors la parole et avec énergie il expose devant la foule qui l'écoute les arguments contre la conscription qu'il a exposés déjà aux quatre coins de la ville. La guerre se fait surtout au bénéfice des fabricants de munitions. Il faut lutter avec énergie contre la conscription, mais dans les limites des lois et de la constitution. Le pays se réveille : le commerce, les unions ouvrières ne veulent pas de cette mesure. Il faut parer à la famine qui s'en vient et ne pas l'aggraver par l'enrôlement à outrance. Nos gouvernants se sont fait concéder une prolongation de pouvoirs, et que font-ils? Ils se servent de ce privilège pour nous frapper, et pour décréter qu'ils nous feront servir de cible aux canons ennemis. Réveillons-nous et unissons-nous contre ceux qui voudraient faire de la constitution qui nous régit et qui nous protège un misérable *scrap of paper* que l'on déchire lorsqu'il devient gênant, afin de nous envoyer de force à la boucherie, comme on y mène un vil troupeau; protestons de toutes nos forces contre ceux qui veulent prélever un impôt sur notre sang déjà hypothéqué d'avance. Et parce que nous avons compris la situation et déjoué publiquement les plans ourdis pour nous perdre, on nous traite de démagogues!... On demande partout des bras: l'industrie en manque, l'agriculture en a encore plus besoin et voilà qu'on demande encore 100,000 hommes! n'est-ce pas ridicule?

Soyons calmes. Qu'il n'y ait pas de manifestations après l'assemblée. Rien ne sert de casser des vitres: le seul moyen pour atteindre les grands journaux, c'est de ne plus les acheter: de faire un boycottage en règle; alors ils cesseront d'être des organes d'avachissement, ils s'amenderont. Quand on pense que des feuilles qui se proclament l'organe de notre race prônaient et prônent encore une mesure qui vise et frapperait au coeur notre race si elle était imposée. Ils seront responsables du sang versé, le sang de ceux qui furent ou qui seront enrôlés de force et qui seront victimes de la guerre. Ce sang criera à jamais vengeance.

M. Lalumière donne à ce moment lecture d'un message arrivé pendant le discours de M. Paquin. C'est M. le maire Médéric Martin qui l'envoie pour s'excuser de ne pouvoir venir à l'assemblée, ayant dû se rendre à Ottawa où ses fonctions de député l'appellent.

UN ANGLAIS SE JOINT AUX PROTESTATAIRES

Un ministre protestant anglais ou plus exactement canadien-anglais, fait une brève allocution qui fut très bien comprise, fort bien goûtée et maintes fois applaudie. Le Rév. J. B. Pyke tient à affirmer que les Canadiens-français ne sont pas les seuls à protester: nombreux sont ceux de race et de langue anglaise qui pensent de même sur le sujet de la conscription. Du reste, la mesure proposée est une insulte pour le Québec, car, dit-il, on prétend que Québec n'a pas participé comme il aurait dû dans cette guerre, et cependant la liste des morts et des blessés renferme chaque jour beaucoup de noms de cette province et beaucoup de noms canadiens-français. Mais aussi qu'attendre d'un gouvernement comme celui que nous avons? c'est un gouvernement d'idiots (that's a fools' government). Si sir John McDonald vivait, ces choses n'arriveraient pas: il ne les eût pas tolérées. Ce gouvernement ne sait que dépenser l'argent du peuple, et même il ne sait pas le dépenser à propos. Il est des hommes aptes au service qui voulaient s'enrôler dans le contingent anglais où, ne recevant que $14.00 par mois au lieu de $40.00, ils ne peuvent nourrir les femmes et les enfants qu'ils ont laissés pour aller remplir ce qu'ils considéraient être leur devoir et ceux-ci sont maintenant à la charge de la charité publique.

D'autres ont dit que les protestants n'étaient pas en sûreté dans Québec. C'est faux. Je suis né dans Québec et mon père avant moi, et je puis dire que c'est une calomnie. Le gouvernement prohibe les journaux allemands. Il ferait mieux de supprimer les journaux menteurs et fauteurs de discorde comme l'*Orange Sentinel*.

On a dit que Québec aurait pu donner plus qu'il n'a fait : pourquoi n'y a-t-on pas envoyé des agents recruteurs convenables ? Appartenait-il à des ministres protestants de l'Ontario de venir faire du recrutement dans Québec? Pourquoi n'avoir pas envoyé dès le début des agents recruteurs canadiens-français ?

On prétend qu'on va mettre Montréal sous la loi martiale ? Oh non ! on ne le fera pas. Ça ne peut pas se faire, ici, (they can't do it here).

Souvenez-vous de Chénier, rappelez-vous Papineau et restez unis ensemble. Vive le Canada ! Vive Québec ! A bas les tyrans ! A bas les bigots !

Après M. Pyke, c'est le notaire L. N. Ricard. Le principal argument de M. Ricard, ce soir, ou du moins un nouvel argument de sa part, est celui-ci. Avant de nous imposer la conscription qu'on oblige TOUS les émigrés des pays alliés anglais, russes, français, belges ou italiens, qui sont embusqués ici à aller se battre avec les armées de leur pays, et que TOUS ceux des pays ennemis soient enfermés dans des camps de concentration ; qu'on enrôle d'abord tous les *blokes*, m... pieds-plats ; qu'on envoie les doukhobors défendre leur propre pays ! M. Ricard propose et fait adopter par l'assemblée la même résolution qu'il a présentée jusqu'ici à chaque assemblée.

Cette résolution sera envoyée aux 1244 municipalités de la province avec l'invitation de l'adopter d'urgence, et l'on compte bien que 1,000 au moins protesteront avant longtemps. " Le Canada seul est notre mère-patrie, dit-il en terminant, et nous devons considérer l'Angleterre comme une belle-mère à laquelle on ne doit autre chose que le pardon de bien des tracasseries et quelques petits services de temps à autre rendus volontairement, par sympathie.

(*Suite à la 4ème page.*)

LES PROTESTATIONS NAISSENT PARTOUT

LES CONSEILS MUNICIPAUX A TRAVERS LA PROVINCE CONTINUENT A ENREGISTRER OFICIELLEMENT LEUR OPPOSITION A LA COERCITION.

Nous continuerons à recevoir les protestations officielles des conseils municipaux contre la conscription. En voici quelques-unes qui montrent bien comment l'opposition se propage.

Ville des Laurentides

A la session spéciale du conseil de la corporation de la ville des Laurentides, dans le comté de l'Assomption, tenue au bureau du conseil, à sept heures de l'après-midi, samedi, le vingt-six mai, mil neuf cent dix-sept, à laquelle session sont présents: Son Honneur le maire John Monahan, MM. les conseillers Roch Locas, John Kelly, Jos. Roch, Delphis Léveillé, Damase Brien et Emile Blondin.

1er ordre — Attendu qu'il est question que le premier ministre du Canada, M. R. L. Borden, est à préparer une loi à l'effet d'établir la conscription dans la Puissance du Canada.

Il est proposé par M. le conseiller Jos. Roch, secondé par M. le conseiller John Kelly et résolu à l'unanimité:

Que M. P. A. Séguin, député du comté de l'Assomption, à la Chambre des Communes, soit prié de donner son vote contre cette loi, et que, par sa parole, il demande au parlement qu'avant d'établir cette mesure, le peuple de la Puissance du Canada soit appelé à donner son opinion sur cette question, soit par referendum ou élections générales, et que copies de la présente soient adressées au dit monsieur Séguin et aux journaux.

(Signé) John Monahan, maire.
(Signé) S. Goulet, Sec.-trés.

Roxton Falls

A une session régulière et mensuelle du conseil du village de Roxton Falls, tenue lundi le septième jour de mai mil neuf cent dix-sept, et ajournée au vingt-sixième jour du même mois aux lieu et heure ordinaires des séances du conseil, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec; à laquelle session ainsi ajournée sont présents: — M. F. X. Racine, maire; MM. les conseillers J.-B. Lavallée, P. D. McCrail, L. Beauregard, A. Racine, W. Despart, J. Bouchard, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire:

Il est statué par résolution du conseil comme suit:

Attendu que le premier ministre du Canada, sir Robert L. Borden,

(*Suite à la 4ème page.*)

LA TEMPÊTE EST CALMÉE

LA FOULE, HIER SOIR, MANIFESTE TRES PAISIBLEMENT CONTRE LA CONSCRIPTION.— DES TOMMIES INSULTENT LES GENS QUI LES LAISSENT FAIRE. — ON VEND DES DRAPEAUX.

Après l'assemblée, un groupe d'ouvriers qui faisaient une manifestation à part essayèrent de profiter de l'occasion que leur offrait la "réunion du marché St-Jean-Baptiste pour grossir les rangs de leur défilé. C'étaient des ouvriers électriciens actuellement en grève, mais qui n'avaient pas assisté aux discours anticonscriptionnistes; à vrai dire, leur passage au marché St-Jean-Baptiste fut simplement une coïncidence. Toutefois, la série des discours étant terminée, nombre d'auditeurs les suivirent sans témoigner de grand enthousiasme. Les gens assagis par les conseils et les avis réitérés ne semblaient nullement enclins à faire du bruit. Si bien que les manifestants marchèrent paisiblement le long des trottoirs, accompagnant leur marche du chant répété de "A bas la conscription! sur l'air des lampions.

Quelques Tommies rencontrés en chemin se permirent des remarques plus ou moins polies à l'égard des gens qui se trouvaient dans le défilé. Ils furent promptement entourés; mais les manifestants furent les premiers à dire qu'on les laissât tranquilles, disant qu'il valait mieux les ignorer, parce qu'ils ne se rendaient pas compte de ce qu'ils disaient.

Une escouade de policiers veillait aux environs des bureaux de la "Presse" et une autre gardait ceux de la "Patrie", mais ce fut peine perdue, il n'y eut point de manifestation devant ces édifices. Un petit groupe de gens s'étaient assemblés près de Laval; sur les ordres du chef Campeau, ils se dispersèrent rapidement.

La nuit se passa ainsi sans incidents. Dans la rue, quelques individus qui n'avaient aucune relation avec les organisateurs de l'assemblée qui se tenait au marché, vendirent un assez grand nombre de minuscules drapeaux français et anglais sur lesquels étaient imprimée l'inscription: "A bas la conscription!"

PROJET CONTRAIRE AUX TRADITIONS

UNE FOULE DE 4,000 PERSONNES PROTESTENT A SHERBROOKE CONTRE LA LOI BORDEN.

Sherbrooke, 29. — Environ 4,000 personnes assistaient hier soir à l'assemblée anticonscriptionniste qui a eu lieu au parc Racine, sous la présidence de l'échevin Gauvin.

Les orateurs ont été MM. J. H. Lemay, L. T. Morin, J. S. Couture, C. Robidoux, éditeur de la "Tribune", et C. Mackenzie.

A la fin de l'assemblée, la foule a adopté une résolution, 1o déclarant que la conscription est une mesure contraire à la tradition et aux intérêts du pays, de même qu'à la constitution et aux principes de la démocratie, et 2o demandant un referendum ou des élections générales.

La foule a ensuite paradé dans les rues ; plusieurs des manifestants portaient des bannières blanches sur lesquelles on lisait l'inscription bilingue : "Down with conscription ; A bas la conscription".

UN VOTE EN FAVEUR DE LA CONTRAINTE

LE CONSEIL MUNICIPAL DE TORONTO SE PRONONCE A L'UNANIMITE EN FAVEUR DU SERVICE MILITAIRE OBLIGATOIRE SANS REFERENDUM.

Toronto, 29 — A l'unanimité, le conseil municipal de Toronto vient d'adopter la résolution suivante en faveur de la conscription:

1o.—"Que ce conseil déclare être sympathique au désir exprimé par sir Robert Borden de voir se maintenir la glorieuse renommée des troupes canadiennes sur le front et de ne pas faire sacrifier en vain la vie de nos soldats;

2o.—"Que ce conseil, ayant confiance pleine et entière que l'on décrètera les lois nécessaires sans délai et sans appel au peuple, exhorte tous les loyaux sujets de donner une réponse prompte et définitive à l'appel du premier ministre et de mettre fin à tous les différends afin de n'avoir qu'un but: envoyer des hommes au front, en nombre suffisant, et le plus tôt possible".

Des requêtes contre la conscription circulent tout de même dans la Ville-Reine. L'opposition chez les ouvriers vient surtout des socialistes-démocrates dont plusieurs sont d'extraction étrangère; le camarade James Simpson est actuellement à Ottawa pour protester au nom des siens.

On dit qu'une forte délégation des unions ouvrières se rendra également à Ottawa pour appuyer le gouvernement; ces unions ont déjà beaucoup de leurs membres sur la ligne de feu.

Le conseil a aussi adopté une autre résolution présentée par des chefs ouvriers et demandent la nomination d'un dictateur des vivres et du combustible; la nationalisation des entrepôts frigorifiques, des chemins de fer et des mines de charbon du Canada; la prohibition de la spéculation sur le blé; et l'établissement de cours municipales pour la vente du bois et du charbon.

40,000 NOMS LAISSÉS "SUR LA TABLE"

Une requête portant 30,000 signatures avait été présentée au conseil municipal de Montréal, mercredi dernier et, sur la demande de l'échevin Ward, renvoyée à huitaine.

Hier après-midi Son Honneur soumettait de nouveau au conseil une nouvelle requête portant encore environ 10,000 noms; elle a été laissée sur la table.

CONSULTONS LE PEUPLE !

LE CONSEIL MUNICIPAL DE QUEBEC RECLAME POUR L'ELECTORAT LE DROIT DE SE PRONONCER AVANT QUE LA CONSCRIPTION SOIT IMPOSEE—MANIFESTATION CONTRE UN ECHEVIN.

(De notre correspondant)

Québec, 29 — Par un vote de 19 contre 2, le conseil de Québec a adopté, hier soir, la résolution présentée par l'échevin Eugene Dussault et s'opposant à l'adoption de la conscription sans qu'au prélable le peuple ait été consulté. Deux membres de langue anglaise seulement se sont opposés à la résolution:les échevins Gibsone et Dinan.

Une foule immense avait envahi les galeries et le parquet de la salle du conseil. La séance fut très paisible; de vigoureux applaudissements ont salué les déclarations de quelques membres du conseil qui prirent la parole. Les échevins Dussault, proposeur de la résolution, et Verret, leader du conseil, énumérèrent les motifs déjà énoncés souvent depuis le commencement de la campagne en faveur de l'adoption de la résolution, après que le maire eut demandé à l'assemblée de rester calme et de s'abstenir de manifester, le conseil fut appelé ensuite à voter.

Les deux échevins qui votèrent contre la résolution le firent sans songer à expliquer leur attitude.

Après l'adoption de la résolution, la foule chanta "O Canada" et "Dieu sauve le Roi" et acclama les échevins qui avaient voté pour la proposition. Des cris: "A bas! A bas!" furent lancés à l'adresse des deux opposants à la résolution.

Lorsque l'échevin Gibsone sortit de l'hôtel de ville, la foule le conspua et partit à sa suite en criant.

L'échevin Gibsone monta dans un tramway pour se soustraire à cette manifestation hostile, mais les manifestants empêchèrent le tramway de continuer sa route.

Le maire Lavigueur intervint et monta dans le même tramway que l'échevin Gibsone, mais ce n'est qu'avec peine que le garde-moteur put remettre la voiture en marche et distancer les manifestants. La foule alla ensuite manifester devant la résidence de l'échevin Gibsone.

A la demande de ses collègues, l'échevin Dussault avait retranché de sa résolution le paragraphe contestant la constitutionnalité de l'adoption de la conscription sans consultation populaire. La résolution votée par le conseil se lit comme suit: "A l'Honorable Chambre des Communes du Canada, réunie en Parlement.

L'humble requête du soussigné, le Conseil de Ville de Québec, dans la province de Québec, Dominion du Canada,

Expose respectueusement:

Que la déclaration faite, le vendredi, 18 mai 1917, à Votre Honorable Chambre des Communes, par le Très Honorable Sir Robert L. Borden, premier ministre du Canada, de la présentation prochaine d'un projet de loi ayant trait à l'établissement dans le Dominion d'une conscription sélective pour le service outre-mer, sans consultation au préalable de l'électorat, a causé un malaise profond parmi toute la population de la cité de Québec;

C'est pourquoi le soussigné, Conseil de Ville de la cité de Québec, au nom de la population dont il est le mandataire, proteste contre l'adoption d'une loi semblable, ou de toute autre similaire, et prie humblement l'Honorable Chambre des Communes de bien vouloir ne pas la voter avant que les électeurs du Canada aient eu l'avantage de se prononcer sur la question dans un plébiscite;

Et votre requérant ne cessera de prier.

Le Conseil de Ville
de la Cité de Québec.

Deux échevins de langue anglaise, MM. Collier et Madden, et deux de langue française, MM. Glode et Plamondon, étaient absents.

VANCOUVER SUIT LE MOUVEMENT

Vancouver, 29. — Les anticonscriptionnistes avaient terminé les préparatifs d'une manifestation dans les rues, hier soir. Mais après une entrevue avec le chef de police et une entente avec les soldats de retour du front et autres favorables à la mesure, il a été décidé de ne pas manifester dans les rues, de part ni d'autre. Les assemblées auront lieu dans des salles seulement.

Vous ne lisez pas le NATIONALISTE? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

LES HULLOIS S'AGITENT

M. LE DEPUTE DEVLIN PROMET DE COMBATTRE LA CONSCRIPTION AU PARLEMENT. — LES MANIFESTANTS FONT UN GRAND CHARIVARI. — ON LES EMPECHE DE TRAVERSER A OTTAWA.

Hull, 29. — Cinq mille personnes au bas chiffre, hurlant et criant à tue-tête paradèrent ici hier soir. Munis de trompettes et de toutes sortes d'instruments elles circulèrent dans les rues de Hull, vociférant contre le gouvernement Borden. A bas la conscription! tel était le cri de ralliement de tous les jeunes gens qui y prirent part afin de protester contre le projet de loi du premier ministre tendant à établir au pays le service militaire obligatoire.

On se souviendra longtemps à Hull de la scène qui précéda le défilé sur le square de l'hôtel de ville. Au delà de 5,000 personnes s'y trouvaient réunies en une masse serrée et compacte. De ci de là on voyait des bannières portant ces inscriptions: "Le Canada toujours! La conscription jamais!" Trompettes nasillardes, boîtes de fer-blanc, tambours de toute espèce, concouraient à faire un vacarme infernal. De temps à autre celui-ci se calmait, pour faire place au chant de l'hymne national et la populace toute entière chantait: "O Canada!"

Les organisateurs de la parade avaient tout d'abord décidé de conduire le défilé à travers les rues d'Ottawa, toutefois les conseils du maire de la ville, M. Archambault, ceux du représentant du comté, M. E. B. Devlin, et ceux du Dr J. E. Lafontaine, prévalurent, et les anticonscriptionnistes se contentèrent de manifester dans les rues de leur propre cité.

Un tonnerre d'applaudissements accueillit le discours de M. Archambault, lorsqu'il déclara à la foule, que, tout conservateur qu'il était, il était d'avis qu'on ne devait pas imposer la conscription au peuple sans l'avoir consulté, et qu'il pensait du reste que ce serait l'opinion de la Chambre, lorsque la question serait débattue au Parlement.

M. E. B. Devlin, député du comté de Wright, fut reçut avec force acclamations. Il affirma que le service militaire obligatoire ne serait jamais établi au Canada si ce n'est par la volonté du peuple. Il supplia les assistants dans l'intérêt de leurs familles, pour l'honneur et la dignité de la province, de ne pas étendre la manifestation au delà des limites de la ville. "Cela ne vous servira de rien de passer la rivière pour aller manifester à Ottawa. Laissez-moi combattre en votre nom à la tribune même du Parlement. Je vous donne ma parole que j'abandonnerai plutôt mon siège que de laisser passer cette mesure à laquelle vous êtes évidemment opposés sans qu'elle soit soumise à un plébiscite."

Ainsi la manifestation ne dépassa pas les limites de la ville, et furent désappointés les agents de police de la capitale qui les attendaient de pied ferme afin de les arrêter.

ASSEMBLÉE CE SOIR

Ce soir, boulevard Morgan, en face du marché de Maisonneuve, assemblée de protestation contre la conscription, sous les auspices du club Constitutionnel. MM. Doyon, Ricard, Paquin, Ranger, Panneton, et probablement Alban Germain porteront la parole.

MORT DE LÉOPOLD DE ROTHSCHILD

Londres, 29. — Léopold de Rothschild est décédé ce matin, à sa maison de Leighton Buzzard, après une maladie de six semaines, à l'âge de 72 ans. Il était le troisième fils du baron Lionel de Rothschild, fondateur de la branche anglaise de la fameuse famille de banquiers. Pendant plusieurs années avant la guerre il fut une des principales figures de marque des cercles d'amateurs de course d'Angleterre, et en 1914 son cheval Saint-Amant a remporté le prix Derby.

LE DEVOIR D'HIER

Bien que notre tirage d'hier ait été de plusieurs milliers plus considérable qu'à l'ordinaire, nous n'avons pu suffire à toutes les commandes. Il nous en a fallu imprimer des exemplaires additionnels, aujourd'hui, afin de fournir à ceux qui ont manqué hier le premier article de M. Bourassa le commencement de la série qu'il a commencée. Ils pourront se procurer le numéro d'hier en passant à nos bureaux. Notre tirage de ce soir sera plus considérable encore que celui d'hier. Avis à tous ceux qui veulent ne rien manquer de ce que dit Le DEVOIR de ce temps-ci.

M. LAURIER CONTRE LA CONSCRIPTION ?

C'EST LA CONVICTION DE M. ATHANASE DAVID, BASEE SUR LES DECLARATIONS PASSEES DU CHEF LIBERAL. — DEPUIS DIX ANS, DIT-IL AU NOM DES JEUNES LIBERAUX, LES PRINCIPES IMPERIALISTES SE SONT INFILTRES SANS QUE NOUS NOUS EN APERCEVIONS. — "C'EST LA LUTTE POUR LA LIBERTE DU CANADA."

Une énergique protestation de l'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal vient de s'ajouter à celles qui de toutes parts s'élèvent contre la violation de la constitution canadienne par l'introduction d'une mesure de service militaire obligatoire. Voici la brève mais significative résolution qu'elle a adoptée, hier soir, par l'entremise des chefs des divers groupes de Montréal réunis en assemblée spéciale au numéro 30 de la rue St-Jacques, sous la présidence de M. Irénée Vautrin, président de l'Association:

"L'Association de la Jeunesse Libérale de Montréal, opposée à la violation de la constitution canadienne, se déclare contre l'adoption par le Parlement de toute loi établissant la conscription militaire pour servir en dehors du pays."

La caractéristique de cette assemblée par ailleurs très enthousiaste, fut le calme et la modération. Ce n'est pas par la force et l'émeute, ont déclaré en substance les divers orateurs, que nous obtiendrons justice et le rappel du projet de loi inique qui sera déposé devant la Chambre des Communes, mais par tous les moyens constitutionnels que l'Acte de l'Amérique britannique du Nord met à notre disposition. Si la province de Québec bat la marche, elle se sent appuyée par toutes les autres provinces auxquelles, jusqu'à certain degré, le silence est imposé. La lutte de la province de Québec est la lutte pour la liberté du Canada tout entier.

Plusieurs orateurs portèrent la parole: MM. Vautrin, Emile Massicotte, vice-président de l'Association de la Jeunesse libérale, Ernest Bertrand, Omer Legrand et Athanase David, député de Terrebonne à la Législature. Le discours de M. David, empreint du calme et de la certitude d'une cause juste, fut en même temps une réclamation énergique du droit de vivre et de vivre librement de tous les citoyens canadiens, de langue française comme de langue anglaise.

M. Irénée Vautrin explique tout d'abord le but de l'assemblée, puis il se demande ce qui a porté le premier ministre à agir contrairement à ses déclarations antérieures explicites qu'il ne tenterait jamais d'appliquer au Canada une mesure de conscription. Il lui reproche de n'avoir donné aucun motif sérieux de son attitude nouvelle, le message des soldats dans les tranchées, ou plutôt la promesse qu'il leur aurait faite, n'en étant nullement. S'il est quelque part une nécessité, ce n'est certes pas celle d'envoyer 50,000 à 100,000 hommes en Europe mais bien d'organiser le pays au point de vue économique et industriel. Il termine en réclamant l'appel au peuple que la nouvelle mesure concerne seul et parce quele gouvernement actuel n'est plus le mandataire du peuple.

M. Emile Massicotte, dit que l'heure est grave, le danger imminent, et pourtant la nation veut être sauvée. On peut songer avec satisfaction aux services que librement nous avons rendus à l'Angleterre et aux Alliés. Nous avons fait notre devoir, plus que notre devoir. Notre participation, volontaire jusqu'ici, menace de devenir une contrainte dangereuse. Protestons, luttons fermement, mais dignement.

M. Ernest Bertrand dit que le projet de loi actuel, s'il est adopté, ne le sera pas de toute liberté des représentants du peuple; il leur aura été imposé par les autocrates de Londres. Les impérialistes sont heureux de profiter d'un cataclysme comme celui-ci pour ériger un second empire romain. Et la chute de cet empire est en voie de se préparer si on ne lui donne d'autres fondations que la contrainte.

M. Athanase David est accueilli par les applaudissements enthousiastes de l'auditoire.

M. A. DAVID.

L'orateur conseille à tous de mettre de l'idéal dans la politique de leur pays, en étant purement et simplement des Canadiens. Jusqu'ici nous nous sommes battus pour des mots. Mais n'allons pas, maintenant que l'heure de l'action est arrivée, agir comme ceux qui, aujourd'hui, sèment la discorde à Montréal en brandissant le flambeau, non de la lumière, mais de la querelle. Ceux-là sont plus responsables qu'ils ne le pensent et ne sont capables de le penser. Quand un peuple se voit rendu à user de la force, il est bien faible. Ce sont nos institutions parlementaires qui nous

(*Suite à la 7ème page*)

COMPAREZ, JUGEZ, DECIDEZ !

Casser les vitres ne sert de rien. Lisez plutôt LE DEVOIR, journal qui non seulement est LIBRE de toute attache de parti mais qui vous RENSEIGNE LE MIEUX.

Voici un tableau des nouvelles sur la conscription parues hier. Le Devoir en donnait 16 colonnes ⅓, la Presse et la Patrie, 5 colonnes ½ chacune:—

	LE DEVOIR col.	LA PRESSE col.	LA PATRIE col.
Assemblée à Lachine	4	1¼	⅓
" Loretteville et Québec.	3	½	⅔
Crise ministérielle	1	½	⅔
M. Doherty va démissionner	½	0	0
Assemblée à Chicoutimi	⅔	0	0
Dénonciation des policiers	½	0	0
Protestations:—			
Grand'Mère	½	0	0
St-Alphonse du Saguenay	¼	0	0
Beauharnois	⅓	⅓	0
Manifestation des soldats à Montréal	½	¼	¼
Assemblées:—			
rue St-Denis	⅔	0	0
des socialistes à Montréal	½	¼	¼
aux Trois-Rivières	⅓	¼	¼
à Kitchener, Ont.	¼	0	0
à London et Toronto	½	0	¼
Discussion de MM. Martin et Ross sur assemblées	½	½	½
Appel de la Ligue des Int.Canadiens	⅔	⅔	⅔
Divers	1½	1½	1½
	16⅓	5½	5½

Dans plusieurs cas, le lecteur constatera que la Presse et la Patrie n'ont pas donné un mot de rapport.

Le Devoir sous un moindre volume a plus de "poids" que tous les épais journaux.

LA VIE SPORTIVE

FREDDIE WELSH N'EST PLUS CHAMPION DU MONDE

L'ANGLAIS A ETE MIS HORS DE COMBAT, HIER SOIR, A LA NEUVIEME RONDE, PAR BENNY LEONARD, AU MANHATTAN CASINO DE NEW-YORK. — L'AMERICAIN EUT CONSTAMMENT L'AVANTAGE.

New-York, 29. — Benny Leonard est le nouveau champion du monde de la classe des poids légers depuis hier soir, alors qu'il a mis Freddie Welsh hors de combat à la neuvième rond d'un combat qui devait en durer dix, au Manhattan Casino.

Les nombreux amateurs de la boxe qui avaient envahi, la salle ont salué cette victoire par une salve d'applaudissements et par des cris qui démontraient qu'ils étaient satisfaits du résultat. Trois fois dans la neuvième ronde Freddie Welsh fut envoyé au plancher, avant de recevoir le coup fatal, le coup qui devait lui enlever le titre qu'il détenait depuis le mois de juillet 1914, alors qu'il obtint la décision à Londres sur Willie Ritchie.

Le Waterloo de Welsh arriva à la suite d'une série d'assauts répétés de Leonard, qui acculèrent Welsh dans tous les coins de l'arène. Le champion avait dû essuyer une pluie de coups dans les premières rondes de la bataille, et c'est visiblement fatigué qu'il se présenta pour commencer la neuvième ronde. Léonard, très en possession de tous ses moyens, se lança sur Welsh comme celui-ci quittait son coin et lui planta une série de coups de gauche et de droite à l'estomac. Welsh tenta vainement de l'esquiver et réussit à se loger dans le coin de son adversaire. Leonard ne lui donna aucun répit et le poursuivit jusque-là. Il lui plaça un coup de droite à la mâchoire et Welsh s'affaissa sur les câbles. Après avoir mis un genou en terre, le champion tenta de se relever, mais Leonard le coucha à deux reprises successives sur le plancher de l'arène. Le pauvre Welsh tenta une dernière fois de se lever, mais il retomba sur les câbles, pendant que l'arbitre McPartland comptait les dix secondes fatidiques. La foule était à applaudir le vainqueur à tout rompre, quand Welsh, revenu à ses sens, refusa de croire à sa défaite et s'élança de nouveau sur Leonard. Celui-ci eut constamment le dessus et sa victoire fut très décisive. Le gérant de Leonard a annoncé après la bataille que le nouveau champion s'enrôlera dans l'armée américaine, la semaine prochaine.

Leonard pesait 133 livres et Welsh 136 livres 3-4. Leonard et Welsh s'étaient rencontrés deux fois avant la rencontre d'hier soir et à chaque fois, aucune décision n'était rendue.

Leonard est né à New-York en 1896. Sa victoire récente sur Ritchie Mitchell, de Milwaukee, l'a placé au premier rang des poids légers et l'a fait considérer comme un adversaire sérieux pour Welsh.

MONTREAL EST DEFAIT PAR BUFFALO

LES ROYALS SUBISSENT UNE AUTRE DEFAITE, HIER, AUX MAINS DES BISSONS. — LES VISITEURS ENREGISTRENT TROIS POINTS A LA SEPTIEME REPRISE.

Buffalo a battu pour la deuxième fois consécutive les Montréal, hier après-midi, au parc Atwater, par le résultat final de 6 à 3. La partie fut un vrai duel de lanceurs entre Engel et Duffy jusqu'à la septième manche, alors que Buffalo s'assura la victoire en comptant trois points en brisant l'égalité, qui existait depuis la troisième manche entre les deux équipes.

Buffalo fut le premier à compter. Le premier homme au bâton, dans la manche d'ouverture, Kopp, frappa pour deux-buts dans la gauche. Il avança au troisième sur le coup simple de Channell au centre et compta sur le "bunt" de Carlstrom. McDonald se fit mourir ainsi que Carlstrom sur un petit coup à McAuley. Hummell termina la manche par un coup en long à Paul Smith. Montréal compta à son tour sur une passe à Moran et le trois-buts de Damrau par-dessus la tête de Channell.

Buffalo prit de nouveau les devants dans la troisième alors que deux de ses porte-couleurs croisèrent le marbre. Kopp fut retiré au bâton. Channell fut installé sur les buts grâce à l'erreur de Damrau. Carlstrom se sacrifia au premier pour l'avancer au deuxième. Channell frappa un coup simple à McAuley. Carlstrom y alla de deux-buts dans le centre et mit Channell au troisième. McDonald mourut sur un petit fly à Smith. Mais le coup de deux-buts de Hummell dans le centre fit compter Channell et Carlstrom. Gill mourut ensuite au premier but.

Les Royals tentèrent encore d'égaler les chances et réussirent. Avec deux hommes de morts, Zimmerman eut la vie sauve sur l'erreur de Carlstrom. Smith frappa pour un but dans la gauche du champ, installant Zimmerman au second. Le deux-buts de Damrau dans le fond du centre fit compter Zimmerman et Smith. Sur le mauvais lancé d'Onslow, Damrau prit le troisième mais il y resta quand Slattery mourut sur un "pop" à Onslow.

C'est dans la septième que le sort de la partie se décida. Onslow ouvrit la manche par une passe. Engel se sacrifia mais il eut la vie sauve sur l'erreur de Damrau. Kopp frappa un petit "bunt" à Duffy, qui voulut exterminer Onslow au troisième, mais Zimmerman ne couvrant pas son but, Onslow eut la vie sauve et tous les buts furent remplis. Channell frappa un "pop-fly" à Damrau, qui voulut couper deux hommes sur ce coup, en échappant volontairement la balle. Channell fut déclaré mort pour avoir refusé de courir tandis que la balle, éludant Damrau, Onslow et Engel comptèrent sur le pauvre jugement de notre deuxième but. Carlstrom se sacrifia et installa Kopp au second. Kopp prit le troisième sur le hit de McDonald à McAuley et il compta sur celui de Hummell dans la droite du champ. McDonald mourut en voulant tenter de voler le deuxième.

Montréal eut des hommes sur les buts dans les trois dernières reprises, mais les Royals ne purent compter d'autres points. Le jeu de Damrau au bâton a été le fait saillant de la partie. Harry a mis trois coups réussis à son crédit dont un trois-buts, un deux-buts et un coup simple. Madden mit deux coups simples à son crédit sur quatre apparitions au marbre. Kopp, Channell et Hummell firent du bon travail au bâton pour les visiteurs.

Aujourd'hui, dernière partie des Montréal sur la longue série de joutes sur leur terrain. Ils partiront pour revenir dans une semaine avec Toronto.

Résultats détaillés de la partie d'hier :

BUFFALO.

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Kopp, lf.	5	2	2	1	0	0
Channell, rf.	5	1	2	3	0	0
Carlstrom,	4	1	1	2	3	0
McDonald, ss.	4	0	0	1	3	0
Hummell, 1b.	3	0	2	9	0	0
Gill, cf.	4	0	0	1	0	0
Killilea, 2b.	4	0	0	2	2	1
Onslow, c.	2	1	0	8	0	1
Engel, p.	3	1	0	0	2	0
Totaux.	34	6	7	27	10	2

MONTREAL.

	Ab.	R.	H.	Po.	A.	E.
Moran, cf.	3	1	0	1	0	0
Zimmerman, 3b.	4	1	2	2	0	0
Smith, rf.	4	1	0	3	0	0
Damrau, 2b.	4	0	3	2	4	1
Slattery, 1b.	4	0	0	11	0	0
Cather, lf.	4	0	0	1	0	0
McCauley, ss.	4	0	0	0	3	2
Madden, c.	4	0	2	6	2	2
Duffey, p.	4	0	0	0	6	0
Totaux.	35	3	7x26	15	5	

x Channell mort pour avoir refusé de courir dans la septième.

Résultats par reprises:

Buffalo . . . . . . .102000300—6
Montréal . . . . . . .102000000—3

Sommaire — Coup de trois-buts, Damrau. Coups de deux-buts, Kopp, Hummell, Damrau. Coups sacrifiés, Hummell, Engel, Carlstrom. Doubleieu, McAuley à Damrau à Slattery. Buts sur balles, par Engel 1, par Duffy 2. Retirés au bâton, par Engel 4, par Duffy 4. Arbitres : Freeman et O'Brien. Durée, 1 heure 45.

POSITION DES CLUBS.

	G.	P.	P.C.
Newark	18	8	.692
Providence	18	11	.621
Baltimore	19	12	.613
Toronto	16	14	.533
Rochester	14	13	.519
Buffalo	13	19	.406
MONTREAL	12	18	.400
Richmond	9	24	.273

LES SERIES DE LA CLASSE "A" DE LA M. B. A.

Les parties disputées hier soir dans les séries de la classe "A", de la Montreal Bowling Association, section des petites quilles, ont donné les résultats suivants :—

CRESCENT

Latour	99	104	102— 213
Campbell	105	117	111— 333
Whibley	113	117	108— 338
Fish	121	134	111— 366
Turner	90	151	134— 375
Totaux	528	631	566—1725

PAYNE

Clarabut	101	110	117— 328
Mahoney	109	133	93— 335
Chapman	96	111	116— 323
M. Mahoney	119	112	89— 316
Munn	110	91	94— 289
Totaux	525	555	505—1687

Crescent gagne 3 parties.

STEEL

Heffernan	94	96	84— 274
M. Maoney	95	105	99— 299
L. Fish	89	111	135— 335
Brady	96	99	113— 308
Costigan	109	136	117— 362
Totaux	483	547	548—1578

BESSNER

Kauffman	138	115	104— 357
Weinfield	132	98	89— 319
Lorenzi	98	112	121— 331
Hisman	125	136	96— 357
Bessner	88	119	109— 336
Totaux	581	580	519—1680

Bessner gagne 2 parties.

CHERRIER

H. Pelletier	114	101	99— 314
Lafortune	117	94	113— 324
Ouimet	96	88	63— 247
Jodoin	98	119	93— 310
Scheneider	89	119	86— 294
Totaux	514	521	454—1489

CLOVER

Ross	85	89	101— 275
McDonald	103	90	89— 282
Evans	86	95	94— 275
Collins	97	92	117— 306
Maloney	79	86	98— 263
Totaux	450	452	499—1401

Cherrier gagne 2 parties.

ELECTRA

Viens	105	104	111— 320
Desmarais	99	88	113 —300
Florian	111	118	90— 319
Foucher	102	106	117— 325
Deschamps	104	93	121— 308
Totaux	521	499	552—1572

NATIONAL

Bisson	107	111	147— 365
Laperrière	119	93	103— 315
Cattarinich	84	89	101— 274
Lamoureux	84	90	109— 283
Pelletier	116	107	97— 320
Totaux	510	490	557—1557

Electra gagne 2 parties.

NATIONAL VIOLET

E. Pelletier	100	116	102— 318
Gondron	119	121	102— 342
Charbonnier	103	135	99— 337
Bénard	114	109	106— 329
Labelle	113	127	104— 344
Totaux	549	608	573—1670

M.A.A.A. BLEU

Wallace	149	115	127— 391
Burnett	112	92	94— 298
W. Perry	106	102	116— 324
Gardner	113	88	102— 303
Eaves	131	146	122— 399
Totaux	611	543	561—1715

M.A.A.A. Bleu gagne 2 parties.

CANADIEN

Braun	106	89	105— 300
Dorion	90	98	92— 290
Croteau	95	109	96— 300
Lavigueur	[illegible]	85	103— 272
Léger	101	110	89— 300
Totaux	476	491	485—1462

M.A.A.A. ROUGE

R. Piper	117	111	84— 312
E. Lemire	100	85	111— 297
J. Kenyon	99	97	100— 296
A. Douglas	92	125	90— 307
H. Paton	89	107	117— 313
Totaux	487	526	502—1525

M.A.A.A. Rouge gagne 3 parties.

LES SERIES DE LA LIGUE JACUEQS-CARTIER

Les séries de crosse de la ligue Jacques-Cartier se sont ouvertes dimanche dernier. L'excellente organisation qui préside aux affaires de cette ligue a obtenu un premier et franc succès, à la satisfaction de tous ceux qui s'intéressent aux choses du sport national.

La joute Saint-Pierre aux Liens vs Lachine s'est terminée par un résultat de 2 à 1 en faveur des Lachine. Elle fut jouée devant cette assistance toujours nombreuse qui suit les destinées du club Saint-Pierre. La joute Rosemont-National a vu la victoire des "seconds" Tricots Violets par un résultat de 5 à 2. Environ 2,000 amateurs étaient présents à cette joute. Disons à la grande louange des partisans du club Rosemont qu'ils ont fait tout en leur pouvoir pour faciliter la tâche aux arbitres et aux clubs en lice sur un terrain non clôturé. En un mot, ils se sont montrés de véritables sportsmen. La même chose s'est passée à Saint-Pierre. Disons avec plaisir que ces deux joutes de crosse ont été marquées au coin de l'esprit sportif le plus accentué. Les arbitres se sont montrés sévères pour les fautes les plus minimes. C'est là le seul moyen d'avoir du jeu exempt de rudesse.

Voici quel était l'alignement des clubs :

National		*Rosemont*
Corbeil	But	Jobin
Leboeuf	Points	Hamel
Samson	Couverts	Robert
Lépine	Défenses	Dufresne
Lespérance	Défenses	Leroux
Gauthier	Défenses	Guilbeault
Chabot	Centres	Gaumon
Lantigne	Attaques	Bell
Bellerose	Attaques	Giroux
Craig	Attaques	Dufresne
Vincent	Extérieurs	Dusseault
D. Bellerose	Intérieurs	Bertrand
Cardinal	Substituts	Comford
Potvin		Lavallée
Brien		Corbett

SOMMAIRE

1er quart

Bellerose, National. 14.10

2e quart

Craig, National. 6.15
Craig, National. 2.10

3e quart

Vincent, National. 2.20
Dufresne, Rosemont. 4.00
D. Bellerose, National. 1.00

4e quart

Bell, Rosemont. 4.30

Punitions — Rosemont : Giroux, 12 ; Dusseault, 3 ; Lavallée, 2 ; Corbett, 5 ; Guilbeault, 10 ; Dusseault, 2. National : Chabot, 5 ; G. Bellerose, 5 ; Craig, 2.

Arbitres — A. Bacicot, S. Bellerose.

Juges — J. R. Fontaine, E. Pelletier.

Chronométreurs : P. Rolland, A. Breault.

Assistance — 1,500 personnes.

Lachine		*St-Pierre*
Joannette	But	Gahryvosky
Duffy	Points	Queuneville
Marcelin	Couverts	Spinard
Brisson	Défenses	Ménard
Boisselle		Chabot
Peter		Davidson
Filion	Centres	O. Deschamps
Haineault	Attaques	Deschamps
Mayo		Qenneville
Montour		Parent
Lemay	Extérieurs	Filiatrault
Brisson	Intérieurs	Vallières
Gauthier	Substituts	Brisebois
Adshaw		Ménard
Bélanger		Lebeau

SOMMAIRE

1er quart

Lachine, Mayo. 5.00

2e quart

Pas de point.

3e quart

Lachine, Steevy. 5.00

4e quart

St-Pierre, E. Deschamps. . . .2.30

Punitions — Duffy, 5, 5 ; S. Lemay, 5.

Arbitres — R. Doutre, H. Dandurand.

Juges — O. Lavallée, S. Chingk.

Chronométreurs — O. Chartin, P. McGregor.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.	C.	Aj'r
National	1	0	5	2	15
Lachine	1	0	2	1	15
St-Pierre	0	1	1	2	15
Rosemont	0	1	2	5	15
C. P. R.	0	0	0	0	16

L'OUVERTURE DE LA REUNION AUJOURD'HUI

LE MEETING DE DORVAL, SELON TOUTE APPARENCE, SERA UN VERITABLE SUCCES. — SEPT COURSES AU PROGRAMME, CET APRES-MIDI.

Une réunion de courses qui promet d'être la plus réussie de toutes celles qui ont eu lieu à Dorval depuis sa fondation commencera cet après-midi. Le secrétaire des courses, Sheridan Clarke, a préparé pour la circonstance un programme qui revêt un caractère tout spécial d'intérêt. L'épreuve à noter sera le stake Juvénile pour chevaux de deux ans, qui a été doté d'une bourse de $1,000 par le Dorval Jockey Club. Cette épreuve, dont les inscriptions ont été closes durant les meetings du sud des Etats-Unis, verra démarrer des chevaux dont les performances passées sont admirables. Des champs très nombreux sont assurés pour toutes les épreuves de la réunion. Les parieurs auront donc toutes les facilités du monde à essayer leurs chances dans les "champs" qui figureront au programme de chaque jour. Malgré les pluies des jours derniers, la piste est en très bon état, et tout indique que les inscrits dans les épreuves pourront établir des temps assez vites. Grâce aux efforts du gérant général Richard, la piste est aujourd'hui en état de pouvoir rivaliser avec les meilleures d'Amérique. Tous les officiers des courses sont arrivés à Montréal. Le seul changement dans le personnel de l'an dernier sera celui qui mettra M. Frank Nelson dans la tribune des commissaires en remplacement de M. Murphy, qui fut dégommé au cours de l'année dernière.

LES TROTTEURS A MAISONNEUVE

Douze épreuves fort contestées, voilà ce que les deux mille personnes qui se sont rendues dimanche à la piste Maisonneuve ont été à même d'apprécier. Le gérant Félix St-Vincent (fils) avait organisé un programme de trois classes et elles ont fourni du beau sport. Un fait qui démontre bien la popularité des courses au trot et celle du rond Maisonneuve est qu'une foule si considérable se soit rendue là en dépit des grandes fêtes qui se célébraient ailleurs.

Lucre R. a gagné la classe nommée, prenant trois épreuves de suite après être arrivé 2e et 8e dans les deux premières. Woodpoint a décroché la bourse dans la classe des trotteurs, et Marconi a triomphé dans le free for all.

Sommaire :

Classe nommée, 1 mille, 3 dans 5 :

Lucre R.	2	8	1	1	1
Direct Swift.	3	1	4	5	4
Grey Skelly.	1	3	6	3	3
Lea L.	4	2	2	2	2
Cecilia.	5	4	3	4	
Antidite.	7	5	7		
Joe H.	9	6	5	6	
Ste-Rose Boy.	6	7	8		
Black Diamond.	8	9	9		

Temps — Demi-mille : 1.14 1-2, 1.15, 1.15 1-2, 1.12 1-2, 1.14 1-2.

Classe de trotteurs, 1 mille, 3 dans 5 :

Woodpoints.	1	1	3	1
Lena Peters.	3	2	1	3
Mary Watts.	2	3	2	2
McCash.	4	4	4	4

Temps — Demi - mille : 1.12, 1.11 1-4, 1.10 1-2, 1.11.

Free for all, 1 mille, 3 dans 5 :

Marconi.	1	1	1
Margie Hal.	2	2	2
Heter B.	3	3	4
Loer Ermine.	4	4	3

Temps — Demi-mille : 1.08 1-2, 1.10, 1.09.

Starter — A. Vézina.

Juges — A. Pinard, C. Legault, V. Castonguay.

LE BRÉSIL RÉVOQUE SA NEUTRALITÉ

LA MESURE A CET EFFET EST ADOPTEE EN PREMIERE LECTURE.

Rio de Janeiro, 29.—La mesure révoquant la neutralité du Brésil dans la guerre actuelle entre l'Allemagne et les Etats-Unis a été adoptée en première lecture, à la Chambre brésilienne, hier. Le vote a été de 136 à 3. Le projet a été rédigé par le comité des relations étrangères. Il recommande l'annulation du décret du 25 avril 1917, qui affirmait la neutralité du Brésil dans la guerre entre l'Allemagne et les Etats-Unis. Le président Braz a toutes ses coudées franches pour rendre cette mesure effective.

LES CERCLES DE JEUNES FILLES

Les Cercles d'Etudes des jeunes filles canadiennes-françaises tiendront leur congrès annuel, le samedi 2 juin, à l'Ecole d'enseignement supérieur, 1010-ouest, Sherbrooke.

Nous attirons l'attention du public, surtout du public féminin, sur cette "journée d'études" qui a lieu pour la troisième fois en notre ville.

Le comité d'organisation de cette "journée a essayé de rédiger un programme intéressant et varié qui comporte la lecture de travaux et de rapports destinés à faire mieux connaître l'organisation des cercles et les diverses études qui y sont faites.

Toutes les personnes qu'intéressent les questions sociales et intellectuelles sont cordialement invitées à assister à ce congrès du 2 juin. A l'oeuvre des cercles d'études devraient participer toute la jeunesse canadienne-française : nous comptons que la sympathique et nombreuse assistance de ce jour suscitera de nouvelles recrues et sera la source de nouvelles fondations.

(Communiqué)

Vous aimez les sports? Vous devez donc lire les chroniques sportives du NATIONALISTE.

MONTRONS-NOUS DIGNE DE NOTRE CAUSE !

(Suite de la 3ème page.)

M. Désautels, ce soldat du 22ème qui a passé 9 mois dans les tranchées, et qui porta déjà la parole à l'assemblée de Saint-Henri, intéresse de nouveau tout le monde, ce soir, par ses anecdotes pittoresques, d'où semble bien ressortir qu'à la ligne du feu un Canadien-français vaut bien quelques Anglais. Il demande le calme : les manifestations désordonnées seraient un prétexte pour la déclaration de la loi martiale. " Comment aimeriez-vous ça, dit-il, d'être gouverné par le bon plaisir militaire ? Plus de liberté de parole, plus de réunions publiques, plus de sorties le soir ; vous devrez obéir aux soldats, laisser vos portes ouvertes pour permettre aux militaires d'entrer et d inspecter chez vous quand bon leur semblera ? " Et comme la foule se récrie : " Se révolter ne sert pas à grand'chose ; on ne riposte pas à des fusils ou à des mitrailleuses avec des manches à balai. Il faut donc agir avec calme. La force ne se vainc que par la ruse, " dit-il.

Deux étudiants succèdent à M. Désautels, et tous deux sont fort applaudis. M. Ranger même intéresse si bien par ses allusions à tel ou tel politicien qui prêchent l'enrôlement, mais ne s'enrôlent pas, que l'assistance le retient jusqu'à ce que sa voix s'épuise.

M. Panneton a de nouveau fait huer par la foule les gazettes épaisses autant que jaunes, et acclamer les organes indépendants : le *Devoir* et la *Liberté* ; et agréablement malicieux, il fait remarquer à la foule le loyalisme de certaine feuille anglaise qui comme tant d'autres critiquent amèrement ceux qui se servent de produits *Made in Germany*, mais qui fournit à ses reporters des crayons *made in Germany*, ainsi qu'il vient de le remarquer. Comme bien l'on pense, cette boutade a du succès. M. Ranger reprend l'argument des ministres de l'Agriculture, tant fédéral que provincial, contre l'enrôlement pour fins militaires ; il rappelle que M. Caron a demandé d'y substituer l'enrôlement pour fins agricoles. Quant au reste, dit-il, si on a tellement besoin d'hommes, il y a assez de parasites au pays de l'espèce des Tarte et des Jos. Rainville, pour former plusieurs régiments. Que ne les prend-on, ceux-là ? Il conclut par un vibrant appel à tous afin que l'on s'unisse et que l'on s'organise pour la lutte commune. Ceux qui veulent joindre les constitutionnels seront les bienvenus au No 2016, boulevard St-Laurent, qui est leur quartier général. " Les chefs politiques nous manquent : nous nous sommes levés pour prendre leur place ".

M. LEO DOYON

M. Léo Doyon, que la foule a réclamé maintes fois durant la soirée, prend à son tour la parole, et la foule n'a certes pas été déçue, car son discours est vraiment celui du jour ; aussi a-t-il été le mieux écouté et le plus applaudi.

M. Doyon insiste tout d'abord dès le début, et il reviendra sur le sujet à différentes reprises, sur la question du calme et de la dignité dans les protestations ; il conseille aux gens de cesser les parades qui sont pour le moins inutiles et peuvent servir de prétexte à des représailles. Nous devons nous montrer dignes de la cause que nous défendons.

M. Doyon dit juste un mot des incidents du Board of Trade, dont il est membre, afin de faire remarquer à l'assistance comment les gros journaux ont étouffé ou mal interprété l'affaire, tandis que seuls le *Devoir* et la *Liberté* ont publié les protestations écrites qu'il avait adressées à cette assemblée, après avoir été empêché de les faire de vive voix, lors de la requête adressée par ce corps public à l'effet de faire établir la conscription au pays. Il rappelle aussi les incidents survenus dans une circonstance analogue au conseil municipal, alors que les représentants du peuple n'eurent pas le courage de se prononcer ; et à ce souvenir, l'assistance acclame les échevins Mayrand et Vandelac, présents à l'assemblée, lesquels avaient eu le courage de se prononcer dans un sens tout opposé à la majorité de leurs collègues .

Nous avons commencé, continue M. Doyon, une lutte qui sera peut-être bien longue; nous ne serons peut-être pas de ceux qui en récolteront les fruits, mais peu importe qui récoltera la moisson de la semence que nous jetons actuellement; l'important est que nous finissions par remporter la victoire.

M. Doyon recommande l'union de tous les coeurs bien pensants, hommes ou femmes, jeunes ou vieux, clergé ou laïques, des ennemis et des adversaires politiques d'hier : La patrie est en danger; il n'y a plus de partis!

Si le gouvernement anglais ou canadien avait depuis 40 ans subventionné le commerce et les industries nationales du montant des sommes employées actuellement à la guerre pour empêcher que ne se répandent partout les articles *made in Germany*, nous aurions été plus forts; ces produits *made in Germany* seraient restés *in Germany* parce qu'ils n'auraient pu soutenir la concurrence, et aujourd'hui nous n'aurions pas de guerre. Mais les gouvernements sont si corrompus ! Nous aurions grand besoin que l'on nommât une commission hygiénique qui examinât les politiciens qui nous gouvernent, afin d'envoyer à l'hôpital ceux qui sont malades, à l'asile ceux qui sont mûrs et les autres... au pénitencier pour la vie. Ce gouvernement est atteint d'une grande maladie: il a le cancer de la conscription, qui le fera mourir et ceux qui le composent "s'en iront sur le diable!" Ils ont besoin, nos politiciens, d'une dose de sérum, laquelle, bien appliquée, les enverra dehors. Aussi bien commencent-ils à avoir peur. Depuis dix jours que ce fameux projet de loi est annoncé, ils n'ont pas encore osé venir à le discuter, ils l'ont renvoyé à plus tard deux fois déjà. Peut-être vont-ils se décider à le retirer tout à fait. En tout cas, nous savons une chose, c'est que M. Borden nous a menti, et, si le projet est discuté nous saurons si M. Laurier nous a aussi menti, puisque l'un et l'autre ont dit que nous n'aurions pas la conscription.

Du reste un grand Canadien a dit que la conscription ne pourrait nous être imposée, si ce n'est par la ruse, par le mensonge et par le vol. C'est Honoré Mercier qui l'a proclamé. Réussiront-ils à l'imposer? (Non! non!) Un autre grand Canadien nous a prédit aussi depuis longtemps tout ce qui nous arrive ; il n'a même cessé de le redire; il a souvent été mal jugé, mal apprécié. S'était-il trompé? Son nom est sur toutes les bouches, tous les regards se tournent de son côté, j'ai nommé Henri Bourassa. (Applaudissements à tout rompre).

M. Martin est allé à Ottawa, porteur de notre message: le peuple ne veut pas de la conscription. Et si le parti libéral est réellement, comme il s'est prononcé par plusieurs de ses membres, contre la conscription, qu'il démissionne en bloc, si l'on veut imposer cette loi.

En ce moment se trouve à Ottawa un personnage illustre: le représentant de la couronne britannique est l'hôte du Canada. On prétend que nous ne sommes pas loyaux. Nous prouverons le contraire, en envoyant de plein gré et de tout coeur par l'intermédiaire de la presse un message de bienvenue au représentant de l'autorité britannique, et nous rappellerons une fois de plus que la couronne n'a pas eu et n'a pas de plus fidèles sujets, le drapeau de plus fiers défenseurs que le peuple de Québec. La province entend se défendre chez elle. Nous sommes et nous voulons rester loyaux tant que nos droits seront respectés. En témoignage de ces sentiments les ouvriers, ce soir, envoient un message de bienvenue à l'envoyé du roi. La province, quoi qu'on ait pu en dire, n'est pas hostile aux Alliés, elle veut, elle désire leur victoire.

Soyons calmes, unis, luttons avec énergie et confiance: nous serons forts ainsi, nous serons puissants, et le succès nous est assuré."

Enfin M. Marsil clôt la série des discours par quelques paroles ; il expose comme il l'a fait les jours précédents les méthodes de conscription par la famine employées jusqu'ici; il réprouve la substitution des femmes aux hommes dans les usines; il dévoile les mesures d'intimidation prises en Australie par le gouvernement Hughes afin d'arriver à imposer la conscription ; la corruption de la presse de là-bas vendue elle aussi à un gouvernement corrompu: malgré tout cela l'Australie qui est aux sept-huitièmes peuplée de gens originaires des îles britanniques, l'Australie a battu la conscription. Ici aussi, nous consentons à faire les choses volontairement, mais non à être menés au gré d'un homme. Nous, Canadiens, ne sommes pas d'une race inférieure, nos droits ne sont pas moindres que ceux des autres hommes. Nous agirons donc résolument, avec raison et par patriotisme.

M. l'échevin Vandelac, que la fatigue a empêché de faire un discours, adresse néanmoins quelques mots à la foule afin de lui dire qu'il est avec elle contre la conscription.

LES PROTESTATIONS NAISSENT PARTOUT

(Suite de la 3ème page.)

est à préparer une loi à l'effet d'établir la conscription dans la Puissance du Canada, il est proposé par le conseiller W. Despart, secondé par le conseiller J. B. Lavallée, que M. Geo. H. Boivin, député du comté de Shefford, à la Chambre des communes, soit prié de donner son vote contre cette loi, et que par sa parole il demande au parlement que, avant d'établir cette mesure, le peuple de la Puissance du Canada soit appelé à donner son opinion sur cette question au moyen d'un plébiscite, et que copies de la présente résolution soient adressées au dit Geo. H. Boivin et aux journaux.

Adopté unanimement.

(Vraie copie)

L. TRANCHEMONTAGNE,
Sec.-trés.

Paroisse de Saint-Georges de Henryville

A une assemblée publique convoquée par M. le maire Albert E. McCarthy, le vingt-sept mai, mil neuf cent dix-sept, à onze heures de l'avant-midi, à la salle publique, au village de Henryville, où la totalité des électeurs parlementaires de la paroisse de Saint-Georges de Henryville étaient présents, aux fins de connaître l'opinion des citoyens sur la mesure de la conscription, M. le maire Albert E. McCarthy explique à l'assemblée le but de cette réunion.

Il est alors proposé par M. Dosithée Morin, secondé par M. Joseph Patenaude, et résolu unanimement que M. le maire Albert E. McCarthy soit élu président de cette assemblée et que M. Joseph E. Dupont, notaire, soit choisi comme secrétaire.

Après discussions et mûres délibérations de l'assemblée réunie, il est résolu ce qui suit à l'unanimité:

"Attendu que, ces jours derniers, sir Robert Borden, premier ministre du Canada, a déclaré à la Chambre des communes qu'il présenterait un projet de loi à l'effet d'établir la conscription en Canada, connu sous le nom de lActe de la milice de 1917 ;

"Attendu que le Canada a déjà fourni sa quotre-part d'hommes par le service volontaire en proportion de sa population ; qu'il a fait noblement son devoir dans cette guerre, et que, depuis quelques jours, le recrutement volontaire semble vouloir s'accentuer sans qu'il soit besoin d'exercer aucune contrainte ;

"Attendu que nous avons besoin de tous nos bras pour augmenter davantage la production agricole et industrielle et sauver ainsi le pays de la famine et autres maux aussi funestes qui nous menacent de plus en plus ;

"Attendu que le peuple canadien n'a pas eu l'occasion de se prononcer librement sur cette mesure de conscription, présentement soumise au gouvernement, et que ce projet de loi est de sa nature grave et comporte de sérieuses conséquences pour nos libertés futures :

"Il est résolu unanimement par tous les membres de cette paroisse : Que tout en protestant de notre profonde loyauté envers notre gracieux souverain, Georges V, et de notre attachement au sol canadien, nous protestons avec toute l'énergie dont nous sommes capables contre toute mesure de coercition et tous moyens pour introduire la conscription dans notre pays, tout en favorisant l'enrôlement volontaire, tant et aussi longtemps que le peuple n'aura pas été consulté sur cette question ;

"Que copies de la présente résolution soient envoyées à sir Robert Borden, premier ministre du Canada, à sir Wilfrid Laurier et à M. Joseph Demers, député à la Chambre des communes du Canada pour les comtés de Saint-Jean et d'Iberville, de même qu'aux journaux."

Adopté unanimement.

A. E. McCARTHY, maire,
Président d'assemblée.
JOS. E. DUPONT, notaire,
Secrétaire d'assemblée.

Ville de Beloeil

A une session spéciale du conseil de la ville de Beloeil, tenue aux lieu et heure ordinaires des séances, le 28 mai, convoquée par le maire, et à laquelle sont présents : le maire Alphonse Jeannotte et MM. les échevins Thomas Orsali, Omer Brien, Anselme Lambert, Pierre Bourgeois, Moïse Guertin et Henri Ledoux, formant la totalité des membres du conseil, siégeant sous la présidence de Son Honneur le maire.

M. l'échevin Brien fait motion, appuyé par M. l'échevin Orsali, qu'il soit résolu :

" Que le conseil de la ville de Beloeil, tout en protestant de sa loyauté envers Sa Majesté et sa sympathie à la cause des Alliés dans la guerre actuelle, appuie la requête des contribuables et électeurs parlementaires de cette ville, priant l'hon. J. H. Rainville, député du comté de Chambly-Verchères à la Chambre des Communes du Canada, de s'opposer au projet de loi imposant la conscription sélective au Canada ; et que copie de la présente résolution soit transmise au dit M. Rainville ainsi qu'aux journaux publiés à Montréal, pour être insérée dans leurs colonnes.

" Cette motion est adoptée, M. l'échevin Ledoux exprimant l'opinion que, tout en reconnaissant aux électeurs parlementaires le droit d'exposer leur vue sur toute question publique, il croit qu'un conseil municipal outrepasse ses pouvoirs en s'occupant de la question mentionnée en la résolution qui précède. "

Protestations à St-Liboire

Saint-Liboire, 29. — Une très nombreuse assemblée, organisée par MM. Jos. Léveillé et Victor Sylvestre, chefs conservateurs du comté de Bagot, a été tenue, hier, en notre localité.

Les citoyens étaient accourus de toutes les paroisses voisines. La réunion a été paisible ; sans violence mais avec une grande énergie, les orateurs ont exposé à la foule les raisons pour lesquelles ils combattent la conscription. M. l'abbé Noiseux a prononcé un très éloquent discours. Ont aussi porté la parole : M. Victor Sylvestre, l'avocat Gendron, le maire Dandenault, MM. Marcotte et Adolphe Sénécal.

NOUVEAU PREMIER-MINISTRE CHINOIS

Pékin, Chine, 29.—Le sénat chinois s'est prononcé, hier, en faveur de la nomination de Li Ching-Hsi comme premier ministre, en remplacement de Tuan Chi-Jui. Le vote a été de 365 à 31. La Chambre des députés a ratifié cette approbation.

DORVAL JOCKEY CLUB

Réunion du printemps, du 29 mai au 5 juin

Sept courses chaque jour, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau temps

Bon service des trains par le G. T. R., ou le C. P. R.

Les trains du Grand-Tronc partent à 12.09, 1.30, 1.50, 2.15, et 3.30, et reviennent à 5.10, 5.30 et 6.26.

Les trains du Pacifique Canadien partent à 12.20 et reviennent à 5.30.

Première course chaque jour à 2 heures 30

PRIX D'ENTREE $1.00

THEATRE ST. DENIS

"Tout est grand sauf le prix"
Aujourd'hui: dernier jour de
JAMES MORRISON
dans
"TWO MEN AND A WOMAN"
Venez entendre le nouvel orchestre de
LEON KAUFMAN
LA SEMAINE PROCHAINE
"WOMANHOOD"

PARC DOMINION

ouvert tous les jours
JOUEZ UNE PARTIE DE

SKEE BALL

Le plus récent des jeux
Fanfare Vander Meerschen
100 — AUTRES ATTRACTIONS — 100

CHOSES MUNICIPALES

NOUVEAUX COMMISSAIRES NOMMES

MM. MAILLET, POIRIER ET TANSEY SONT ECARTES

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES DE LONGS TIRAILLEMENTS ELIT MM. LAPOINTE, DENIS, PATENAUDE, DILLON, HARDY, CORDEAU, KENNEDY ET DESAULNIERS A LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES — M. WELDON EST NOMME AUX ECOLES PROTESTANTES — SORTIE CONTRE LE GOUVERNEMENT AU SUJET DU COUT DE LA VIE — LA BIBLIOTHEQUE.

Nous avons nos nouveaux commissaires d'école: le conseil nous a nommé hier, pour le district centre, MM. L.-A. Lapointe et le Dr Paul Denis; pour le district nord, MM. A.-W. Patenaude et J.-H. Dillon; pour le district est, MM. Hector Hardy et L. Cordeau; et pour le district ouest, MM. le Dr E. J. C. Kennedy et J.-V. Desaulniers.

L'échevin Weldon a été également nommé commissaire des écoles protestantes, sans soulever, cette fois, la moindre opposition.

On aura remarqué que, seuls, trois "commissaires d'un jour", ont été remplacés: ce sont MM. Maillet, Poirier et Tansey, auxquels succèdent MM. Kennedy, Denis et Cordeau.

PLETHORE DE CANDIDATS

La nomination de nos commissaires est donc un fait accompli. Mais elle n'a pas surgi sans tiraillement de l'interminable série de votes, amendements et sous-amendements successifs qu'il fallut finalement coiffer d'une question préalable pour ne les point voir s'éterniser. Elle a servi en même temps de prétextes à un échange de remarques assez piquantes sur l'importance qu'il convenait d'accorder à la représentation des deux éléments catholiques en présence: l'irlandais et le canadien-français.

Ainsi l'échevin Turcot a fait remarquer que l'opposition apparente faite à la nomination de certains candidats irlandais ne l'avait été que dans le but de rappeler à leurs partisans l'obligation de "tenir une autre fois leur parole".

L'agitation créée au sein du conseil par la mitraille d'amendements et de sous-amendements qui venait de s'abattre sur la liste des échevins a eu sa répercussion sur tout le reste de la séance, s'accentuant encore après le départ du maire pour Ottawa à 5 heures.

On peut facilement en juger par la séquelle des candidats malheureux: tous les noms qui suivent ont été rejetés par le scrutin:

L'ex-échevin Monahan (centre); MM. J.-A. Rouleau et le Dr Jarry, Alfred Duranleau, Aimé Venne, Ephrem Lambert, L.-A. Girard, chroniqueur ouvrier de la "Presse", et Joseph Deschâtelets (nord); M. Zotique Lespérance (est).

NOMINATION INCERTAINE

L'échevin Larivière qui proposa ce dernier à l'encontre de la candidature de M. Hardy et qui vit son candidat défait par une majorité de 13 à 4, a donné avis qu'il demanderait sur ce point particulier la reconsidération du vote à la prochaine séance.

Il fallut aussi voter pour savoir si un vote déjà pris à propos de la candidature du Dr Jarry, de Villeray, devait être reconsidéré.

A certains moments le méli-mélo devint inquiétant et les proposeurs durent faire des prodiges d'acrobatie intellectuelle pour ne point perdre de vue leur "homme" dans la foule de ceux qu'on amenait à l'avant-scène.

La question préalable soumise par l'échevin O'Connell et maintenue par le conseil assura enfin l'élection de M. Dillon.

TOUT N'EST PAS FINI

On a proposé d'envoyer immédiatement les nominations au gouvernement afin qu'il puisse les ratifier. Mais tout n'est pas encore fini. Car la rumeur s'accrédite de plus en plus que "M. Gaston Maillet va placer dans les roues du char municipal quelques bâtons de sa façon".

M. Maillet se propose, dit-on, de demander aujourd'hui même aux cours de justice l'émission d'un bref de "quo warranto" destiné à faire annuler l'élection des huit commissaires d'hier comme étant illégale et de nature à frustrer des droits qu'il prétend avoir comme l'un des commissaires nommés en vertu de la première décision rendue.

On sait que l'injonction de M. Hardy soumise à ce même propos a été renvoyée par le tribunal pour la raison que la véritable procédure à adopter dans l'espèce était le "quo warranto". C'est celle qu'entend suivre M. Gaston Maillet, et s'il gagne son point toute l'affaire sera à recommencer.

POUR LEURRER LE PEUPLE

Une communication du ministère du travail relativement aux enquêtes sur le coût de la vie a de nouveau soulevé de vives protestations au conseil.

Sur proposition de l'échevin Larivière, appuyé par l'échevin Blumenthal, il a tout d'abord été résolu :

"Que cette communication (de M. Crothers) soit transmise au bureau des commissaires et que le dit bureau soit prié de consulter le département en loi afin de prendre immédiatement les moyens de tenir une enquête sur le coût des choses nécessaires à la vie."

L'échevin Blumenthal s'est élevé énergiquement contre l'apathie du gouvernement fédéral et de la fameuse commission qu'il a nommée pour leurrer le public sur un sujet de cette importance.

"C'était le devoir du gouvernement, dit-il, de fixer un prix maximum des vivres par tout le Canada ; il ne l'a pas fait. Il a préféré spéculer sur le sang et la misère du peuple au profit des grands capitalistes.

"Ce n'est pas, à la vérité, le gouvernement du peuple que nous avons, déclare l'échevin Blumenthal, mais le gouvernement des capitalistes.

"Il y a des millions de boisseaux de grains, de patates et de denrées de toutes sortes qui n'attendent que le bon plaisir des trusts pour être mis sur le marché."

PRETENTION INJUSTIFIABLE

Le branle est donné et la discussion s'engage : les échevins Larivière, Ward et Turcot en feront les frais.

Le leader ridiculise à son tour la procédure suivie par la commission fédérale :

"Le ministère du travail, dit-il, se déclare prêt à nommer un inspecteur des vivres à Montréal à condition que la ville le paie. Or, depuis quand la ville de Montréal est-elle obligée de payer pour des services qui sont du ressort du pouvoir central ? Cette prétention n'a pas sa raison d'être, elle est aussi injustifiable que la procédure qui enjoint de faire un rapport des enquêtes au gouvernement provincial lorsqu'il appartient aux autorités fédérales d'agir."

L'échevin Ward, tout en essayant de convaincre le conseil que les entrepôts montréalais manquent d'approvisionnements et que les marchands de gros ont toutes les misères du monde à s'en procurer à la campagne, émet l'avis que l'exercice d'un contrôle des vivres pour la seule ville de Montréal serait inutile si le gouvernement ne se charge d'appliquer ce même contrôle à tout le pays.

L'échevin Turcot admire que le gouvernement veuille envoyer un inspecteur à Montréal pour "savoir" si le coût de la vie est réellement élevé. Puis il s'écrie, ironique :

"Peut-on mieux se rire du monde ?"

LE REGLEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Le fameux règlement concernant l'établissement et l'administration de la bibliothèque de la ville, lequel avait le don de faire vider la salle du conseil chaque fois qu'il réapparaissait à l'ordre du jour, a enfin été adopté en deuxième lecture hier après-midi, grâce à la ténacité de l'échevin Dubeau qui s'était constitué son parrain depuis le 17 avril 1916.

Voici le texte intégral de ce règlement :

"Section 1. — Une bibliothèque publique et gratuite est établie dans la ville de Montréal pour propager dans le public la connaissance des sciences, des arts et de la bonne littérature.

"Elle contiendra tous les livres, publications, recueils, journaux, revues et dessins propres à atteindre ce but.

"Section 2. — Cette bibliothèque est désignée sous le nom de "Bibliothèque de la Ville de Montréal", et elle est établie sur l'emplacement borné par les rues Sherbrooke, Montcalm et Beaudry.

"Section 3. — Une commission dite "Commission de la bibliothèque", composée de cinq membres, est par le présent règlement constituée. Cette commission est nommée tous les trois ans par le bureau des commissaires et ceux qui en font partie doivent être des personnes munies d'un diplôme universitaire ou des hommes de lettres."

LE CHOIX DES LIVRES

Section 4. — Il appartient à la commission de faire le choix des livres, publications, revues, journaux, dessins, oeuvres d'art et objets historiques qui doivent composer la bibliothèque.

Section 5. — Aucun engagement obligeant la cité à faire une dépense d'argent ou des déboursés quelconques ne peut être contracté par la commission, à moins que des fonds suffisants n'aient été préalablement votés par les autorités municipales pour remplir cet engagement.

Les achats de fournitures, livres, journaux, revues, publications, dessins et objets artistiques ou historiques sont faits par le département des achats et des ventes de la Cité, sur demande de la commission, approuvée par le bureau des commissaires.

Section 6. — La commission doit siéger au moins une fois tous les 15 jours, excepté durant les mois de juillet et d'août. Des assemblées spéciales d'urgence peuvent être convoquées en aucun temps à la demande du bibliothécaire ou du président de la commission.

REMUNERATIONS

Section 7. — Les membres ont droit, chacun, pour toute séance à laquelle ils assistent, à une rémunération dont le montant est fixé par le bureau des commissaires; cependant, ceux des membres qui font partie du conseil ou du bureau des commissaires n'ont droit à aucune rémunération.

Section 8. — Tout membre de la commission qui n'assiste pas aux séances pendant trois mois consécutifs est déchu de sa charge et doit être remplacé, à moins d'avoir obtenu un congé de ladite commission. Toute vacance qui se produit dans la commission par le décès ou la démission d'un membre est remplie par le bureau des commissaires dans les quinze jours qui suivent telle vacance.

Section 9. — Le secrétaire de la commission doit être un des employés de la bibliothèque.

Section 10. — Le bibliothécaire est l'administrateur de la bibliothèque et est responsable de ses actes au bureau des commissaires. Il a voix consultative aux assemblées de la commission.

Section 11. — La commission adopte pour la convocation de ses assemblées, pour les autres affaires de son ressort, ainsi que pour la bonne régie ou tenue de la bibliothèque des règles que le public et les employés doivent respecter.

DEPENSES D'ADMINISTRATION

Section 12. — Sans préjudice des pouvoirs conférés par la loi 6 Geo. V, chap. 44, section 25, le Bureau des Commissaires, sur recommandation de la Commission, inscrit tous les ans dans le budget la somme jugée nécessaire pour l'administration de la bibliothèque et pour l'achat de livres, publications, dessins, journaux, revues et objets artistiques ou historiques.

Section 13. — La bibliothèque et ses salles de lecture sont à perpétuité ouvertes gratuitement au public, qui doit se soumettre aux ordres donnés par l'autorité compétente.

Section 14. — La Commission fait rapport de son administration à la Cité chaque année, ou plus souvent si le Conseil ou le Bureau des Commissaires l'exigent.

A PROPOS DE "GAMBLERS"

Soulevant une question de privilège, l'échevin Blumenthal s'est plaint amèrement de ce qu'on lui ait refusé jadis une enquête générale sur la police, tandis que maintenant on s'apprête à en accorder une sur les simples déclarations de "gamblers". Il ne trouve pas qu'on ait agi en justice à son égard.

L'échevin Turcot. — (s'adressant à M. Blumenthal). — "Vous avez porté toutes sortes d'accusations contre la police et vous n'avez jamais été capable de rien prouver.

L'échevin Blumenthal. — (vivement). — Donnez-moi une chance !

La police de Montréal, déclare M. Turcot, est l'une des meilleures du monde, et il n'y a rien à dire contre elle.

* * *

On a référé au bureau des commissaires une proposition de s'aboucher avec les autorités du C. P. R., afin de faire cesser le commerce des fruits qui se fait dans les cours de la compagnie, et qui est de nature, prétend-on, à augmenter le coût des fruits eux-mêmes en augmentant le nombres des intermédiaires entre l'expéditeur et le consommateur.

* * *

Au chapitre des interpellations, l'échevin Larivière a demandé où en était rendue la question des pentes douces dans Hochelaga; l'échevin MacDonald, ce que le conseil se proposait de faire pour abattre les nuages de poussière dans nos rues et l'échevin O'Connell si l'on avait pris les mesures nécessaires pour munir les salles de vues animées et les écoles d'escaliers de sauvetage.

Sur la question de la poussière, l'échevin Turcot a assuré l'échevin MacDonald que les arroseuses mécaniques allaient pouvoir humecter le "Dry Westmount" aussi copieusement qu'il le voudra.

* * *

Un rapport du bureau des commissaires à l'effet de voter $29,562.52 pour le pavage de la rue Bordeaux a été accueilli par un "next meeting".

On a adopté les suivants à l'effet de voter $25,077.47 pour l'expropriation des propriétés requises pour la construction du tunnel de la rue Saint-Denis;

$4,141 pour le macadamisage des rues Villeray et Boyer;

$7,500 pour frais d'entretien des aliénés et

$263.75 pour pension de Patrick Doyle.

DESSERTE À NOTRE-DAME DE GRACES

ELLE EST PLACEE SOUS LE VOCABLE DE SAINT-RAYMOND DE PENNAFORT — LA TROISIEME DESSERTE ETABLIE DEPUIS 1900.

La paroisse de Notre-Dame de Grâce qui, il y a dix ans, ne comptait que 1,000 âmes, est devenue si populeuse que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque vient d'y établir une troisième desserte.

On se rappelle que le 30 avril 1901 Mgr l'archevêque appelait les Dominicains à venir prendre la direction de cette paroisse restée vacante par la mort de M. le curé Maréchal. On ne comptait alors que huit ou neuf cents fidèles et sur presque toute son étendue la paroisse était couverte de terrains en culture.

Mais vint l'expansion de Montréal, qui déversa le trop plein de sa population dans la banlieue; Notre-Dame de Grâce traversa alors une ère de grands développements. Cette municipalité annexée ensuite à Montréal continua à grandir au point qu'aujourd'hui la population catholique seulement a atteint le chiffre de 2,918.

Comme la paroisse compte un bon nombre de catholiques de langue anglaise, l'année dernière fut fondée à même la paroisse la desserte de St-Augustin de Cantorbéry, dont M. l'abbé Hefferman a été nommé desservant.

Mais le territoire de la paroisse de Notre-Dame de Grâce est si grand, qu'un grand nombre de familles de la partie sud, en bas de la voie du Pacifique, se trouvent très éloignées de l'église paroissiale ; c'est pourquoi se rendant à la demande du R. P. Bourque, curé, Mgr l'archevêque a autorisé l'établissement d'une nouvelle desserte sous le vocable de Saint-Raymond de Pennafort, un saint Dominicain.

Les exercices du culte se font à l'école du même nom et les Dominicains en sont les desservants.

LES CONSERVATEURS

L'ÉLOGE DU PARTI TORY

LES ETUDES QU'A FAITES M. FELIX DESROCHERS LUI ONT DEMONTRE QUE TOUJOURS, LE PARTI CONSERVATEUR, NOUVEAU PHENIX, EST SORTI VIVANT DE SES CENDRES.

M. Félix Desrochers, le président de la Jeunesse conservatrice, était l'orateur au lunch-causerie de l'Association libérale - conservatrice, hier midi.

M. Desrochers a fait un long parallèle entre le parti conservateur et le parti libéral, il a fait ressortir les actions d'éclat du premier et les heures du second et a finalement conclu en se disant attaché encore au grand parti de MacDonald.

Selon l'orateur le parti ministériel s'est toujours déclaré le champion de l'unité nationale, des droits des minorités en matières religieuses et éducationnelles. Pour se hisser au pouvoir, le parti conservateur ne s'est jamais servi de questions de races et de questions d'écoles. Il faut d'ailleurs savoir distinguer entre l'esprit de parti et l'esprit d'un parti. L'esprit du parti conservateur a toujours été le progrès du pays et le respect des minorités, l'exemple de sir Charles Tupper est là pour le prouver. prouver. D'ailleurs l'orateur est de famille libérale, ce n'est qu'en étudiant l'histoire de son pays qu'il s'est aperçu qu'il faisait fausse route avec les libéraux et il a changé de parti. Des études lui ont montré qu'à toutes les grandes époques, le parti conservateur, comme le Phénix de la mythologie, est sorti vivant de ses cendres purifié et plus fort.

Le parti libéral d'un autre côté ne s'est proclamé le champion des minorités que pour s'obtenir du crédit populaire, il s'est dit le champion des ouvriers, et pourtant la loi Lemieux a été un fiasco. On sait ce que les libéraux ont fait avec la question des écoles; au Manitoba, le bill Galipeault, et enfin la motion Lapointe qui n'était qu'une farce. En passant M. Desrochers jette quelques fleurs sur M. Cousineau qui a préféré se faire battre que de transiger avec la constitution et la loi.

Convaincus que le parti conservateur était encore le meilleur pour le pays, les jeunes sont allés, l'an dernier, dire aux populations—qui l'oubliaient—les bienfaits du parti qui a toujours combattu pour la justice et la liberté.

Le lieutenant-colonel Busteed et M. Horace Gagné ont remercié l'orateur, le dernier a profité de l'occasion pour dire que depuis qu'il est président du "Win the War" et de la "Ligue de l'unité nationale", il est au-dessus des partis, il souhaite que tous s'unissent d'avantage pour traverser la crise actuelle.

L'ex-maire Lavallée dit ensuite quelques mots et la réunion prit fin pour jusqu'au mois de septembre. D'ici à ce temps il n'y aura plus de lunch-causerie.

VERDUN

LA NÉGLIGENCE DE LA POLICE

LE CONSEIL MUNICIPAL SE PLAINT DES AGENTS QUI LAISSERAIENT LES ENFANTS ENDOMMAGER LES ARBRES DES PARCS.

"Il ne sert à rien, disait, hier soir, au conseil de Verdun, l'échevin Allard, d'embellir la ville si on ne prend pas les moyens nécessaires pour protéger la propriété de la ville." On se plaint ainsi que les bancs et les arbres des parcs ont été endommagés par des gamins, et ce parce que la police ne surveillait pas.

Les échevins en général se plaignent de la nonchalance des agents; ils laissent les enfants jouer à la balle dans les rues, les passants se font frapper, et se plaignent de cet état de choses. Après avoir donné plusieurs exemples typiques et avoir discuté la chose pendant quelque temps, on a finalement décidé d'envoyer une lettre au chef de police, dans laquelle on énumèrera les griefs du conseil et l'urgence qu'il y a de protéger la propriété de la ville et des citoyens.

Le maire Leclair, après avoir raconté ce qu'avait été la journée de Maisonneuve", demande à ses collègues s'il ne serait pas opportun de faire une "journée de Verdun". On pourrait ainsi faire voir à tous ce qu'est la ville au point de vue résidentiel comme au point de vue industriel. "Quand bien même, dit le maire, cette "journée" ne contribuerait qu'à nous faire obtenir de meilleurs taux pour notre emprunt de $500,000, on devrait s'organiser pour cela."

M. J.-A. Bonneville écrit au conseil et se dit prêt à installer une fabrique de lait; il payerait annuellement en salaire au moins $25,000, Cependant il demande une exemption de taxes pour une période de 10 ans, et la garantie de la ville pour l'émission de $75,000 de débentures à 6%. L'affaire a été renvoyée en comité.

Les présidents des différents comités ont produit le rapport de leurs départements. Dans celui de la police et du feu on suggère une augmentation de salaires pour les pompiers et les agents, le chef et les capitaines auraient le même salaire mais les lieutenants auraient de $19.25 à $20; les sergents de $18.50 à $19; les agents, de $18.00, $17.50 et $17. Tous les rapports ont été adoptés.

On a aussi procédé à la deuxième lecture d'un règlement qui autorise un emprunt de $500,000.

Tout bon Canadien-français désireux de se tenir au courant de la lutte pour sa langue doit lire le NATIONALISTE.

A OTTAWA

LA VISITE DE M. BALFOUR

(*Suite de la 1ère page.*)

constanecs spéciales dans lesquelles on se trouve, union intime avec la Grande-Bretagne de coeur et d'esprit, les grands principes que nous défendons tous, et la satisfaction de porter notre part du fardeau. A noter que dans le texte français, cela devient: "Dans la mesure de nos forces, nous serons heureux, etc., etc." Evidemment,, on avait un oeil du côté de Québec, en écrivant cela.

M. Arthur Balfour s'est levé, dans une grande clameur patriotique qui s'adressait aussi à la distinction de sa personne et à l'éclat de sa carrière. Aux applaudissements des Canadiens-français, il parle en notre langue:

Monsieur le Président,
Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes.

"Il m'est inutile de vous dire combien profondément je suis touché de l'accueil que vient de m'exprimer le président du Sénat. Je le remercie cordialement de ses généreuses paroles de bienvenue.

"Vous me pardonnerez sans doute si je ne m'exprime pas en langue française avec la facilité que je désirerais. Mais je m'en console en me souvenant que vous venez d'entendre un maître de l'éloquence, le grande Viviani, digne représentant de notre grande et chère alliée, de ce pays où se battent en ce moment les soldats des deux races, française et anglaise menacées d'un péril commun.

"Notre Canada a été créé par le génie des deux races — anglaise et française. Chacune de ces races a conservé sa langue, sa religion, son caractère national. Côte à côte, elles ont vécu, elles ont grandi, et à ce moment des milliers des plus braves parmi les fils du Canada sont allés outre-mer et ont prêté leur concours pour chasser les Allemands de la terre de France et pour délivrer le monde de la menace du militarisme prussien".

Ces amabilités un peu conventionnelles une fois prononcées, avec un accent exercé et d'une voix assez assurée, d'autant plus que M. Balfour les lisait à mesure sur un papier, il revient à sa langue maternelle. "Je n'admire pas l'anglais plus que le français, dit-il, mais il me vient plus naturellement aux lèvres." Il se déclare ému de la sympathie qu'on lui témoigne, et qui va plus à la Grande-Bretagne, au "homeland" qu'à sa personne. Les circonstances, aussi, resserrent les liens de l'amitié. Nous passons par la plus grande crise qu'ait connue l'humanité, et c'est un motif de consolation et d'encouragement que le dévouement avec lequel les libres Dominions se sont jetés dans la mêlée à la suite de la mère-patrie. C'a été la plus grande déconvenue des Allemands, qui avaient compté que l'Empire britannique n'était qu'une fragile construction bâtie sur le sable et que le premier choc de la bataille allait renverser sur le sol. Ils avaient compté sans l'esprit de corps qui anime les parties éparses du grand empire sur lequel le soleil ne se couche pas, symbole qui n'en exprime que l'étendue et non pas la force intérieure.

On conçoit qu'ils aient pensé cela, continue l'orateur, lorsqu'ils se disaient que l'Angleterre n'exerçait aucun pouvoir coercitif sur ces domaines éloignés, qu'elle n'y pouvait lever seulement une escouade autour d'un caporal ni imposer un sou de taxe. Ils ne pouvaient imaginer que les liens étroits qui unissaient ces pays divers entre eux reposaient plutôt sur la communauté des pensées et des idéals, qui feraient qu'à l'heure du danger nul ne voudrait refuser sa part de la défense commune. Ce fut un miracle, un miracle où l'on vit l'action commune et coordonnée de libres démocraties travaillant ensemble allègrement dans un même effort et une même pensée.

Comparons maintenant, dit M. Balfour, le groupe des Puissances de l'Europe centrale. On y voit également une alliance de plusieurs nations unies en vue d'un but commun, mais quelle différence dans la structure de cet édifice et du nôtre! Là, l'on ne voit que force militaire et prépondérance brutale de l'Allemagne sur ses alliés, destinées après la victoire qu'ils espèrent à n'être que les satellites du soleil prussien. Les Allemands ont délibérément déclenché la guerre au moment choisi par eux à la suite d'une longue préparation, et c'est parce que le monde entier reconnaît ce crime que l'on trouve sympathie pour les Alliés et antipathie pour les Puissances centrales partout où se respire un souffle de liberté. C'est la lutte nettement établie entre la démocratie et l'autocratie, et quant à nous, nous ne pouvons être que du côté de la démocratie, seule forme du gouvernement dont le contrôle repose entre les mains du peuple. "Nous avons engagé jusqu'à notre dernier dollar sur la fidélité de la démocratie, et j'ai confiance que nous ne nous serons pas trompés sur son compte" affirme l'orateur, dont cet appel est souligné d'applaudissements.

Appel discret

Il exprime cependant de discrètes inquiétudes, qui vont culminer en un appel direct à l'abandon des différends de partis et d'opinions au Canada. La démocratie, c'est bien beau, mais c'est la forme la plus difficile de gouvernement, surtout en temps de guerre, où il faut amener à un même effort, non pas des troupes serviles et obéissantes, mais une communauté d'hommes libres. L'autocratie a la partie plus aisée, mais par contre, rien ne peut arrêter l'effort d'une démocratie, une fois qu'elle s'est mise en branle en vue d'un but défini. C'est ce qu'il faut partout obtenir, et ce n'est pas toujours facile, car une démocratie repose essentiellement sur des différences d'opinions, et sur des partis, qui ne sont que l'organisation des différences d'opinion. Or, en temps de guerre, et sous peine d'insuccès et de défaite, il faut éliminer tout cela, opinions et partis, pour se rallier autour des chefs et leur donner carte blanche. En passant, M. Balfour exprime certaines inquiétudes: les démocraties sont-elles toutes bien qualifiées pour se gouverner elle-mêmes? Sont-elles capables de prévoyance, de "far-sighted policies" ? Sans doute, il ne veut pas croire le contraire, mais il faut la coordination des efforts de chaque section et la disparition momentanée de chacun des partis qui forment la communauté. C'est le paradoxe qui est à la base de ce système de gouvernement, qu'il lui faut s'effacer aux jours de grande urgence. M. Balfour vient de voir, par l'exemple, des Etats-Unis, que ce paradoxe se peut facilement réaliser.

Quant au Canada, on lui a dit tout à l'heure qu'il est entré dans la lice pour y demeurer jusqu'à la victoire finale, et c'est là le message qu'il apportera au peuple de la mère-patrie. Il lui dira que les Dominions démocratiques trouveront dans la lutte triomphante non seulement la victoire militaire proprement dite, mais encore une vie intérieure plus intense, et la véritable liberté qui constitue le seul sentier conduisant à la grandeur nationale. Le consentement d'un peuple libre, dit-il, aura toujours plus de valeur que les ordres hautains de l'autocratie, et la victoire ne peut manquer de couronner nos efforts basés sur le sacrifice de nos différences et de nos partis politiques. Je dirai à la mère-patrie, dit en terminant M. Balfour, que le peuple de ce grand Dominion n'est pas moins ardent, pas moins dévoué à la grande cause de la liberté que le peuple britannique lui-même, et qu'il restera avec nous jusqu'à la fin glorieuse de notre lutte pour le droit, la justice et la civilisation. (Acclamations.)

Les deux chefs

Sir Robert Borden s'est levé au bout d'un instant. Il corrobore les paroles de bienvenue des présidents conjoints, et insiste sur l'importance de l'événement que constitue la présence du Secrétaire d'Etat britannique parmi nous. Les générations futures y attacheront une importance plus grande encore que nous ne pouvons le faire. Il fait l'éloge de la brillante carrière accomplie par M. Balfour, et adresse un mot aux Etats-Unis, dont des milliers de fils étaient déjà enrôlés dans l'armée canadienne qui combat au front. Le peuple des Etats-Unis, comme celui du Canada, est désireux de coopérer à la noble entreprise de la Grande-Bretagne et de ses alliés. De même que de chacun de ces deux pays des rivières se jettent dans le sein du Saint-Laurent, qui les réunit et se dirige noblement vers l'océan, de même les efforts des deux peuples américain et canadien se porteront vers le même but, dans une étroite coopération. Du coté du Canada, il n'y a pas eu d'hésitation à se ranger à côté de la mère-patrie; nous nous sommes jetés avec empressement dans la lutte, avec les autres pays formant partie du *Commonwealth* impérial, et nous y resterons jusqu'à la fin. Seulement, comme l'a dit notre distingué visiteur, il est difficile de concentrer les efforts d'une démocratie comme la notre. On y parviendra, cependant, et M. Borden se déclare confiant que nos difficultés intestines s'apaiseront et que la volonté du peuple sera respectée. Autrement, la démocratie n'aurait pas justifié son existence.

M. Borden fait aussi allusion à la visite récente de M. Viviani et dit que d'après les nouvelles qu'il en a eues, le souvenir ne s'en effacera jamais chez ceux qui l'ont entendu. Il fait l'éloge du courage et de la patience admirables du peuple de France dans l'épreuve terrible de ces trois années, et termine en proposant l'inscription du discours de M. Balfour dans le *Hansard*.

Le premier ministre reprend son siège, acclamé par l'auditoire et surtout par ses partisans. Les galeries restent assez calmes. Elles seront plus agitées tout à l'heure à la fin des paroles de M. Laurier, qui était bien en forme, comme on dit familièrement, et qui a su faire vibrer la note patriotique, en une allocution assez brève mais débitée avec vigueur. Il fait un éloge délicat de M. Balfour, et indique que les ovations qui l'accueillent s'adressent aussi à l'Angleterre, champion de la liberté et mère des nations. (Acclamations.) La Grande-Bretagne n'a jamais été plus grande qu'aujourd'hui dans l'estime des peuples, dit-il, elle est l'espoir de la civilisation. Les Allemands peuvent bien dire "Gott straffe England" mais dans tout le reste de l'univers un cri de reconnaissance s'élève "God bless England!" Oui, Dieu la bénisse pour ses efforts, ses sacrifices et les risques qu'elle a pris.

La France, cependant, a fait des sacrifices plus grands encore, par la force des choses. A la Marne, il lui a été donné d'ébranler la puissance militaire allemande, mais non pas de la détruire, et la lutte se continue depuis avec des alternatives variées qui laissent prévoir que ce n'est pas sur terre que l'on obtiendra la victoire finale. M. Laurier rend hommage à la flotte, mais surtout à la marine marchande, dont les matelots et les officiers vont et viennent sur les océans sans s'inquiéter de l'ennemi sournois qui les menace à chaque instant, et en envoie souvent au fond de la mer, chantant la patrie britannique jusqu'au dernier moment. "Apportez à la mère-patrie, s'écrie M. Laurier, un message de fidélité de la part du Canada, et dites-lui que nous sommes plus fiers aujourd'hui de notre allégeance britannique que nous l'étions il y a trois ans."

Le chef libéral a reçu à ces dernières paroles une ovation qui a jeté dans l'ombre celle du premier ministre. On a ensuite proposé l'ajournement, et M. Balfour a serré des mains pendant une demi-heure.

Ce soir, réception à Rideau Hall; nos députés s'y sont rendus en grand nombre. Quand on fait de la démocratie, autant en faire sous toutes les formes...

Ernest BILODEAU.

ANDRASSY NOMMÉ PREMIER MINISTRE

L'ANCIEN CHEF DE L'OPPOSITION SUCCEDE AU COMTE TISZA, EN HONGRIE.

Zuridh, Suisse, 29, par voie de Londres. — Un télégramme officiel de Budapest dit que l'empereur Charles a nommé le comte Andrassy, premier ministre de Hongrie.

Le poste de premier ministre de Hongrie était inoccupé depuis le 23 mai, alors que le comte Tisza, l'homme de fer de l'Autriche-Hongrie et le chef du parti pro-allemand dans la monarchie, a démissionné. On a attribué cette démission à une divergence d'opinions avec le roi au sujet des mesures de réforme du cens électoral, et il semble compris que le projet du comte était moins étendu que celui qu'approuvait le monarque.

Le comte Andrassy, ancien premier ministre et longtemps un des principaux chefs de l'opposition faite au cabinet Tisza, est regardé comme un libéral du type le plus avancé. Avec le comte Apponyi et d'autres chefs de l'opposition, le comte Andrassy avait été partie, au début de la guerre, à un accord en vertu duquel la politique étrangère du gouvernement ne devait pas être combattue, mais au mois d'août dernier, la trêve a été rompue et l'opposition est devenue depuis une force active dans la politique hongroise, tandis que les divergences touchant la politique intérieure, se sont accentuées.

ILS S'EN VONT

Lauriers et Feuilles d'érable, le dernier volume de vers l'Albert Lozeau, est en train de s'épuiser. Il n'en reste que quelques centaines d'exemplaires à l'auteur. Avis à ceux qui ont retardé à se procurer cet ouvrage. Il se vend, au *Devoir* et dans les bonnes librairies, 50 sous l'exemplaire. 55 sous par la poste.

Pour vivre bien et vivre vieux

Assurez l'action normale et régulière des intestins et maintenez votre canal alimentaire net et sain, par l'emploi quotidien de

L'EAU PURGATIVE

"RIGA"

Une eau saline, laxative ou purgative selon la dose, rafraîchissante, agréable et économique qui agit doucement mais sûrement sans causer ni coliques, ni nausées, ni affaiblissements.

L'Eau Purgative Riga est tout spécialement recommandée aux Communautés Religieuses, Collèges et Couvents

EN VENTE PARTOUT

Le Dentiste KENT

Autrefois à 926 Saint-Denis est maintenant installé dans ses nouveaux bureaux au No 187 ST-DENIS, angle Ste-Catherine.

TEL. EST 211

MEFIEZ-VOUS

des premiers

RHUMES

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LES

CAPSULES CRESOBENES

GUERISON RAPIDE ET CERTAINE

des

Affections des BRONCHES, des POUMONS du LARYNX.

L'action Balsamique et Antiseptique, que la CAPSULE CRESOBENE exerce sur la membrane muqueuse des organes respiratoires, est rapide et salutaire et de beaucoup supérieure à l'effet produit par les sirops ou autres préparations vulgaires pour la guérison des rhumes, enrouements, irritation de la poitrine, toux nerveuses, oppressions, toux dues à la grippe, à la pneumonie.

En vente chez tous les marchands de remèdes; envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix, 50c le flacon.

ARTHUR DECARY, pharmacien

Casier 592, Montréal, Canada.

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINEE À LA BOURSE

LES COURS PERDENT UNE PORTION DU TERRAIN ACQUIS CES JOURS PASSES, PAR SUITE DE L'INACTIVITE DE NOTRE PLACE. — L'INFLUENCE DE WALL STREET.

Le marché montréalais des valeurs mobilières est déjà retombé dans le calme. Dès hier après-midi, on notait un ralentissement du mouvement des affaires, la séance de ce matin n'a connu qu'un nombre restreint d'opérations à des cours tendant généralement à fléchir. Le marché est, en outre, contenu dans des limites particulièrement étroites. Tout cela est le fait de la réaction qui s'est produite à Wall Street, hier.

L'action de priorité Iron s'échange, par fractions de lots, à raison de 89 3-4, tandis que son action ordinaire, peu active, passe de 63 1-4 à 63 en cours de matinée. Le Steel of Canada trouve preneur à 61 1-4; le Can. Cement débute faible, mais recouvre une fraction, à 63 3-4; le Dom. Textile témoigne de la fermeté dont il a fréquemment donné des preuves depuis quelques années, demeurant à 88; pendant que le Riordon Paper fléchit à 123 et demi, après avoir ouvert un quart de point plus haut. Le Brompton Paper revient également en arrière, s'établissant à 51, tandis que l'Ogilvie s'inscrit à 144 et demi et que le Quebec Railway se traîne à 23.

La matinée a donné lieu au transfert de 1,670 parts.

OPERATIONS DE LA MATINEE.

Cours fournis par la maison Bruneau et Dupuis, courtiers, 95-97, rue St-François-Xavier, Montréal.

Actions ordinaires—
Civic Investment: 25 à 77.
Brompton: 20 à 51 1-2, 25 à 51.
Ogilvie: 70 à 144 1-2.
Ottawa L. H. and P.: 5 à 80.
Quebec Ry.: 85 à 23.
Canada Cement: 25 à 63 1-2, 25 à 63 1-4, 75 à 63, 75 à 63 1-2, 25 à 63 3-4, 25 à 63 1-2, 85 à 63 3-4.
Riordon Paper: 25 à 123 3-4, 25 à 123 1-2.
Scotia: 50 à 93.
Con. Smelting: 100 à 26 7-8.
Steel Co. of Can.: 125 à 61 1-4, 50 à 61.
Dom. Steel Corp.: 75 à 63 1-4, 250 à 63, 10 à 62 3-4, 25 à 63 1-8, 110 à 63, 50 à 62 3-4, 20 à 62 7-8.
Dom. Textile: 155 à 88.
Emprunts de guerre—
Dominion, 1925: $200 à 96 3-4.
Dominion, 1931: $1000 à 95, $3000 à 95.
Actions privilégiées:—
Can. Steamship: 10 à 86, 1 à 86, 1 à 86.
Dom. Iron: 20 à 89 3-4, 1 à 89 1-2, 4 à 89.
Bons—
Can. Rubber: $5000 à 94 1-4, $100 à 94 1-4.
Dom. Iron: $100 à 87.
Banques—
Commerce: 3 à 185 1-2, 1 à 185 1-2, 5 à 85 1-2.
Nova Scotia: 22 à 255.

OPERATIONS D'HIER L'APRES-MIDI

Actions ordinaires—
Brazilian: 50 à 39 1-2, 25 à 39 7-8, 50 à 39 1-2, 25 à 39 3-4.
Can. Steamship: 25 à 37 1-2.
Civic Investment: 150 à 77, 65 à 77.
Ottawa L. H. and P.: 50 à 80.
Quebec Ry.: 50 à 23 1-2.
Brompton: 50 à 51, 10 à 51 1-4, 50 à 50 à 51 1-2, 10 à 51, 5 à 51 3-8.
Canadian Car: 25 à 28 3-4, 100 à 28.
Canada Cement: 150 à 64, 25 à 63 3-4, 64, 100 à 63 7-8, 25 à 64.
Can. Gen. Elec.: 100 à 108.
Con. Smelting: 15 à 27.
Dom. Steel Corp.: 145 à 64, 770 à 64 1-4, 25 à 64 1-8, 30 à 64, 75 à 63 3-4, 85 à 63 3-4, 50 à 63 7-8, 25 à 63 3-4.
Dom. Textile: 50 à 88.
Howard Smith Paper Mills: 25 à 73.
Lyall Cons. Co.: 15 à 73.
Maple Leaf Mill: 5 à 107.
Scotia: 10 à 95.
Steel Co. of Can.: 200 à 62, 50 à 61 7-8.
Emprunts de guerre—
Dominion, 1931: $2000 à 95, $1000 à 95.
Dominion, 1925: 5-$100 à 96 3-4.
Actions privilégiées—
Can. Cottons: 19 à 79, 4 à 79.
Can. Steamship: 10 à 86 1-2.
Mint. Cots. L'td: 4 à 102.
Bons—
Bell Telephone: $10000 à 96 1-2.
Cedars Rapids: $500 à 88.
Mont. Power: $3000 à 90, $2000 à 90.
Banques—
Royal: 4 à 213.

VALEURS HORS COTE

Emprunt de guerre (libéré int.):—
Dominion: $100 à 95, $100 à 95 $500 à 95, $500 à 95, $10000 à 94 3-4, $500 à 94 7-8, $5000 à 94 3-4, $2000 à 94 3-4, $6000 à 94 3-4, $2000 à 94 3-4, $1000 à 94 3-4.
Tram. Power: 50 à 33, 25 à 33, 25 à 33, 100 à 33, 15 à 33.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97. Montréal.

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
AllisCh.or.	81⅞	81¾	Int.Mari.pr	84⅞	83
Alli. Ch.pr.	86¼	86⅜	Int. Nickel.	41⅞	41⅜
AmsAir Br.	......	.. .	Int. Paper..	40¾	42
Am.B.Sug.	96¼	95	Int.Ra.Tr	10¼	10
Am. Can	50⅛	50⅛	LehighVal.	62	62⅞
Am.CarFo.	73½	73¾	Max.Moto.	51⅞	58½
Am. Loco.	73	72⅛	Mex.Petro.	97	95¼
Am.Smelt.	103⅞	103½	Miss.Pacif.	......	......
Am.S.Fou.	....	......	N.-Y. N.H.	35⅜	34½
Anacon.M.	84	83⅝	North.Pac.	101	103¾
Atchison	102¼	102¼	Pennsylva.	52¾	52¾
Bald.Loco.	63	61	Press. St.C.	77	76¼
Balt.&Ohio	72⅝	72¾	Reading	95	94½
Beth. Steel.	.....	......	Republi. Ir.	89⅜	59⅝
Brookl Ra.	61	61	Roc.Isl.or.	......	....
Can. Pacif.	161¾	161¼	Rubb. U.S.	...	......
Cent.Leath	92¾	92	Shattuck Ar	......	......
Colo. F.&I.	52	52¾	South.Pac.	95¾	95
Corn Prod.	32⅞	32⅞	Sout. Rail.	27½	28
Cruci.Steel	78	77¼	St.Paul	75	76
Eriepr.No1	38½	38½	Third Ave.	......	.....
Eriepr.No2	.....	..	Union Pac.	138¾	138¼
Erie Ordin.	76	26¾	U.S. Ste.or.	132¼	131⅛
Gr. Nor. Or.	34¼	34¼	U.S.Steelp.	119⅝	119⅝
Insp. Copp.	62⅞	62¾	UtahCoppe	114¾	114¼
Int.Mari.or.	30⅝	29⅞	Westinghou	54	53¾

LES PETITS ACHATS

Tel est le titre d'un livret que tous ceux qui font des économies devraient lire. Ils y trouveraient des indications utiles sur la manière de payer par versements mensuels des valeurs qui rapportent des rentes.

Pour le recevoir gratis, il suffit de s'adresser à

M. PAUL de MARTIGNY
au bureau de Montréal de la Maison
BRYANT, DUNN & Co.,
Rue Saint-François-Xavier, Nos 84-88
TELEPHONE MAIN 4980

ÇA ET LA

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue hier au Board of Trade, les offres se sont élevées à 801 colis de beurre de crèmerie dont 369 colis de beurrerie de haut choix ont trouvé preneur à 38 sous, 263 colis de bon choix, à 37 3-8, et 169 colis de pasteurisé, à 38 et demi. A la même enchère, on a également enregistré 1,411 boites de fromage, dont 805 boites de blanc No 1 ont changé de mains à raison de 20 sous et 11-16 la livre, 531 boites de blanc No 2, à 19 7-8, et 75 boites de coloré No 1, à 20 sous et 11-16 la livre.

* * *

A la réunion annuelle de la Dominion Textile Company, tenue hier, le conseil d'administration a été réélu. Il se compose des personnes suivantes: Président, C.-B. Gordon; vice-président, sir Herbert-S. Holt; J.-P. Black, C.-R. Hosmer, John Baillie, W.-A. Black et F.-C. Daniels. M. Daniels continue d'être le gérant général de la compagnie et M. J.-H. Webb, le secrétaire-trésorier. Nous avons déjà analysé le rapport financier de la compagnie ici même. La réunion n'a donné lieu qu'à des affaires de routine.

* * *

En dépit du renchérissement des frais d'exploitation dont toutes les compagnies de transport ont à souffrir, par le temps qui court, le compte rendu du Pacifique Canadien, pour avril, qui a été publié hier soir, met en relief les plus larges recettes brutes et nettes que la compagnie ait enregistrées pour ce mois-là. Comme le trimestre arrêté au 31 mars s'établissait au faite des périodes correspondantes de la compagnie, il résulte que les résultats des quatre mois écoulés le 30 avril constituent l'un des points culminants de la courbe des revenus de cette entreprise. Les recettes brutes du C.P.R., pour avril, présentent une augmentation de $1,474,213 par rapport à la période correspondante de l'année dernière, soit 13.5 p. 100. Les frais d'exploitation offrent une plus-value de $1,032,971, ou 14.4 p. 100, et l'accroissement des profits nets ressort à $441,241, ou 11.8 p. 100. L'ensemble des recettes brutes se présente à $12,355,5199 et l'ensemble des recettes nettes se fixe à $4,174,077, pour le mois d'avril. Pour les quatre mois écoulés de la présente année, le revenu brut du Pacifique s'exprime par $43,444,646 et le net, par $12,529,822.

* * *

La *Maple Leaf Milling Company, Limited*, qui n'a pas de capital emprunté et qui, par conséquent, n'avait pas à pourvoir à un service d'intérêts, a pu affecter une large partie de ses recettes de l'exercice écoulé le 31 mars dernier à la création d'une réserve applicable aux dépréciations, d'accroître de $122,000 sa provision en vue de besoins éventuels, laquelle se chiffre aujourd'hui à $361,000, et, après avoir servi pour $159,573 d'intérêt à la banque et avoir distribué aux porteurs de ses actions de priorité $175,000 en dividende, elle s'est trouvée en face d'un acquis correspondant à 16 p. 100 de son capital-actions ordinaire, comparativement à 10 p. 100, l'année dernière, et 28 p. 100 en 1915. Les recettes nettes de l'exercice ressortent à $738,000, par comparaison avec $530,000 en 1916, $1,048,997 en 1915 et $418 000 en 1914.

* * *

Par suite de la fête légale (Decoration day), demain, à New-York, Wall Street fermera ses portes. On n'a encore rien décidé à ce sujet, ici, mais on croit que les autorités compétentes supprimeront la séance de demain l'après-midi, à la Bourse de Montréal.

* * *

Les recettes brutes du Grand-Tronc, pour le mois d'avril, se présentent à $3,778,421 et les recettes nettes à $954,671, ces dernières accusant une plus-value de $286,052 par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Bryant, Dunn and Co., rue Saint-François-Xavier, No 86, Montréal.

	Offre.	Demande.
Adanac	—	—
Apex	05	05½
Bailey	03½	04
Beaver	36	36½
Bonsena	—	—
Boston Creek	50	—
Buffalo	105	130
Cham. Fer.	10	10½
Coniagas	355	—
Crown Res.	29	30
Davidson	—	78
Dome Ext.	13	13½
Dome Lake	17	17½
Dome Mines	1150	1225
Eldorado	—	—
Foster	03	05
Gifford	03¾	04
Gold Reef	02½	02¾
Gould	—	⅞
Great Nor.	10	11
Hargraves	12¼	13
Hollinger	440	450
Homestake	—	—
Inspiration	—	08½
Jupiter	—	—
Kenabeek Cons.	27	29
Kerr Lake	470	500
Kirk Lake	36	39
Lally	—	—
LaRose	40	48
Lorrain	16	17
McIntyre	148	149
McIntyre Ext.	—	—
McKinley Darragh	50	53
Moneta	—	—
Newray	60	70
Nipissing	715	740
Ophir	—	—
Pete Lake	09	09¾
Plenurium	—	70
Porc Crown	55	57
Porc Gold	—	02
Porc Imp.	02⅛	03
Porc Tisdale	01½	—
Porc Vipond	38	39
Pres. E. Dome	03½	04
Rochester	—	—
Schumacher	45	49
Shamrock	—	22
Silver Leaf	01¼	02
Teck Hughes	54	60
Temiskaming	38	39
Thomp-Krist	10½	11
Tommy Burns	—	—
Trethewey	—	—
Vac. Oil and Gas	17	23
West Dome Con.	19¾	20½
Wettlaufer	05	07
White Res.	10	—
York	—	—

LES BOURSES ÉTRANGÈRES

LE MARCHE NEW-YORKAIS REFLETE LES INCERTITUDES DES VEILLES DE CONGE. — LES COURS TEMOIGNENT DE LOURDEUR, AU DEBUT.

New-York, 29. — Wall 1Sreet. — D'autres ventes en vue de réalisation de bénéfices et l'action concertée des vendeurs à découvert (short selling) ont contribué à déprimer le marché à son ouverture, qui s'est effectué avec un mouvement moins pressé des affaires. Les premiers transferts d'U. S. Steel ont porté sur une masse de 15,000 parts à des cours variant de 132 1-4 à 131 3-8, comparativement à 132 3-4 en clôture d'hier. Plus tard, le Steel est revenu à 130 7-8. D'autres titres du même groupe et la plupart des valeurs de munitions et d'équipement militaire ont également subi un déclin s'étageant de 1 à 2 points. Cependant, un ralliement s'est produit avant la fin de la première demi-heure.

Le marché étant, par la suite, bien soutenu, les cours ont récupéré une large partie des pertes essuyées. L'U. S. Steel n'a recouvré qu'une faible fraction et d'autres chefs de file se sont récupérés dans une mesure correspondante. Les services publics ont évolué diversement, le People Gas abandonnant 2 points, à 69, tandis que Broklyn Transit a témoigné de vigueur. La liquidation a repris son allure au cours de la deuxième heure de la séance, les bornes du marché s'élargissant de plus en plus. Les bons ont été irréguliers.

* * *

Londres, 29. — L'optimisme régnait, à la Bourse, aujourd'hui, mais les transactions ont été peu nombreuses. Les fonds d'Etat anglais et la plupart des fonds étrangers ont maintenu leurs positions et les parts de caoutchouc et de transport ont retenu l'attention de la clientèle, mais les chemins de fer argentins se sont affaissés, par suite d'une menace de grève. Les valeurs américaines se sont resserrées, sur les avis de Wall Street, et ont clôturé languissantes.

Les disponibilités ont été de plus en plus recherchées, par suite de la période de libération du dernier emprunt de guerre, demain.

LA 'PETER LYALL CO'

ELLE PRODUIT UN TRES BRILLANT COMPTE RENDU DES OPERATIONS DE SON DERNIER EXERCICE.

Les recettes de la "Peter Lyall and Sons Construction Co., Ltd.," pour l'année financière close le 31 mars dernier, se présentent à $915,449, soit près du quadruple, des résultats corcorespondants antérieurs, qui s'établissaient à $234,644, mais la plus grande partie de cette augmentation a été absorbée par l'appropriation de $625,000 à l'amortissement extraordinaire de la fabrique de munitions et de son outillage. Après cette défalcation et le prélèvement de $66,050 pour le service des intérêts, $44,500 applicables au fonds ordinaires d'amortissement et de $91,000 répartissables aux porteurs d'actions de priorité, le report à nouveau s'est fixé à $88,899, comparativement à $32,372 l'an passé. Ce dernier chiffre représente la somme distribuable aux porteurs d'actions ordinaires et équivaut à un acquis de 5.1 p. 100, contre 1.8 p. 100 en 1915-1916.

Nous résumons ci-dessous le bilan de la compagnie:

ACTIF

	1017.	1916.
Installation, etc.	$1,204,332	$1,172,808
Id., spéciale	819,286	376,194
Chalands, etc.	1,783,509	1,783,509
Meubles	6,180	5,268
Encaisse	77,989	1,522
Créances à recevoir	716,260	510,794
Portefeuille - titres	1,220,772	1,233,997
Actions en caisse	204,655	235,744
Divers	37,158	23,819
Dépôts	....	76,177
Effets à recevoir	....	5,219
Certif. du trésor	....	36,703
	$6,070,446	$5,461,760

PASSIF

	1017.	1916.
Capital-actions (priv.)	$1,300,000	$1,300,000
Id., (ordinaire)	1,750,000	1,750,000
Capital - obligations	1,086,000	1,130,000
Créances à payer	391,812	191,227
Salaires	56,201	
Soldes dûs	455,218	311,828
Effets à payer	437,804	517,030
Créances douteuses	199,480	....
Intérêt composé	10,860	11,305
Dividende	15,166	15,166
Amortissement	164,000	119,500
Profits et pertes	204,102	115,202
	$6,070,446	$5,461,760

DECLARATIONS DE DIVIDENDES

Tri-City. — Dividende de 1 demi p. 100, sur les actions de priorité, payable le 1er juillet aux porteurs enregistrés le 20 juin.

Pennsylvania Water & Power. — Dividende de 1¼ p. 100, sur les actions ordinaires, encaissable le 2 juillet par les porteurs enregistrés le 19 juin.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougall and Cowans":

	Cours d'ouverture	Cours à midi
Blé—		
Juillet	.203	206
Septembre	.183	185
Maïs—		
Juillet	.143	143 1-4
Ceptembre	.130	130 1-2
Avoine—		
Juillet	.59	59 1-8
Septembre	.52 3-4	53

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal
97 et 99 S.-FRANCOIS-XAVIER
Succursales : QUEBEC et SOREL
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York.

LE DÉSASTRE NATIONAL

III

Comme je l'ai dit dans la première partie de cet article, la position précaire de nos chemins de fer nationaux, le Transcontinental et le Grand Tronc Pacifique, s'accentuera tant qu'on ne les raccordera pas aux vrais joints d'exportation et d'importation, ils ne seront que des arbres sans racines et partant sans sève et vivront en parasites.

Sans briser la chaîne Cochrane-Toronto-Oswego-Canal Erie et New-York, ancrons sans retard ces puissantes ramifications sur Montréal, Québec et les ports maritimes, y compris Portland, si l'on veut atténuer au pays le désastre national que nous subissons à l'heure présente.

Touchons maintenant du doigt le mal réel:

1. Le Transcontinental, le Grand Tronc Pacifique et le Canadien Nord sont incapables de rembourser leurs dépenses d'opération, de rencontrer leurs charges fixes ou intérêts du coût initial. De fait les statistiques le prouvent, soit pour 1916:

1. Le Canadien Pacifique, malgré la guerre, ou avec la guerre, peut distribuer un dividende de $47,000,000.00 près.

2. Le Grand Tronc a un surplus de $2,487,000.00.

3. Le Grand Tronc Pacifique et le Transcontinental a une perte de $13,000,000.00.

4. Le Canadien Nord a une perte de $1,000,000.00.

5. L'Intercolonial a un déficit de $14,394,000.00. C'est horrible pour un chemin de fer militaire sans embranchements nourriciers (feeders); aussi semble-t-il destiné à être à la remorque de la politique; oublions-le pour le bien de notre cause.

Par ce simple exposé, il est facile de voir les méfaits de la politique, quel qu'en soit le parti dans la gérance des chemins de fer au Canada. Souhaitons que le Québec Saguenay ne vienne pas augmenter nos déficits.

Pour sauver la situation, cherchons ensemble les moyens.

1. Le transfert pur et simple du Canadien Nord, du Grand Tronc Pacifique et du Transcontinental au Canadien Pacifique peut être suggéré.

Cette dernière compagnie va certainement refuser.

C'est un risque et un sacrifice national qu'elle ne s'imposera pas, surtout avec les si beaux dividendes qu'elle distribue en demeurant dans ses propres limites; ce serait bien là le côté idéal. Aussi en prenant la position immédiate comme point de départ, le Canadien Pacifique serait encore avec un surplus de $30,000,000; alors il remorquerait le char de l'Etat pendant cinq ou six années, avec une entaille dans les flancs de son revenu suivant une série décroissante. Le plus gros mangerait le petit, la compétition serait rompue par le bris de l'équilibre. Le plus fort commanderait les taux du tarif. Dans un avenir rapproché, cette puissante compagnie deviendrait un parti politique, le despotisme serait en honneur. Nos idées démocratiques s'objectent à un tel état de choses. Donc, pour un bien immédiat, il ne faut pas sacrifier notre avenir national.

2. Laisser le Canadien Nord, le Grand Tronc Pacifique et le Transcontinental sous la gérance d'une commission nommée par le gouvernement pour en obtenir des surplus, c'est rêver l'irréalisable que d'imputer une telle perfection à nos gouvernements démocratiques.

Il faut renoncer à toute idée de ce côté et la banqueroute présente le prouve, c'est flagrant.

3. Transférer à la compagnie du Grand Tronc, le Grand Tronc Pacifique, le Transcontinental et le Canadien Nord et en former une consolidation sous le regard bienfaisant du gouvernement, voici le projet de William Francis Tye. Dans cette nouvelle compagnie, le gouvernement possèderait 40% d'intérêt, aurait 40% du stock, fournirait 40% de l'argent, aurait 40% dans le directorat avec des voix effectives, mais il n'aurait rien à dire dans l'aménagement du chemin de fer.

La consolidation serait soutenue par des capitaux prix au pays, si possible, mais surtout chez nos nouveaux patrons, les Américains. Pour que le contrôle demeure dans nos mains, il faudra que les 40% de l'argent fourni par notre gouvernement soient ajoutés à au moins 11% des capitaux privés pris au pays.

Analysons succintement de plus près le convoi équipé par M. Tye à travers nos prairies, nos montagnes, nos vallées et nos centres nourriciers du trafic.

Dans l'ouest canadien, le Canadien Nord a une quantité énorme de ramifications dans un état précaire, il est vrai, mais considérant le fait accompli, si on les raccorde avec le Grand Tronc Pacifique comme artère principale vers l'est canadien, leur union serait de bon augure. Ceci amènerait les mêmes surplus dont le Grand Nord se gratifiait lorsqu'il était confiné dans cette région. M. Tye a parfaitement raison sur ce point. Les deux artères de ces deux réseaux se dirigeant de l'ouest vers l'est, au nord du Lac Supérieur sont parallèles et à peu de distance l'un de l'autre; ils ont chacun un embranchement sur Port Arthur et Fort William, et traversent des régions incultes et sans revenus immédiats, et même futurs, sur ce parcours jusqu'à Titania. Ce trajet serait préjudiciable à la consolidation, il faut qu'une artère disparaisse comme ligne maîtresse. Le Grand Tronc Pacifique, construit à pentes faibles et à courbes économiques, commande la prépondérance. Le réseau Titania-Montréal par le Canadien Nord est ainsi une ligne inutile comme valeur économique, tout en souffrant les réseaux de la cité de Montréal. Les deux principales raisons sont les suivantes: Le Canadien Nord, le Canadien Pacifique et le Grand Tronc suivent la rivière Ottawa à une distance visible, sur un sol suffisant à une seule ligne; de plus, ils sont un obstacle au canal de la Baie Georgienne.

La ligne du Canadien Pacifique devant demeurer, et celle du Grand Tronc pénétrant vers l'intérieur de la province d'Ontario, il faut que la ligne du Canadien Nord devienne d'intérêt secondaire et local. M. Tye a tort de considérer cette ligne Titania-Montréal maîtresse. Comme je l'ai dit plus haut, c'est un fouet contre le canal de la Baie Georgienne partant contre la province de Québec; un peu d'amour-propre pour notre province n'a jamais nui au progrès national. Pour cette partie du Dominion, il faut donc considérer un projet de consolidation éliminant la section Titania-Montréal.

Dans la consolidation de M. Tye, le raccordement Sudbury-Toronto est aussi inutile, car le Canadien Nord coudoie le Canadien Pacifique sur tout le trajet; vous me direz: c'est un réseau de ravitaillement en charbon, oui c'est vrai; mais le Grand Tronc entrant dans la consolidation peut remplir absolument les mêmes fonctions, et celui-ci a le mérite d'avoir des surplus. Donc, encore un réseau qu'il faut réduire à l'intérêt secondaire et faire fonctionner suivant ses revenus locaux. Par conséquent, tous les réseaux du Canadien Nord dans l'est du Dominion doivent être d'intérêt local et être conduits comme tels. Le Grand Tronc, qui a un surplus de $2,487,000, va-t-il se prêter de bonne grâce à ce risque? Son cas jusqu'à un certain point ressemble au cas du Canadien Pacifique, et il va probablement refuser. L'équilibre des revenus et des dépenses pendant au moins cinq années à venir fera perdre aux actionnaires au-delà de $15,000,000 en dividende, et le motif: un "je le tiens, vaut mieux que deux je t'aurai," peut bien prévaloir. Cette compagnie a connu la pente glissante vers la banqueroute, et c'est grâce au directorat vigoureux et sage de M. Hayes, englouti avec le "Titanic" qu'elle a pu se relever et vaincre les faiblesses de son système qui fut lui aussi un subsidiaire du Canadien Pacifique pendant une période de déficit. C'est l'histoire de tous nos chemins de fer canadiens: la période primaire fut toujours alimentée par la politique néfaste et à la merci d'une compagnie plus forte.

M. Tye établit les conditions physiques de la consolidation suivant des probabilités très admissibles; je ne doute pas qu'après la quatrième année, le Rubicon aura été sauté et que des surplus substantiels commenceront à consoler une administration bien nourrie.

Les mêmes probabilités peuvent aussi s'appliquer à une autre consolidation dont je donnerai les contours comme conclusion de ce travail. Il ne faut pas oulier que présentement McKensie & Mann, ces faiseurs de "sporting railroads", ces sports de la finance, ont placé une dette de $26, sur chaque habitant de ce pays. Il ne faut pas oublier que la consolidation de Mr. Tye exige $100,000,000 d'indemnité au Grand Tronc; il ne faut pas oublier que la dépense de $300,000,000 en améliorations augmentera de $20,000,000 par mois les charges fixes; ajoutons encore les $14,000,000 de déficit du Transcontinental et du Canadien Nord: doit un total de $34,000,000 de dollars par année qu'il va falloir rabattre soit par des surplus, soit en amortissant le capital investi. Mr. Tye ne tient pas compte que le pays s'est endetté jusqu'à la moelle par ses subsides au sporty McKensie & Mann, et par le coût excessif du Grand Tronc Pacifique et du Transcontinental, dont 90% de la construction fut entre les mains d'ingénieurs inportés d'Angleterre, incompétents et pas même ingénieurs titrés.

Il est bien facile de condamner le pays sur ce point en le tenant responsable des bévues de ses administrateurs, d'un autre côté puisqu'au bout de cinq ans les surplus vont apparaître, et qu'en même temps les administrateurs de la nouvelle compagnie recevront de gros salaires, il est permis de se demander: Est-ce que les erreurs commises par le gouvernement seront réparées? Les dividendes possibles pourront-ils être affectés en partie dans le rapport de 40% à payer la dette originaire; c'est ce qui nous intéresse le plus.

Mr. Tye ne s'attarde pas sur cette considération; pour lui, l'esprit qui anime nos gouvernements est l'âne de la fable, le pelé, le galeux, la cause de tout le mal; soyez contents, dit-il, qu'on vos sorte du trou; que le pays en supporte les bévues; à yrai dire, notre état national n'est pas très encourageant. Les $14,000,000 de déficit de l'Intercolonial ne reçoivent aucune considération dans la consolidation de Mr. Tye, et c'est un facteur essentiel dans la vie économique de notre pays. Mr. Tye donne peut-être le moyen de guérir une large blessure sur notre administration de la chose publique, mais, celle-ci sera vraiment sur pied en autant que l'Intercolonial donnera des surplus. Après mûre considération et pour avoir une certitude plus motivée d'atteindre une fin conforme aux aspirations de notre idéal national, je me permets de proposer une consolidation basée sur l'état présent des conditions physiques de nos chemins de fer:

1o. Laisser le Canadien Pacifique tel qu'il existe maintenant.

2o. Laisser le Grand Tronc dans son même état physique, mais avec voie double entre Montréal et Portland comme port de mer d'hiver.

3o. Former une compagnie nouvelle en consolidant le Canadien Nord le Transcontinental et l'Intercolonial et le Témiscouata.

Cette consolidation serait sujette aux conditions suivates:—

1o. La Commission des chemins de fer établira un tarif préférentiel ou plutôt différentiel de son dixième en moins pour le trafic rapide sur l'artère principale. Prince Rupert, Winnipeg, Amos, Montréal et sur l'artère Amos, Québec, Halifax, St-Jean; les autres lignes seront à tarif égal.

Ce tarif différentiel subsisterait pendant trois années ou tout au plus, lorsque les recettes brutes submergeront les dépenses totales. Le but de ce tarif serait d'attirer l'intérêt du commerce, et de provoquer un courant immédiat et normal au gros trafic de l'Ouest vers l'Est qui va prendre un essor formidable après la présente guerre.

2o. L'approvisionnement en charbon serait disposé comme il suit:—

L'Ouest jusqu'à Port-Arthur s'approvisionnnerait sur les lieux:—

Le réseau Titania-Toronto-Hamilton, etc., nourrirait par le charbon américain, sur un fret préféré au trafic local, une section de l'artère principale.

L'embranchement Amos-Montréal remplirait les mêmes fonctions pour une autre section jusqu'à Québec.

Montréal considéré comme centre d'approvisionnement est facilement atteint par plusieurs compagnies étrangères sujettes à compétition et par voies maritimes. Le charbon de réserve vient soit de Pensylvanie ou de la Nouvelle-Ecosse.

Le reste du trajet de Québec vers l'Est sera mobilisé par le charbon de la Nouvelle-Ecosse.

3o. Le gouvernement aurait 40 en intérêt, 40% dans le directorat, mias serait entièrement exclu dans l'aménagement.

4o. Lorsque l'équilibre sera rétabli, le gouvernement retirera 10% par année du surplus, lequel argent serait exclusivement utilisé à l'amortissement du capital originaire dépensé, plus les déboursés exigés par la consolidation.

L'embranchement Amos-Montréal avec terminus à la Pointe-aux-Trembles; le raccordement à Titania au Nord du Lac Supérieur; la construction des élévateurs à grain dans les environs de la Pointe-aux-Trembles et l'aménagement d'un nouveau Port à cet endroit, les améliorations urgentes à la nouvelle compagnie commanderont une dépense immédiate comme il suit:

a	Embranchement Montréal-Amos...	$16,000,000
b	Embranchement Titania...........	2,500,000
c	Elevateurs.........	2,000,000
d	Port..............	2,500,000
e	Consolidation........	23,000,000
	Total..........	$98,000,000

La nouvelle compagnie aurait l'avantage de sauver au delà de $200,000,000 sur la compagnie préconisée par Mr. Tye. Cette différence serait suffisante pour entretenir les charges fixes de capital originaire durant au moins dix ans. La courbe ascendante de probabilités de Mr. W. Tye demeure la même. Sans être prophète, la compagnie, devrait émettre des bons dividendes avant huit ans d'opérations. Les chances de succès sont d'autant plus grandes et encourageantes qu'après la guerre un trafic intense de l'Ouest vers l'Est va naître forcément pour subvenir aux pays européens, affaiblis par une guerre d'idéal plus ou moins faux sur la vraie civilisation.

Il est de toute sagesse qu'elle se termine quand le vrai idéal de la charité chrétienne, dont l'Eglise romaine est la seule et vraie détentrice, sera le plus approché ou atteint; lorsque les ambitions de chaque pays dans cette fournaise seront chauffées à blanc pour être bien forgées par le vrai forgeron, le Céleste courroux. Cette réflexion faite, j'attire l'attention du lecteur sur les deux raisons suivantes qui distinguent cette dernière consolidation de celle de W. Tye.

1o. Il est inutile de greffer la compagie du Grand Tronc de l'Est sur la consolidation, car c'est ajouter des lignes parallèles et surtout modifier un aménagement déjà établi dans un sens effectif et complexe. Laissons lui la compétition locale qu'elle s'est taillée si péniblement.

2o. Le vrai but de la consolidation que je préconise prend sa source dans le grenier de l'Empire seulement, tout en s'occupant suivant les nécessités de l'intérêt local.

Espérant que votre humble serviteur a jeté quelque rayon d'espérance sur notre avenir économique en donnant quelques lumières pour réparer le désastre national qui nous ronge présentement, il laisse au lecteur expérimenté le devoir d'ajouter son encouragement vers cette dernière consolidation selon son milieu, les moyens qui lui sont propres.

SERAPHIN OUIMET,
Ingénieur Civil.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1916-17.

LACHINE. — Du bureau de Poste. Service de:—
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit.
DE LACHINE.—Service de:—
20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier extra à 12.50 a.m.
SAULT - AU - RECOLLET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent.—Service de :—
15 min. de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
30 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway pour Henderson seulement 12.00 a.m.
Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 a.m.
DE SAINT-VINCENT DE PAUL A SAINT-DENIS. — Service de :—
15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
15 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m. à 12.00 minuit.
Tramway de Henderson à Saint-Denis, 12.20 a.m.
Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 1.10 a.m.
CARTIERVILLE. — De Snowdon Jct.—Service de :—
20 min. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.00 minuit.
DE CARTIERVILLE. — Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
40 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.
MONTAGNE — De l'Ave du Parc et Mont-Royal.—Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.
DE L'AVE. VICTORIA.—Service de :—
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.
De l'Ave. Victoria à Snowdon, 10 min. 5.50 a.m., à 8.30 p.m.
BOUT DE L'ILE.—De Lasalle et Notre-Dame, service de : —
60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.
TETREAULTVILLE.—De Lasalle et Notre-Dame, service de : —
15 min. de 5.00 am. à 9.00 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.
POINTE-AUX-TREMBLES, via Notre-Dame.—De Notre-Dame et 1ère avenue, Maisonneuve, service de : —
15 min. de 5.15 a.m. à 8.50 p.m.
20 min. de 8.50 p.m. à 12.30 a.m.
Dernier tramway additionnel pour le Boulevard Bernard à 1.30 a.m.

SOUMISSIONS

Trottoirs en béton

VILLE DE MARIEVILLE

Des soumissions seront reçues jusqu'au 5 juin 1917, à 5 p.m., au bureau du secrétaire-trésorier, à Marieville.

On pourra examiner les plans et cahier de charges au bureau du secrétaire-trésorier ou au bureau de F. Ruel, I.C., 17, Côte Place d'Armes, Montréal.

J.-E. OSTIGUY, sec.-trés.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 9169—Canada Bread Company, Ltd., de Montréal, demanderesse, vs. Andrew Thomson, de Montréal, défendeur. Le septième jour de juin 1917 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 185 Avenue Laurier ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. A. LAVERDURE, H.C.S.
Montréal, 29 mai 1917.

VIANDE SUR PIED

A CHICAGO.

Chicago, 29. — Gros bétail: arrivages, 30,000 têtes; marché languissant ; boeufs, $9.40 à $13.70 ; pour l'élevage et l'engrais, $7.35 à $10.25; vaches et génisses, $6.25 à $11.40 ; veaux, $10.00 à $14.50. Menu bétail. Porcs: arrivages, 13,000 têtes; marché languissant; légers, $14.40 à $15.55 ; mêlés, $15.10 à $15.75 ; lourds, $15.00 à $15.75 ; très gras, $15.00 à $15.10 ; cochons, $10.25 à $14.25 ; moyenne des ventes, $15.25 à $15.70. Moutons: arrivages, 7,000 têtes ; marché faible ; moutons, $12.00 à $14.25 ; agneaux indigènes, $12.75 à $16.50 ; agneaux du printemps, $14.50 à $20.00.

ROOSEVELT ET LES CAS DE CONSCIENCE

New-York, 29. — Après qu'un orateur à une réunion de recrutement tenue ici, hier soir, sous les auspices du corps médical de réserve, eût déclaré que l'Angleterre fait face au problème de soigner un million de blessés, sans compter les convalescents, 174 des 1,000 médecins de New-York qui étaient présents, ont donné leurs noms pour obtenir une commission dans le corps médical. Le colonel Roosevelt et d'autres orateurs ont porté la parole.

Le colonel Roosevelt a daubé sur les hommes qui refusent de servir par scrupules de conscience, disant qu'il leur enlèverait immédiatement le droit de vote, s'il pouvait faire prévaloir ses vues. "Mais ce n'est qu'un préliminaire. Je les conduirais au front, quand même. Si leur conscience leur défend de tirer, je ne ferais pas violence à leur conscience. Je les mettrais à un endroit où on leur tirerait dessus."

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

CE QUE FONT LES BELGES

180,000 DES LEURS DEFENDENT UN FRONT DE 18 MILLES. — DEPUIS CHARLEROI ILS ONT REORGANISE EN FRANCE LEURS INDUSTRIES ET SE SUFFISENT A EUX-MEMES.

Quartiers généraux des établissements de l'artillerie belge, derrière le front allié, 29. — C'est ici, dit un correspondant de la Presse Associée, qu'il faut venir chercher la raison du peu de bruit que fait l'armée belge depuis les batailles de 1914. Cette dernière comprend six divisions d'infanterie et deux divisions de cavalerie. Elle occupe un front de dix-huit milles, soit quatre hommes par verge de front, front pourtant qui est l'objet d'une vigilance des plus étroites de la part des Allemands.

Tout en gardant ce front, défense qui permet aux armées anglo-françaises d'avoir une plus grande liberté de mouvements, les Belges ont dû aussi songer à ravitailler leur troupes. Car il ne faut pas oublier qu'ils ont été forcés d'abandonner leurs fabriques lors de la défaite des Alliés à Charleroi et de la retraite d'Anvers. Aujourd'hui, grâce à M. de Broqueville, ministre de la guerre, plusieurs manufactures sont érigées sur le sol français, ce qui permet aux Belges de fabriquer eux-mêmes leurs munitions, leurs fusils et même leurs canons.

Immédiatement après l'héroïque défense du sol belge sur les bords de l'Yser, des spécialistes furent envoyés en Amérique afin d'acheter l'outillage nécessaire au bon fonctionnement de toutes ces fabriques et, pendant ce temps-là, environ 14,000 ouvriers quittaient l'armée pour venir travailler dans ces établissements. Le résultat a dépassé l'espérance: les Belges ravitaillent non seulement leur armée à l'heure actuelle; une grande partie des munitions vont aux armées alliées.

L'armée belge compte environ 180,000 hommes aujourd'hui, dont 60,000 composent la garnison des forts; 30,000 sont tombés aux mains des Allemands à Liége, Namur et durant la retraite vers l'Yser; 30,000 autres se sont réfugiés en Hollande et sont internés pour la durée de la guerre; 14,000 sont restés sur les bords de l'Yser; 20,000 ont en outre été tués ou blessés à Liége, Haelen et Saint-Trond.

L'armée belge a été réorganisée. Ce n'a pas été chose facile; le parlement ne pouvait pas avoir de session pour reviser ses lois d'enrôlement; il a dû compter sur le patriotisme des réfugiés en France et en Angleterre. Ses espérances sont loin d'être déçues puisque l'armée comprend actuellement 8 divisions dont 6 d'infanterie et 2 de cavalerie: environ 30,000 hommes ont pu être ainsi enrôlés; 14,000 cependant ont été renvoyés dans les fabriques de munitions, comme nous l'avons dit plus haut.

Un régiment de canoniers belges a été levé à Paris puis envoyé sur le front russe; il a pris une part très active à la grande offensive de Brussiloff au printemps de 1916; 600 Belges se sont de plus engagés dans les fabriques de munitions en Russie.

POUR FAIRE SIGNER DES REQUÊTES

Les personnes des quartiers Saint-Gabriel et Saint-Henri qui voudraient aider la Ligue des intérêts patriotiques canadiens en faisant signer des requêtes de protestation contre la conscription, sont priées de s'adresser à M. Emile Benoist, 190 rue des Manufacturiers, Pointe St-Charles, ou encore au secrétariat de la ligue, chambre 12, édifice de la Sauvegarde.

CRAINTES DE LORD SHAUGHNESSY

LE PRESIDENT DU PACIFIQUE-CANADIEN APPREHENDE DES AGITATIONS VIOLENTES ET GRAVES DANS PLUSIEURS PARTIES DU PAYS SI LA COERCITION EST MISE EN VIGUEUR.

Ottawa, 29. — On demanda au président du Pacifique Canadien, qui était de passage ici hier, de faire une déclaration touchant la conscription. Tout en se défendant d'en vouloir faire une tant que la question était à l'étude du gouvernement et du parlement, lord Shaughenssy fit les remarques suivantes :

"Sans nul doute, il est urgent et nécessaire d'enrôler un nombre d'hommes suffisant pour compenser les pertes des bataillons canadiens qui sont de l'autre côté des mers, et l'attitude prise par le peuple du Canada depuis le début de la guerre donne tout lieu de croire qu'il veut bien que l'on trouve ces hommes de quelque manière.

"Si le nombre d'hommes d'âge voulu et aptes au service, qui sont requis à cette effet, reconnaissaient leurs obligations et s'enrôlaient volontairement, il ne serait nullement besoin de faire de nouvelles lois.

"On suggère pour y obvier d'établir la conscription sélective, mais comme ce système d'enrôlement implique le service militaire obligatoire, il s'ensuit qu'en l'espèce c'est la loi la plus grave dont le parlement ait eu l'occasion de s'occuper. L'idée du service militaire obligatoire pour aller combattre par delà les mers paraîtra odieuse à un grand nombre de gens de différentes parties du pays, et parmi ceux-là une loi qui en ordonnerait la mise à exécution sera très impopulaire, et pourra causer des protestations publiques très violentes, et une agitation d'un grave caractère. Il pourrait en découler une situation qui serait fort déplorable, parce que la contribution magnifique du Canada à la cause de l'Angleterre et de ses alliés durant cette guerre serait neutralisée dans une grande mesure si l'ennemi pouvait désigner le Canada comme étant une maison divisée contre elle-même.

"Les hommes d'Etat de ce pays et tous les bons citoyens devraient s'unir dans un effort désintéressé pour créer une entente convenable et de bons sentiments entre les différentes parties de ce pays, et empêcher que se renouvelle dans notre Canada l'histoire de l'Ulster et du Munster."

EN L'HONNEUR DE L'AMÉRIQUE LATINE

UNE MANIFESTATION A EU LIEU, HIER, DANS LE CHATEAU ET LE PARC DE VERSAILLES.

Paris, 29.—Le célèbre château et le parc de Versailles ont servi, hier, de décors à une imposante manifestation faite en l'honneur des nations latines de l'Amérique, qui par leur action diplomatique et plus ouvertement encore, ont montré de si précieuses sympathies à la cause de la liberté. M. Léon Bourgeois y représentait le gouvernement et le président Poincaré avait délégué à sa place le général Vallière. Les autres personnalités présentes étaient des députés de la Chambre, des ambassadeurs et des consuls de toutes les nations de l'Entente et des différents pays latins-américains.

Au nom du gouvernement, M. Bourgeois a éloquemment vanté l'esprit de démocratie et de liberté qui est à base de toutes les républiques américaines. A ce propos, il rappelle comment à la conférence de La Haye, en 1909, les délégués des trois Amériques travaillaient d'un commun accord.

" Espérons, continue l'ancien premier ministre, que ces nations s'assembleront bientôt pour délibérer sur l'avenir de l'humanité et assurer d'une façon définitive à la liberté des peuples le respect qui lui est dû. "

MM. Maurice Barrès, membre de l'Académie, Louis Barthou, de l'ancien cabinet, et Georges Leygues, président du comité des affaires étrangères à la Chambre des députés, ont aussi prononcé des discours.

Les membres du corps diplomatique latin-américain ont ensuite été les invités d'honneur à une brillante réception dans les appartements historiques de Marie-Antoinette.

UN INCENDIE RUE FRONTENAC

Les pompiers, sous les ordres du chef Favreau, étaient appelés ce matin, vers 6 heures, au No 302 rue Frontenac.

Mme Philippe Pauzé était à allumer son poêle, et pour activer le feu elle jeta de l'huile de pétrole ; il se produisit une explosion. Les vêtements de Mme Pauzé prirent feu. Aux cris de la victime, son mari et son fils survinrent et purent finalement éteindre les flammes qui l'enveloppaient. Mme Pauzé a été sérieusement brûlée aux mains et au corps. Elle a été transportée à l'hôpital Notre-Dame où on espère qu'elle se rétablira.

Le père et le fils ont aussi été brûlés. Après avoir été pansés ils ont pu quitter l'hôpital. Les dommages à la propriété sont de peu d'importance.

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

LES FRANÇAIS IRONT AU CONGRÈS DE SUÈDE

LE COMITE NATIONAL DES SOCIALISTES ENVERRA DES DELEGUES A STOCKHOLM.

Paris, 29. — Le malentendu qui régnait depuis longtemps au sein du parti socialiste français, a été réglé, hier, à une assemblée du Conseil national. On en est arrivé là lorsque MM. Moutet et Cachin ont fait entrer deux délégués russes dans les débats.

La majorité a discontinué son opposition à propos de l'envoi des délégués à la conférence de Stockholm, mais à certaines conditions cependant, qui ont d'ailleurs été adoptées par la minorité. On a ensuite voté unanimement une résolution qui réglait le compromis.

Il est dit dans la résolution que le parti socialiste adopte l'initiative des Russes qui veulent une conférence des socialistes internationaux et qui ont décidé d'envoyer une délégation à Stockholm. "Afin d'exprimer clairement les vues du parti socialiste français à propos des moyens qu'il faut prendre pour préparer une paix qui devra être conforme aux principes exprimés par le gouvernement russe et les socialistes."

On a aussi nommé une délégation qui prendra des arrangements avec les Russes afin de tenir une assemblée de l'Internationale, tel que le veut M. Moutet.

ACCIDENTS DU TRAMWAY

Deux personnes ont été victimes d'accidents de tramway, hier. Le premier accident s'est produit vers 6 heures, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Stanley, où l'on vit un homme tomber des marches d'un tramway et s'affaisser dans la rue. Le malheureux fut aussitôt transporté à l'hôpital Western où il a passé quelques minutes après son entrée sans avoir repris connaissance. Le défunt portait dans ses poches des prospectus de la Singer Sewing Machine Company et de nombreux papiers relatifs à cette compagnie. Il a été identifié comme était William Demers, 936B rue Drolet.

L'autre accident survint une heure plus tard à l'angle des rues St-Gabriel et des Commissaires. Un individu fut renversé par un tramway du bord de l'eau en traversant la rue des Commissaires et recueilli aussitôt par l'ambulance de l'hôpital Général dans laquelle il mourut.

Certaines lettres trouvées sur lui portent le nom de Wilfrid Vachon, 35 ans, ouvrier.

Les deux corps sont à la Morgue.

Québec, 29. — Un bref de quo warranto a été pris ce matin en Cour supérieure pour faire invalider l'élection de l'échevin Désiré Bégin, représentant du quartier Villemay, au conseil municipal de Lévis. Le requérant prétend que l'échevin Bégin ne sait ni lire ni écrire et partant, n'a pas la qualification voulue.

ON TIRE SUR SUR LES NÈGRES

ENVIRON 2,000 BLANCS MECONTENTS SE RENDENT DANS LE QUARTIER NEGRE DE ST-LOUIS ET PASSENT LA NUIT A MALTRAITER LES NOIRS DONT UN EST TUE.

East Saint-Louis, Ill. 29.— Une foule d'environ 2,000 personnes s'est rendue dans le quartier nègre, pendant la nuit, a fait feu sur un noir, en a sérieusement blessé un autre, en a battu plusieurs jusqu'à ce qu'ils aient perdu connaissance, a fait traverser le pont du Mississippi, à Saint-Louis, à plusieurs centaines de noirs, et s'est ensuite dispersée de bonne heure, aujourd'hui.

Cette manifestation provient d'un rapport disant qu'une blanche avait été insultée par un noir et que deux blancs avaient été attaqués, juste après le moment où un comité de l'union centrale du commerce et du travail eut assisté à une séance du conseil municipal pour protester contre l'importation d'autres ouvriers de couleur à Saint-Louis. Plusieurs coups de feu ont été tirés, mais l'on sait qu'un seul noir a été blessé. Il a fui à Saint-Louis et on l'a trouvé là, inconscient, une balle dans la tête et 3 côtes de brisées. Les manifestants ont fouillé tous les nègres et ont battu tous ceux qui étaient armés, jusqu'à ce qu'ils aient perdu connaissance. Plusieurs nègres ont cherché refuge dans la prison et, à minuit, la police estime que 2,000 personnes ont entouré la geôle, menaçant de la prendre d'assaut. On a dissuadé la populace de le faire, cependant, et elle s'est ruée dans le quartier des affaires, où elle a arrêté les tramways et perquisitionné dans les buvettes. Plusieurs buvettes appartenant à des noirs ont été détruites, et le maire Mollman a ordonné la fermeture de tous les bars de la ville. Toute la police municipale a été appelée mais la populace n'a pas été molestée pour ainsi dire. Le 6ème régiment d'infanterie de l'Illinois a été appelé, mais n'a pas pris de part active aux troubles.

Plusieurs ouvriers sont en grève, et l'on calcule qu'au moins 8,000 noirs ont été importés du sud pour les remplacer.

MESURE DE SÛRETÉ AUX ÉTATS-UNIS

UN GRAND NOMBRE DE PECHEURS SONT PRETS A QUITTER LA REGION DE LUNENBURG.

New-York, 29. — Une dépêche de la Presse Associée transmise de St-Jean, Terreneuve, porte ce qui suit: "Les pêcheurs de Terreneuve ne partagent pas les craintes de quelques marins de la Nouvelle-Ecosse sur les incursions des sous-marins allemands dans les eaux canadiennes. L'anxiété est si grande en effet en cette province qu'une flottille de 120 bateaux-pêcheurs doit quitter la région de Lunenburg pour chercher ailleurs un refuge plus sûr. Cependant la pêche promettant d'être des plus fructueuses, cette année, il n'est pas probable que la colonie des grands bancs de Terreneuve quitte ses filets devant un danger incertain."

O REPÊCHE DEUX NOYÉS

Les corps de deux autres noyés ont été repêchés du fleuve, hier, le premier vis-à-vis le hangar No 2 et l'autre près des abattoirs de la cité, il se nomme William Mackenzie Logan, de Prince Rupert. Leur état de décomposition indique bien qu'ils ont demeuré plusieurs mois sous les eaux. Sur l'un d'eux, on a trouvé quelques papiers à l'adresse de A. Arsenault. Quant au cadavre repêché dimanche, près des usines du Canadian Vickers, il a été identifié hier. Le défunt était un certain Henri Dagenais, 584 rue Fullum.

M. LAURIER CONTRE LA CONSCRIPTION?

(*Suite de la 8ème page.*)

permettront d'exprimer notre opinion. C'est à elles que j'ai recours pour combattre la conscription, non pas à la violence. Si l'on en juge d'après ses déclarations passées, on peut être convaincu que Sir Wilfrid Laurier se prononcera contre la conscription. Si je me trompe, j'aurai énormément à me faire pardonner, mais le chef, pour sa part, en aura beaucoup.

L'orateur parle ensuite de la volte-face opérée à la *Gazette*. Avant, les rédacteurs de ce journal avaient l'esprit large, étaient d'un caractère généreux; maintenant, ils sont d'une étroitesse de vues... Jamais ils ne manqueraient l'occasion d'être contre nous. Pour quelques petites rixes, pour dix vitres cassées et des provocations qui ne furent que la réponse à d'autres provocations l'on écrit des colonnes sur la révolte des "Frenchmen." Mais la *Gazette* se garderait de parler de ces mêmes rixes si elles avaient eu lieu à Kingston ou à Toronto.

La conscription, en Canada, est-elle un point de départ ou une résultante? Elle est une conséquence. Depuis 10 ans, sans que nous nous en apercevions, se sont infiltrés dans notre politique intérieure les principes impérialistes, contre lesquels vainement nous avons combattu, appuyés par nos chefs. Notre compatriote anglais, intelligent au suprême en matière commerciale, ne sait pas, ou n'osa pas discerner de la force d'un principe. Le Canadien-français, lui, n'a pas peur de lutter pour un principe.

Quant à notre participation aux guerres de l'empire, tout court, nous refusons d'en accepter le principe. Le principe que nous acceptons, c'est le principe constitutionnel: constitutionnellement, nous sommes en guerre. Et ceci indique aussitôt un correctif, le droit de décider la mesure de notre participation, participation limitée et raisonnable à laquelle personne ne s'objecte.

M. David donne des chiffres: 446,250 des nôtres sont partis. L'annuaire de 1915 donnait comme population mâle du Canada ayant de 18 à 45 ans, 1,200,000 hommes, les malades, les mutilés, les débiles compris. Calculant que 20% sont inaptes à prendre les armes concluons donc que 50% des valides ont pris les armes pour l'Angleterre ! N'est-ce pas suffisant?

Ou bien nous allons décider immédiatement qu'à la fin de cette guerre le Canada va cesser d'exister, ou bien, par tous les moyens parlementaires à notre disposition, nous allons adopter un système qui le sauvera.

M. David termine par le récit d'un incident qui se passait hier. Une dame canadienne, parlant admirablement l'anglais — c'est l'apanage exclusif, semble-t-il des Canadiens-français — et qui a envoyé deux fils à la guerre, était chez un coiffeur, un passant, il faut le dire, établi ici depuis le commencement de la guerre et qui retournera en Angleterre quand elle sera finie, qui la crut anglaise et lui dit avec mépris: "What do you think of these cowards of French-Canadians ?" Deux soufflets bien appliqués, sur chaque joue, lui furent une réponse salutaire. Je ne voudrais pas que toutes les Canadiennes-françaises en fissent autant, ajoute M. David; mais il me fait rudement plaisir de voir que nos mères et nos filles savent défendre la liberté quand elle est attaquée chez nous.

M. Omer Legrand, termina l'assemblée en déclarant que la loi de la conscription brise avec toutes les traditions canadiennes et qu'elle est le commencement de la fin de notre autonomie.

DÉVALISÉ DANS L'ÉGLISE NOTRE-DAME

UN NOMME CLARISSE EST ATTAQUE PAR DEUX BANDITS ALORS QU'IL ETAIT A PRIER.

Vers quatre heures et demi, hier après-midi, Napoléon Clarisse se trouvait dans l'église Notre-Dame, lorsque deux individus entrèrent dans un banc non loin de lui. L'église était déserte, seuls les trois hommes en question se trouvaient dans la nef .Ce que voyant les deux derniers arrivés sautèrent sur Clarisse, et malgré sa résistance l'entraînèrent sur le péristyle, et là le dépouillèrent de tout ce qu'il avait sur lui, environ $4. Les deux apaches se sont sauvés à toutes jambes. La victime a conté son histoire à la sûreté.

* * *

Une autre affaire du même genre a eu lieu hier soir, à l'angle des rues Plessis et Panet. M. Saint-Louis marchait sur la rue lorsqu'un individu, la figure cachée avec un mouchoir, un revolver à la main,- s'a vança près de lui et lui soumit l'ultimatum suivant : la bourse ou la vie ! Saint-Louis résolut de défendre les deux. Il s'en suivit un corps à corps et bientôt l'homme au mouchoir crut bon de déguerpir. M. St-Louis fut blessé à la main au cours de la lutte.

Pour les maladies du Foie et de l'Estomac

Eau des Sources St-Louis

(Marque du Trèfle Rouge)

NATURELLE PETILLANTE EFFERVESCENTE

Embouteillée aux Sources, à Saint-Yorre, près Vichy, France, et vendue dans toutes les épiceries et pharmacies et dans les hôtels de premier ordre.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE, - - MONTREAL, Can.

Des institutions religieuses

Nous sollicitons les commandes d'impressions.

Pour la production de

Brochures, livres, annuaires, prospectus, palmarès, etc.

Il n'y a pas d'autre ATELIER qui puisse donner un meilleur service et à meilleur compte.

Notre personnel

est composé d'experts en art typographique. Notre matériel est de tout premier ordre. Avant de faire exécuter vos travaux d'impressions, consultez-nous.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 3519. — Dame Florida Emery, épouse commune en biens de Napoléon Laframboise, journalier, de la cité et du district de Montréal, autorisée à ester en justice par un jugement de la Cour Supérieure, prononcé par l'honorable juge Bruneau, le 29 mars, mil neuf cent dix-sept, demanderesse, vs Napoléon Laframboise, de la cité et du district de Montréal, défendeur. Il est ordonné au défendeur Napoléon Laframboise de comparaître dans le mois.

Montréal, ce 25ème jour de mai 1917.

T. DEPATIE,
Dép.-protonotaire.

Cour supérieure, province de Québec, district de Montréal. No 869. Dame Clara Tremblay, épouse commune en biens de Alexandre Chabot, mécanicien, des cité et district de Montréal, demanderesse, vs Alexandre Chabot mécanicien, des mêmes lieux, défendeur, a formé une demande en séparation de biens contre le défendeur. Montréal, 18 mai 1917. Trudeau et Guérin, procureurs de la demanderesse.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 2016—A. Racine, Limitée, de Montréal, demandeur, vs. Paul A. Gagnon, de Montréal, faisant affaires seul sous la raison sociale de P. Gagnon et Cie., défendeur. Le 9me jour de juin 1917 à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 47 rue Sainte-Catherine est en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en vitrine, merceries, etc. Conditions: argent comptant. J. U. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1917.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 2906—Goodwin Limited, de la cité et district de Montréal, demanderesse, vs. Chs. E. alias A. Kimball, des mêmes lieux, défendeur. Le 8me jour de juin 1917, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 520 de la rue Duluth, en la cité de Montréal, et le même jour à la même heure au No 638 rue Durocher à Outremont, dit district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en articles de ménage, un piano, etc. Conditions: argent comptant. J. U. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 28 mai 1917.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

ILLUSION MASCULINE

par

JEAN DE LA BRÈTE

12

(*Suite.*)

—Oui... mais à leur heure.

—Et quand viendra cette heure pour vous?

—Je ne puis répondre.

—Vous ferez comme vous voudrez, Jacqueline. Mon devoir n'est pas de peser sur vos résolutions.

—Je vous sais grand gré de vous inquiéter de mon avenir, dis-je avec une sorte d'émotion; mais je suis heureuse, et n'en demande pas plus à la vie, jusqu'à nouvel ordre.

Ce demi-accord entre nous, qui s'alliait à la sérénité de la soirée, dissipa mon malaise intime, et nous revînmes auprès de Mme d'Arlancey en causant presque amicalement.

—Eh bien? dit-elle.

—Eh bien, c'est non!

—La raison?

—Elle est simple... je veux jouir encore du bonheur que vous me donnez.

—Tu as l'air enchanté. Voilà bien les jeunes filles! Elles sont ravies d'avoir le plaisir de refuser une demande en mariage.

Et c'est ainsi que l'on raconte l'histoire.

VII

Très bien! mais l'histoire quelle est-elle? Comment débrouiller le chaos singulier de mes désirs et de mes pensées? A Haumont, je déclarais vouloir me marier au plus vite; actuellement, cette question me laisse froide.

—Le parti qui se présentait était cependant excellent, m'a dit Mme d'Arlancey, qui d'ailleurs n'insiste pas.

—Certainement, mais j'ai besoin de respirer, ma chère tante, j'entre à peine dans le monde.

On n'en a plus parlé, et j'ai repris le cours tranquille de mes observations.

A mon grand étonnement, en relisant "mon livre de raison", je m'aperçois qu'il est tout rempli de mon cousin.

Mais pourquoi suis-je étonnée? L'insecte posé sur une seule feuille la parcourt dans tous les sens et moi, ciron, je parcours l'âme ou plutôt le cerveau de cet ingénieur.

M'étant fait une opinion particulière sur la place que la femme occupe dans la pensée de l'homme, il est curieux de voir, à chaque pas, la route jonchée des débris de mes conceptions, puisque, selon ma tante, la plupart des hommes sont pétris des idées de mon jeune tuteur.

"La femme, sauf rare exception, est un être inférieur mais amusant, créée et mise au monde pour avoir des enfants, bien tenir sa maison, plaire à l'homme et adopter ses idées sans en avoir une seule à elle."

Définition délicieuse!

Je suis allée, hier, à Guérande pour terminer le tableau que j'ai commencé, il y a quelques jours, et que le temps ne m'avait pas permis de continuer.

Mlle de La Flage, toujours près de son vieux puits, se réchauffait au soleil, et la servante tricotait dans l'encadrement feuillu de la cuisine.

Les fleurs de chèvrefeuille s'étaient ouvertes et des roses noisette s'épanouissaient en centaines de touffes jusqu'au toit de la maison; des branches s'échappaient sur le vieil auvent, le rajeunissant de leur jeunesse nouvelle. Satisfaite de mon étude, mais, pour une raison inconnue, mécontente au fond de l'âme, je travaillais silencieusement.

—Eh bien, ma charmante, me dit Mlle de La Flage, à quoi pensez-vous tout en continuant votre joli tableau?

—A tant de choses que je puis à peine les démêler, mais beaucoup aux idées d'André.

—Lesquelles?

—Ses idées masculines sur les femmes; il paraît que ce sont celles de la majorité des hommes.

—Bah! laissons les hommes déraisonner, ils sont trop heureux de s'appuyer sur nous.

—S'appuyer? C'est bien ainsi que je comprendrais nos rapports, mais André et ses semblables nous trouvent l'intelligence trop débile pour songer à nous considérer comme un appui.

—Bah! Bah! les plus orgueilleux en reviennent et... il ne faut pas laisser la tristesse envahir ses jeunes pensées.

—La tristesse, répétai-je, je ne suis nullement triste.

—Non? tant mieux! La jeunesse est la saison des fleurs, ma mignonne, mais quelque fleuri que soit le jardin, il ne peut les contenir toutes.

—Vous avez bien raison, répondis-je, le coeur serré tout à coup, et nous en revenons au dicton : "Les plus accommodants sont les plus habiles."

—Non, non... la question n'est pas contenue dans le dicton, car il n'est pas besoin d'être accommodant pour se contenter des belles fleurs du jardin, lors même qu'il ne contiendrait pas une belle espèce.

En moi-même, je raisonnais sur l'aphorisme de ma vieille amie et ne le trouvais pas à mon goût.

—Je pense, répondis-je, que si un jardinier, passionné pour son art, voit dans le jardin de son voisin une plante magnifique qu'il ne possède pas, le prestige de son jardin sera fort diminué.

—Le jardinier aura tort, et s'il possède un peu de bon sens, son regard se posera sur ses fleurs et ne les quittera plus.

A ma surprise, cette conversation me faisait mal; elle évoquait certainement une mauvaise fée ; elle était une allusion à une souffrance obscure dont la nature m'échappait; souffrance à venir sans doute qui, déjà, étendait sur moi son ombre invisible.

—Quel joli talent vous avez, ma chère enfant, me dit Mlle de La Flage qui s'était levée pour venir regarder mon aquarelle.

Mon étude avait de la lumière, des tons justes, et je croyais, vraiment, avoir bien rendu la poésie du cadre vieillot qui charmait mes goûts.

Mlle de la Flage n'était qu'une silhouette, mais il était impossible de ne pas la reconnaître.

—Encore quelques touches, lui dis-je, et le tableau sera à vous.

—Mme d'Arlancey et son fils l'ont-ils vu?

—Non... je ne voulais le montrer que terminé. Ensuite, André s'absente beaucoup, depuis quelque temps.

—Il m'écrit qu'il viendra aujourd'hui; vous pourrez le lui faire voir.

—Oui, certainement! répondis-je, en me demandant pourquoi je rougissais.

C'était, je suppose, l'émotion de l'artiste qui va soumettre son oeuvre à un jugement auquel il tient.

Mais quand André arriva, il ne fit aucune attention à moi, et je continuai à travailler sans être troublée par des regards indiscrets.

Mlle de La Flage le questionnait sur ses travaux, et il s'animait comme toujours quand il parle de sciences.

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). N. Chevrier, gérant général.

RENVOYÉE AUX CALENDES...

LA REQUETE DES 42,000 PROTESTATAIRES ANTICONSCRIPTIONNISTES NE VIENDRA PAS AVANT DES SEMAINES — APPEL DU MAIRE AUX CITOYENS. — LA SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE.

Le maire avait convoqué une séance du conseil pour demain après-midi. On était alors sous l'impression que la nouvelle nomination des commissaires d'école n'aurait pas lieu avant cette date. Or, comme nos édiles nous ont nommé hier après-midi nos nouveaux commissaires, le secrétaire adjoint de la ville, M. R. Bauset, vient de demander, dans une lettre qu'il a adressée au conseil, de considérer cette convocation comme non avenue.

La prochaine séance du conseil n'aura donc lieu que le mardi 5 juin prochain, le lundi 4 juin étant l'anniversaire de notre gracieux souverain.

Les personnes qui espéraient que nos édiles prendraient demain en considération la formidable requête des 42,000 citoyens relative à la question de conscription, devront par conséquent patienter encore quelques jours et "peut-être quelques semaines", ajoutent des personnes qui se prétendent bien informées. On attendrait que le premier ministre fasse connaître à la population du Canada "ce que c'est qu'il entend par conscription sélective."

LE MAIRE PRECHE LE CALME

Le maire nous fait parvenir le communiqué suivant:

"Je désire faire un dernier appel à tous les citoyens de cette ville de ne pas compromettre la juste cause que nous avons entrepris de défendre, en causant du trouble et du désordre.

"Je remarque avec plaisir que les dernières réunions ont été des plus paisibles et que les protestations des citoyens contre la conscription ont été faites avec calme et dignité. C'est en agissant de cette façon que nous aiderons efficacement ceux à qui incombe la tâche de défendre les intérêts du peuple devant le Parlement du Canada.

MEDERIC MARTIN,
Maire."

LE GRAND NETTOYAGE

"La semaine du grand nettoyage, dit M. J.-E. Nantel, chef du département de l'incinération, nous a demandé très peu d'ouvrage cette année; les citoyens ne l'ont pas attendue, voyez-vous, pour faire la toilette des alentours de leur demeure: ils commencent à comprendre, pour la plupart, toute l'importance que doit avoir la question de propreté dans une ville de l'étendue de la nôtre.

"Il est certain aussi, fait remarquer M. Nantel, que la Ligue du progrès civique, avec ses conférences dans les écoles, et les journaux, par leurs nombreux articles, ont beaucoup contribué à ce changement radical dans les us et coutumes de la population."

ÉCHAUFFOURÉE À SHERBROOKE

L'INTERVENTION DE CANADIENS-FRANÇAIS HAUT PLACES EMPECHE UNE SERIEUSE BAGARRE.

(De notre correspondant)

Sherbrooke, 29. — A l'issue de l'assemblée tenue contre la conscription, hier soir, la foule arracha les affiches de recrutement, rue Wellington, et s'élança ensuite dans la direction du square Strathcona où était érigée une tente destinée à servir pour le recrutement de l'artillerie royale canadienne. La police emporta la tente à l'hôtel de ville, réussissant ainsi à éviter tout dommage. Il y eut une bagarre entre les anticonscriptionnistes et les conscriptionnistes. Les choses tournaient au tragique lorsque l'arrivée de la police et les conseils adressés à tous par des Canadiens-français haut placés tranquillisèrent la foule qui se dispersa par petits groupes. Plusieurs arrestations furent faites. Un soldat qui lança des oeufs pourris à la foule fut fort malmené et la police dut le prendre sous sa protection.

MESURE CONTRE M. LAVERGNE?

Ottawa, 29. — Des journalistes anglais prétendent que sir Edward Kemp aurait décidé de rayer le nom du lieutenant-colonel Armand Lavergne de la liste des gradés de l'armée canadienne. Le ministre de la milice, dit-on, "est lassé d'entendre les discours de cet homme revêtu de l'uniforme de Sa Majesté." Le dernier surtout qu'a débité le colonel Lavergne à Québec, avant-hier, a franchi les bornes de la patience de sir Edward, assure-t-on.

Le temps qu'il fera

BEAU, PLUS CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	55
Même date l'an dernier	79
Aujourd'hui minimum	42
Même date l'an dernier	59

BAROMETRE

8 heures a.m., 29.80; 11 heures a.m., 29.83; 1 heure p.m., 29.85.

DEMAIN MERCREDI 30 MAI

QUARTRE-TEMPS. — SAINT-FELIX PAPE ET MARTYR

Lever du soleil	4.18
Coucher du soleil	7.37
Lever de la lune	8.32
Coucher de la lune	0.32

Pleine lune, le 5 juin, à 8 heures 13 minutes du matin.

ON VA SE BATTRE A VANCOUVER

EXPLORATEURS SAINS ET SAUFS

New-York, 29. — M. Donald MacMillan, l'explorateur, et d'autres membres de l'expédition de la terre de Crocker, qui s'est rendue dans l'océan arctique en 1913, sont sains et saufs, à Etah, sur la côte nord-ouest du Groënland, suivant un câblogramme reçu aujourd'hui, par le Musée américain d'histoire naturelle.

On n'avait pas entendu parler de l'expédition depuis le mois de juillet 1916.

UNE PREUVE INCOMPLÈTE

Me LAURENDEAU CROIT QUE LES FAITS REVELES PAR L'ENQUETE PANNETON NE SUFFISENT PAS POUR FAIRE ANNULER L'ACHAT DES TERRAINS DE LA RUE DROLET.

Il y a plusieurs semaines le bureau des commissaires demandait au contentieux s'il pourrait obtenir, par voie de justice, le remboursement de l'argent que la ville a payé pour l'achat des terrains de la rue Drolet.

Dans son rapport qu'il vient de soumettre aux commissaires, Me Laurendeau, après avoir décidé, en se basant sur le rapport Panneton, 1o que l'acte d'achat est légal puisqu'il est conforme a l'article 421 de la charte ; 2o que les formalités requises par la loi (procédure, votes, etc.) ont été remplies, et 3o qu'il n'est pas prouvé qu'il y ait eu fraude, declare ce qui suit :

"Etant donne les faits qui précèdent, et prenant en considération les circonstances auxquelles je viens de referer, je suis d'opinion que *ces faits et circonstances ne sont pas suffisants pour faire annuler l'acte d'achat des terrains de la rue Drolet.*

"Pour réussir dans une action de nullité, il faudrait une preuve plus complete que celle qui m'a été soumise et qui résulte de l'enquête judiciaire.

"J'ignroe s'il est possible de faire une preuve plus complète.

"L'enquête judiciaire a été faite ex-parte. Sur une action en nullité, les vendeurs produiront et feront une enquête pour contredire celle que la cité pourra faire. Il m'est impossible de prévoir d'avance quelle preuve les vendeurs sont en état de faire.

"Les chances de succès ne peuvent pas se calculer d'avance, mais si la cité ne fait pas d'autre preuve que celle qui a été faite devant M. le juge Panneton, l'action en nullité qui serait prise par la cité ne pourrait réussir."

Me Laurendeau fait suivre cette conclusion de la remarque que voici :

"L'opinion que j'exprime diffère de celle de M. le juge Panneton, sur la légalité de l'achat, en autant qu'il s'agit des pouvoirs que la cité possède d'acheter un surplus de terrains.

Quant aux autres questions qui se présentent, *les conclusions que je prends ne diffèrent pas necessairement de celles prises par M. le juge Panneton.* L'objet de l'enquête judiciaire était non seulement de découvrir les coupables, mais aussi de faire voir les vices de l'administration sur la matière qui a fait le sujet de l'enquête. Les conclusions prises par M. le juge Panneton sur ces diverses questions couvrent plutôt le caractère administratif des actes des représentants de la cité que la possibilité de faire annuler ces actes au moyen de poursuites devant les tribunaux civils.

Une action en nullité peut être prise au nom de la cité.

Comme il s'agit de faire annuler un contrat d'achat de terrains, l'action devra être autorisée par le conseil sur rapport du bureau des commissaires."

SEPT MACHINES BOCHES ABATTUES

ET DOUZE AUTRES ONT ETE ENDOMMAGEES PAR LES AVIATEURS FRANÇAIS, AU COURS DE COMBATS AERIENS, HIER.

Paris, 29.—Les Français ont capturé un poste allemand, au nord de Vacherauville, dans la région de Verdun, suivant le bulletin officiel d'aujourd'hui. Ils ont repoussé, dans la région d'Hurtubise, en Champagne, deux attaques que les Allemands ont lancées, à la suite d'un violent bombardement.

Dans les secteurs au sud de Nauroy et de Morenvilliers, en Champagne, des rencontres entre patrouilles ont eu lieu. Hier, au cours de combats aériens, les pilotes français ont abattu 7 machines allemandes et 12 autres, sérieusement endommagées, ont dû atterrir dans les lignes ennemies.

BULLETIN ANGLAIS

Londres, 29.— Rapport officiel d'aujourd'hui :

Pendant la nuit, nous avons repoussé des détachements ennemis qui opéraient une incursion, au sud-ouest de Lens et à l'ouest de Messines. Nous avons fait avec succès des coups de main, au nord du bois de Ploegsteert. L'artillerie ennemie a manifesté de l'activité, hier soir, dans les environs de Bullecourt et sur les deux rives de la Scarpe.

BOCHES SUR LE QUI-VIVE

Berlin, 29.—Le bulletin officiel d'aujourd'hui porte que les Allemands s'attendent à une attaque dirigée par les troupes russo-roumaines.

ON TIENT À PROTESTER

LES ANTICONSCRIPTIONNISTES DE LA GRANDE VILLE DU PACIFIQUE SONT RESOLUS D'ALLER JUSQU'A LA BATAILLE POUR AFFIRMER LEUR DROIT DE SE REUNIR. — SOLDATS HUES.

(De la Canadian Press.)

Vancouver, 29. — Contre l'avis de quelques-uns des hommes les plus âgés, une réunion de la ligue anticonscriptionniste s'est terminée, hier soir, par une résolution déclarant que ce soir les anticonscriptionnistes vont tenir une assemblée, rue Powell, à 8 heures, et se battront, s'il le faut, pour affirmer leur droit à se réunir.

La salle était remplie d'hommes et de femmes ; les hommes étaient pour la plupart d'âge à servir. La foule débordait dans la rue, où l'on a dû tenir une autre assemblée.

Presque tous les orateurs opposés au service obligatoire étaient des socialistes et ont dénoncé violemment la classe capitaliste. Ils se sont complu à se représenter comme des esclaves. Trois soldats de retour du front, qui ont parlé des attaques allemandes et du besoin de recrues, ont été hués. Chaque fois qu'un orateur conscriptionniste s'est levé, M. Hardy, président du parti social-démocrate, a eu de la peine à maintenir l'ordre.

Une vieille femme s'est plainte d'avoir été insultée par un auditeur. Quand elle a fait vibrer la corde patriotique, l'auditoire s'est moqué, comme il s'est moqué de l'allusion à un fils au front. Une autre vieille femme conscriptionniste est montée à la tribune, et a reçu un accueil aussi hostile.

PLUSIEURS ASSEMBLÉES DANS LA REGION DE QUEBEC.

Québec, 29. — La ligue anticonscriptionniste de Québec annonce plusieurs autres assemblées contre la conscription pour cette semaine. Ce soir il en sera tenu à Lauzon et à Saint-Charles de Bellechasse, mercredi soir à Saint-Roch, sur la place Jacques-Cartier et jeudi à Saint-Raymond et à Saint-Anselme.

En apprenant hier soir le tumulte qui régnait en face de la résidence de l'échevin Gibsone où Mme Gibsone était seule avec un jeune bébé, le maire Lavigueur s'y rendit en compagnie de M. C. F. Délâge et tous deux haranguèrent la foule qu'ils parvinrent à calmer et à faire disperser avec l'aide de la police. L'échevin Gibson se trouvait alors au club de la Garnison et, le calme était rétabli quand il revint chez lui.

BORDEN N'A PAS DE MANDAT

Toronto, 29. — M. P. W. Falvey, de l'Ordre des Hiberniens, a dit avoir signé un message ainsi conçu pour être transmis à sir Wilfrid Laurier:

"Dans toutes les circonstances jugées nécessaires à la poursuite heureuse de la guerre et pour toute attitude nouvelle que voudrait prendre le gouevrnement pour l'adoption de mesures coercitives en faveur de l'enrôlement, le peuple seul a le droit de prendre des décisions. Aucun gouvernement et aucun parti politique n'ont ce droit de mettre en vigueur la conscription sans être munis d'un mandat du pays."

M. Falvey a déclaré que cette pétition n'est pas une expression d'opinion contre la conscription, mais demande simplement que le peuple donne un mandat. Il a nié que ce soit une question de religion. "Des protestants et des catholiques, des Juifs et des chrétiens, et même des soldats de retour du front sont parmi les signataires", a-t-il affirmé. Comme on l'interrogeait sur le nombre des signatures, il a dit qu'il y en a environ un millier.

L'OR AMÉRICAIN FILE AU JAPON

UN GRAND TRANSFERT DU PRECIEUX METAL SE FAIT POUR SOLDER PARTIELLEMENT DES DETTES ANGLO-FRANÇAISES.

Tokio, 29. — M. Kazue Shoda, ministre des Finances, a expliqué aujourd'hui que le grand transfert d'or des Etats-Unis au Japon provient surtout du fait que les Etats-Unis ont soldé partiellement les dettes contractées au Japon par la Grande-Bretagne et la France. M. Shoda a révélé le fait que le Japon négocie actuellement avec la Grande-Bretagne et la France, pour leur faire des prêts de guerre, tandis que des maisons japonaises projettent d'acquérir les valeurs anglaises et françaises détenues en portefeuille aux Etats-Unis. Ces opérations diminueront l'exportation de l'or américain.

Le ministre a indiqué que la balance du commerce ne reflète pas exactement la situation, et il a fait remarquer que le Japon reçoit annuellement de l'étranger 300 millions de yens sous forme de taux de fret, d'assurances et de remises de la part de Japonais d'autres pays. Le numéraire du Japon s'accroit d'environ 67,000,000 de yens par mois. M. Shoda estime que le total se chiffre par 838 millions. Il est d'avis que les prêts à la Grande-Bretagne et à la France seront d'un grand secours aux Alliés.

PERDUS EN MER

Londres, 29.—Une dépêche Reuter, qui est arrivée d'un port de mer inconnu, dit qu'on a perdu tout espoir de secourir les naufragés du vapeur espagnol *C. de Eizaguirre.* Les victimes comprennent douze femmes et cinq enfants.

EXPLOSIF D'UNE GRANDE FORCE

New-York, 29.—Le docteur de Waltoff, vice-président de la ligue américaine médico-pharmaceutique, a annoncé, au cours de l'assemblée annuelle de la ligue, hier soir, que lui et son fils, Mortimer, avaient découvert un explosif si puissant qu'une tablette de cinq grains suffirait pour réduire en débris l'édifice le plus élevé de New-York. Cette découverte, a-t-il dit, n'est due qu'à un pur hasard. Le docteur de Waltoff prétend que son explosif est 10,000 fois plus puissant que la dynamite.

M. MARTIN ET LE "JOURNAL"

L'AVOCAT DU MAIRE PRESENTE UNE INSCRIPTION POUR FAIRE REJETER LE PLAIDOYER DE DEFENSE DU JOURNAL D'OTTAWA — M. MARTIN RECLAME DES DOMMAGES POUR DIFFAMATION.

Par l'entremise de son procureur, Me Auguste Lemieux, C.R., avocat d'Ottawa, présent ce matin en division de pratique de la Cour supérieure présidée par M. le juge Allard, le maire Médéric Martin a répondu par une inscription en droit au plaidoyer de justification soumis par la "Journal Printing Company of Ottawa" (*Journal-Press*) à la poursuite pour libelle diffamatoire qu'il a intentée contre elle il y a quelque temps. Le demandeur demande le rejet de trois allégations de la défenderesse qu'il déclare ne pas être justifiées, ne pas se rattacher à la cause et ne pas constituer la base d'un plaidoyer de justification.

A la suite de la dernière élection municipale d'Ottawa, au cours de laquelle, dit-on, un des administrateurs élus avait reçu l'appui de la compagnie des tramways de cette ville, le *Journal-Press* publia certains commentaires très peu flatteurs à l'égard du maire Martin, et de certains autres administrateurs de notre ville, croyant bon de citer notre administration en exemple pour mettre en garde la population d'Ottawa contre les dangers d'une administration semblable vu l'analogie des circonstances de l'élection, disait-elle. Le journal accompagna ces commentaires de la publication de la requête des cent citoyens demandant une enquête sur l'administration civique de Montréal.

Me Lemieux dit que les allégations contre lesquelles le demandeur s'inscrit en droit ne sont pas justifiées, qu'elles ne sont pas fondées sur des faits substantiellement vrais, mais sur des rumeurs, des soupçons, des opinions et des racontars de rue d'Ottawa, qu'elles ne sont nullement en rapport avec la cause, non plus que la publication de la requête des citoyens, et que si elles pouvaient être d'intérêt public pour la population de Montréal, elles pouvaient ne pas l'être pour Ottawa ou toute autre partie du Canada. Il a ajouté qu'aucun journal n'avait d'ailleurs le droit de faire de commentaires sur une chose *sub judice*, un bref de *quo warranto* ayant été émis à la suite des conclusions du commissaire-enquêteur de la fameuse enquête qui n'a pas encore été jugée au mérite.

M. Laverty, procureur de la défenderesse, a déclaré en réponse que les allégations dont le demandeur demande le rejet étaient nécessaires et pertinentes pour trois raisons: 1o Elles portent sur des faits vrais; 2o elles ont trait à des choses d'intérêt public, et 3o elles sont faites dans l'intérêt public et sans malice. Le journal incriminé n'a fait que reproduire un fait public, notoire et déjà publié par tous les journaux de Montréal.

Le juge Allard a pris la chose en délibéré.

SURVEILLANCE À LA FRONTIÈRE

ON NE PASSE PAS SANS PASSEPORTS. — LES AUTOMOBILISTES REBROUSSENT CHEMIN.

Sherbrooke, 29. — Les fonctionnaires du service de l'immigration exercent une étroite surveillance à la frontière, pour empêcher qu'aucun homme d'âge à porter les armes, ne puisse quitter le pays sans passeport. Dimanche, des milliers d'automobilistes ont dû rebrousser chemin à la frontière des Cantons de l'Est.

Le major A. L. Pomeroy est arrivé dans cette ville, hier. C'est le préposé aux passeports. On pourra aussi se procurer ces passeports au lac Mégantic, à Coaticook, à Rock Island, à Beebe, à Mansonville, à Abercorn et à d'autres villes de la frontière, mais non sur les trains. Ces passeports doivent être accompagnés de dépositions faites sous serment et de la photographie du porteur. La même défense s'applique aux Américains qui tentent de pénétrer ici. Il y a quelques jours, des fonctionnaires américains étaient à Lennoxville et ont ramené chez eux 6 ouvriers américains employés là, et qu'on réclamait aux Etats-Unis pour le service militaire.

LES ITALIENS AVANCENT

Rome, 29, par voie de Londres.—Dans le secteur de Plava, les Italiens ont refoulé hier l'ennemi au bout de la vallée, à l'est de Globna, dit le bulletin officiel d'aujourd'hui. Depuis le 14 mai, les Italiens ont fait en tout 23,681 Autrichiens prisonniers. Ils ont pris aussi 36 canons, y compris 13 du plus gros calibre.

CANDIDAT LIBÉRAL

Régina, Sask., 29. — Les libéraux de la ville de Régina ont de nouveau choisi pour leur candidat aux prochaines élections provinciales le premier ministre Martin.

TOUT LE PAYS S'Y OPPOSE

DES PROTESTATIONS CONTRE LE BILL BORDEN PLEUVENT DE PARTOUT A OTTAWA — SIR WILFRID RESTE MUET — LE PREMIER MINISTRE A AGI TROP VITE.

Ottawa, 29. — La situation dans le Québec au sujet de la conscription, les protestations inattendues qui s'élèvent de toutes les parties du pays, la certitude d'une scission dans les rangs des deux partis à propos de cette mesure, font naturellement différer le bill. Les députés québécois des deux côtés sont opposés à la conscription. Sir Robert Borden, dit-on, ne peut même pas compter sur la fidélité de deux de ses ministres québécois, MM. Sévigny et Blondin.

Sir Wilfrid Laurier se trouve également dans la situation la plus difficile et la plus compliquée. Il n'a pas encore révélé son attitude, même à ses partisans, mais prend des conseils de tout le monde. A droite comme à gauche, on reconnaît que si la conscription était adoptée dans les circonstances actuelles, avec une scission dans les partis et avec la tournure qu'a prise l'opinion non seulement dans le Québec mais d'autres centres, la mise en vigueur de la loi pourrait être difficile.

L'opinion générale veut également que le premier ministre ait annoncé sa mesure avec trop de précipitation, sans consulter ses partisans de la Chambre et après avoir discuté une journée seulement la question avec le cabinet. Le bill sera peut-être présenté cette semaine, mais il est probable qu'on ne tentera pas de le voter avant au moins une semaine.

On parle de dissoudre les Chambres cette semaine

Ottawa, 29. — (De notre correspondant.) — Contrairement à ce qu'on a cru pendant quelque temps la semaine dernière, la séance d'aujourd'hui s'annonce dépourvue d'intérêt et l'on n'y discutera probablement que le budget. Entre temps, les couloirs continuent à s'occuper des grosses questions du jour sans qu'il y ait rien de bien nouveau. Le bill de la conscription ne doit pas être formellement présenté à la Chambre avant la fin de cette semaine, ce qui est probablement une façon de le renvoyer à mardi ou mercredi prochain. On ne parle plus de démission des ministres parlant français, bien que celle de M. Doherty ait tremblé un instant dans la balance, mais il est encore question d'une démission en bloc du cabinet, suivi de la reconstitution avec du sang nouveau, M. Borden restant premier ministre. Parmi ses nouveaux collègues, se trouveraient lord Shaughnessy, qui a pris une part ostensible à la réception Balfour, sir Henry Drayton, puis le président des Grain Growers, etc., etc.

Quand viendra le débat, il est probable que M. Laurier réclamera que cette question soit soumise au peuple par référendum ou élections générales. On semble arrêté à cette décision du côté libéral de langue française et plusieurs députés inclinent plutôt vers le référendum. De cette façon M. Laurier éviterait une sérieuse scission dans son parti et ne perdrait que quelques-uns des siens.

Une autre rumeur, partie de source assez sérieuse, affirme qu'il est question de la dissolution des Chambres pour la fin de la semaine prochaine, M. Borden se présentant au peuple avec son cabinet reconstitué sur de fortes bases.

M. Balfour sera à Montréal demain et l'on dit ici que le maire de Montréal sera prié de proclamer une demi-fête légale afin de permettre à la population de voir l'homme d'Etat anglais. On espère que les manières engageantes de celui-ci auront pour effet de pacifier les esprits dans la métropole.

TUÉ PAR UN SOLDAT

New-York, 29. — Un soldat d'infanterie de 19 ans, Herbert Taylor, a tiré sur H. P. Binderman, un capitaine de bateau fluvial, âgé de 50 ans, à Long Island City, aujourd'hui, et l'a tué. D'après le rapport de la police, Taylor aurait usé de son droit de légitime défense pour faire feu sur Binderman pendant qu'il était de garde à la porte d'une usine. Le défunt, après avoir reçu l'ordre de s'éloigner, aurait menacé le soldat d'une barre de fer.

NAVIRE COULÉ PAR L'ENNEMI

New-York, 29.—Le vapeur français *Meuse*, à destination du Havre, a été torpillé et coulé, jeudi dernier. Les agents de la compagnie ont reçu cette nouvelle, aujourd'hui.

Le *Meuse*, qui jaugeait 4,075 tonnes, a quitté New-York, le 2, avec une cargaison de matériel de guerre. Il n'y avait pas de passagers à bord.

Décès à Montréal

BOURGEAU, Hermine Poliquin, 91 ans, veuve d'Antoine Bourgeau, cordonnier, rue Papineau, 2323.
BERGERON, Germaine, 4 ans, enfant d'Emile Bergeron, contre-maître, rue Emma, 4.
CERE, Lucile, 9 ans, fille de Philias Céré, mécanicien, rue Saint-Georges, 269.
DION, Edouardine Trottier, 28 ans, épouse de Jean Dion, barbier, rue Chabot, 1346.
DAGENAIS, Armel, 21 ans, fils d'Oliva Dagenais, menuisier, rue Fullum, 584.
GAUTHIER, Joseph, 50 ans, cordonnier, rue Cérat, 3.
JETTE, Joseph, 43 ans, barbier, rue Sanguinet, 22.
LESCADRE, Delphis, 54 ans, tailleur de pierre, rue Frontenac, 357.
LAMONTAGNE, M.-Louise, 58 ans, rue Cadieux, 390.
LETOURNEUX, Marietta, 1 an, enfant de Gustave Létourneux, comptable, rue Chambord, 80.
LAPLANTE, Arthur, 13 ans, fils de Stanislas Laplante, marchand, rue [illegible]
MORIN, Jeanne, 3 ans, enfant d'Euclide Morin, barbier, rue Desormeaux, [illegible]

REMERCIEMENTS

JEANNOTTE — Les membres de la famille Jeannotte, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur frère le Rév. Père J. E. Jeannotte, O.M.I.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vous serez satisfaits en achetant chez nous

Votre complet

NOS DRAPS: Nous les importons directement des grands manufacturiers d'Europe.

NOS TAILLEURS : Ce sont des experts. Nous n'en employons pas d'autres. NOTRE GARANTIE: Si vous n'êtes pas satisfaits de la coupe et du fini de votre habit, vous ne serez pas obligés de l'accepter.

Nos nouveaux clients éprouveront une agréable surprise en constatant la modicité de nos prix

Nous vous offrons quelques échantillons d'habits et paletots tout faits à des prix très spéciaux.

Livrets de modes et échantillons envoyés gratis sur demande

CUMMINGS & CUMMINGS

109-ouest, rue St-Paul angle St-Sulpice

(en arrière de l'église Notre-Dame)

TEL. EST 4510

Dupuis Frères

Le Magasin du Peuple

447 EST, SAINTE-CATHERINE.

2 BONS SPECIAUX EN FAIT DE DRAPS DE LIT

No 2 — DRAPS DE COTON NON BLANCHI 2, pour lit double. Val. de $2.25 la paire. Chaque drap **69c**

No 2 — DRAPS DE COTON NON BLANCHIS, dimension pour lit double, fini uni. Valeur de $2.00 la paire. Chaque drap **62½c**

Vallières Limitée

Angle S.-Catherine et Montcalm

Vente spéciale de chemises

50 douzaines de chemises en percale, dessins chics. Toutes les grandeurs pour hommes. Prix spécial demain **89c**

75 douzaines de chemises assorties de dessins et qualité. Prix variant de 75c, $1.00 à $1.25. En vente demain **59c**

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

MARDI, MERCREDI, JEUDI

LA GRANDE PRODUCTION

La Fiancée du soldat

Interprétée par LOUISE CLAUM

Cette vue a été tirée du célèbre roman: L'Ange de l'Armée Française. Ces scènes se passent à Marseille, à Paris et dans les tranchées.

SPECIAL: Le Tour du Monde de Gaumont, nous montre les bords de la Seine, près de Paris, la célèbre citadelle Gibraltar et la Martinique.

Ne placez plus votre argent sur hypothèques—Achetez des

DEBENTURES

Ces obligations sont négociables à vue et offrent des garanties indiscutablement supérieures à tout autre placement : : : : : : :

PLACEMENTS DE MAI

$125,000	PUISSANCE DU CANADA, 3ième emprunt de guerre, échéant en 1937. Prix: marché.	
$ 25,000	PROVINCE DE QUEBEC, échéant en 1936. Prix pour rapporter	5%
$ 1,000	CITE DE QUEBEC, échéant en 1923. Prix pour rapporter	5½%
$ 17,000	CITE DE LEVIS, échéant en 1922-1936. Prix pour rapporter	5½%
$ 2,500	VILLE DE MAGOG, échéant en 1928-1936. Prix pour rapporter	5½%
$ 27,000	FABRIQUE DE SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN, échéant en 1935-1955. Prix pour rapporter	5½%
$ 13,000	VILLE DE JOLIETTE, échéant en 1944. Prix pour rapporter	5½%
$ 4,000	VILLE DE STE-AGATHE DES MONTS, échéant en 1927-1954. Prix pour rapporter	5½%
$ 3,000	VILLE DE COURVILLE, échéant en 1928-1935. Prix pour rapporter	5½%
$ 3,500	VILLAGE DE MONTMORENCY, échéant en 1928-1935. Prix pour rapporter	5½%
$ 25,000	CITE DE QUEBEC, échéant en 1921. Prix pour rapporter	5½%
$ 22,000	CITE DE SOREL (COMMISSION SCOLAIRE), échéant en 1936. Prix pour rapporter	5½%
$ 6,000	SAINTE-ELISABETH, Co. Joliette, échéant en 1940. Prix pour rapporter	5¾%
$ 7,400	VILLAGE DE BEAULIEU (Sainte-Pétronille, I. O.) échéant en 1920-1937. Prix pour rapporter	5½%

Ces obligations sont par dénominations de $100.00, $500.00 et $1,000.00.

Versailles, Vidricaire & Boulais, Limitée

90, RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Main 8746. - - - - - - - - MONTREAL

Bureau à Québec,

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE
132, RUE SAINT-PIERRE